

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE



**Ecole supérieure
du professorat
et de l'éducation**
Section Hôtellerie-Restauration



MASTER DEUXIÈME ANNÉE
**« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la
formation »**

Parcours « Services et Commercialisation »

**LA GESTION DU
DÉCROCHAGE SCOLAIRE
AU SEIN DES
LYCÉES PROFESSIONNELS
HÔTELIERS**

Présentée par :
Coralie ARTHUR

Année universitaire : **2013 – 2014**

Sous la direction de : **Paul GÉRONY**

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE



**Ecole supérieure
du professorat
et de l'éducation**
Section Hôtellerie-Restauration



MASTER DEUXIÈME ANNÉE
**« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la
formation »**

Parcours « Services et Commercialisation »

**LA GESTION DU
DÉCROCHAGE SCOLAIRE
AU SEIN DES
LYCÉES PROFESSIONNELS
HÔTELIERS**

Présentée par :
Coralie ARTHUR

Année universitaire : **2013 – 2014**

Sous la direction de : **Paul GÉRONY**

ÉVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Nom et Prénom : ARTHUR Coralie

Date de la soutenance : 30 / 06 / 2014

TITRE	La gestion du décrochage scolaire au sein des lycées professionnels hôtellerie-restauration
DIRECTEUR DE MÉMOIRE	Paul GÉRONY

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHE: <i>Clarté de la problématique – champ d'étude – cohérence globale</i>	
QUALITÉ DES SOURCES: <i>Intérêt – qualité – quantité - variété</i>	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE: <i>Logique et formulation des hypothèses – qualité des outils d'analyse – qualité de la synthèse</i>	
CLARTÉ DE LA DÉMONSTRATION: <i>Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu - accessibilité</i>	
ESPRIT CRITIQUE: <i>Prise de recul – qualité de l'analyse – prise en compte de la difficulté</i>	
FORME: <i>Organisation – mise en page – clarté de l'expression – respect des règles d'expression et d'organisation du document</i>	

SOUTENANCE ORALE /10

LANGAGES: <i>Élocution – regard – postures - aisance</i>	
SUPPORT INFORMATIQUE: <i>Qualité du diaporama – maîtrise du vidéoprojecteur</i>	
STRUCTURE: <i>Accroche et conclusion soignées – pas de résumé du mémoire – clarté – originalité - argumentation</i>	
CLARTÉ DE LA DÉMONSTRATION: <i>Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu - accessibilité</i>	
RÉPONSE AUX QUESTIONS: <i>Écoute – clarté – honnêteté - réactivité</i>	

ATTEINTE DES OBJECTIFS	
ÉVALUATION GLOBALE	TS S I TI Note:

MEMBRES DU JURY

NOM			
SIGNATURE			

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier, dans un premier temps, mon tuteur, Monsieur GÉRONY, enseignant au sein de l'ESPE, pour son suivi et ses nombreux conseils lors de l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens également à remercier chaque enseignant de l'ESPE pour leur formation et leur professionnalisme lors de ces deux ans.

Enfin, je tiens à remercier Anne-Fleur et Lucie qui ont su m'épauler dans les moments de doutes, lors de l'élaboration de ce mémoire. Et, un grand merci à Adeline qui s'est abimé les yeux lors de la correction de celui-ci !

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : REVUE DE LITTÉRATURE ET SYSTÈME D'HYPOTHÈSES.....	8
1 Échec scolaire, décrochage : définition et histoire	9
2 Les décrocheurs en chiffres	14
3 Déterminants au décrochage et typologies des décrocheurs	18
4 La gestion du décrochage scolaire	25
5 La problématique.....	34
6 Système d'Hypothèses	34
PARTIE 2 : PROTOCOLE DE RECHERCHE ET RESULTATS	36
1 Le questionnaire enseignant.....	37
2 Analyse des résultats	41
PARTIE 3 : PRECONISATION.....	68
1 Le guide de l'AP pour les classes de seconde baccalauréat professionnelle hôtellerie-restauration.....	69
2 Déroulement de l'accompagnement personnalisé sur une classe de seconde baccalauréat professionnel au long de l'année	71
3 Le guide de l'AP en seconde baccalauréat professionnel hôtellerie-restauration	73
CONCLUSION	115
BIBLIOGRAPHIE.....	118
TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS	127
TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ILLUSTRATION ET ANNEXE.....	129
RESUME.....	133

INTRODUCTION

Certains jeunes adultes prennent un mauvais départ dans leur vie professionnelle car lors de leur scolarité, ils étaient en échec scolaire. Dans la plupart des cas, un élève en échec scolaire, s'il n'est pas remotivé, abandonnera l'école en cours de cursus, et par conséquent, sera décrocheur. Si des remédiations n'ont pas lieu, le nombre d'élèves décrocheurs ne fera qu'augmenter et ces jeunes seront voués au chômage et à l'exclusion. Il est important de mentionner qu'aujourd'hui, le décrochage scolaire concerne 140 000 jeunes dont près de 50 % sont issus des lycées professionnels¹. La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité pour la France mais pas seulement, c'est aussi un enjeu au niveau de l'Europe. En effet, la "Stratégie Europe 2020" a été mise en place. Celle-ci repose sur cinq objectifs à atteindre d'ici 2020 en matière d'emploi, de recherche, d'éducation, de réduction de la pauvreté, d'énergie et de climat. En ce qui concerne l'éducation, le but est d'améliorer le niveau d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 %². Pour en revenir à la France, la lutte contre le décrochage scolaire met en avant la prévention et la remédiation sur un objectif principal : faire que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société³. La mobilisation de toute la communauté éducative en collaboration avec les collectivités locales et les représentants du monde professionnel doivent permettre de proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage. La France s'inscrit dans la stratégie Européenne de lutte contre le décrochage avec un objectif n'excédant pas 9,5 % de décrocheurs de 18-24 ans en 2020⁴.

Ce mémoire s'articule autour de la question de la gestion du décrochage scolaire dans les lycées hôteliers professionnels. Afin de répondre à cette question, nous articulerons notre réponse selon trois phases. Une phase de revue de littérature qui permet de dégager des lacunes face aux éléments répertoriés via celle-ci. Une phase d'étude de terrain qui permet d'étudier les tendances actuelles au sein des établissements professionnels hôteliers afin de lutter contre le décrochage. Une phase de préconisation qui a pour but de proposer un outil d'aide aux enseignants afin de limiter le décrochage scolaire au sein des lycées professionnels hôteliers.

¹ AFEV Etre utile contre les inégalités. Décrochage scolaire : des actions concrètes pour la réussite de tous [en ligne]. Disponible sur < http://www.afev.fr/pdf/Afev_plaquette_decrochage_VF.pdf >. (consulté le 11/01/2014).

² La stratégie Europe 2020. La stratégie Europe 2020 : pour une croissance intelligente, durable et inclusive [en ligne]. Disponible sur < <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71587/la-strategie-europe-2020-pour-une-croissance-intelligente-durable-et-inclusive.html> >. (consulté le 10/01/2014).

³ Eduscol. Remédiation du décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur < <http://eduscol.education.fr/pid23269/remediation-du-decrochage-scolaire.html> >. (consulté le 02/12/2013).

⁴ *ibid.*

Dans un premier temps, nous présentons la revue de littérature permettant de comprendre la notion du décrochage scolaire, son histoire, ses origines. Nous ferons ensuite un point sur les décrocheurs en 2013 grâce aux données du SIEL. Nous verrons ensuite les déterminants du décrochage scolaire et tenterons de comprendre le processus menant un élève au décrochage. Par la suite, nous présenterons les actions proposées par les établissements afin de limiter le décrochage ainsi que des structures spécifiques permettant aux décrocheurs de reprendre le chemin de l'école.

Dans un second temps, nous étudierons, à l'aide de notre étude de terrain, prenant la forme d'un questionnaire auprès des professeurs de pratique des lycées professionnels hôteliers, la tendance actuelle au sein des établissements en terme de lutte contre le décrochage scolaire.

Nous présenterons, dans un troisième temps, un outil dirigé à l'attention des établissements professionnels hôteliers, afin de seconder les enseignants lors de la mise en place des heures d'accompagnement personnalisé.

PARTIE 1 :

REVUE DE LITTÉRATURE
ET
SYSTEME D'HYPOTHESES

1 Échec scolaire, décrochage : définition et histoire

L'expression « échec scolaire », le terme « décrochage » sont des notions très présentes lorsqu'il est question de l'éducation de nos jeunes. Ces termes sont autant employés au sein du système éducatif, qu'au sein du gouvernement et des familles.

Nous allons, dans un premier temps, donner une définition des expressions « échec scolaire » et « décrochage scolaire » selon différents points de vue : le ministère de l'Éducation Nationale, la littérature et des groupes de travail au sein des académies.

Nous allons, dans un second temps, expliquer l'origine de la lutte contre le décrochage scolaire.

Puis, dans un troisième temps, nous verrons que par le passé, deux différents points de vue se confrontaient à savoir, que l'élève en échec scolaire le devait à sa nature personnelle ou bien que ce fait pouvait être dû à l'environnement social de celui-ci.

1.1 *Qu'est-ce que l'échec scolaire, le décrochage scolaire ?*

Le dictionnaire Larousse⁵ (2012) décrit la notion d'échec scolaire par un « retard dans la scolarité, sous toutes ses formes. (Il frappe plus fortement les enfants des milieux défavorisés, fixant et aggravant la sélection sociale.) ». Cette définition étant un peu réductrice, il est donc nécessaire de l'approfondir.

1.1.1 Selon le Ministère de l'Éducation Nationale

Le site d'EDUSCOL, site de la direction générale de l'enseignement scolaire, définit le décrochage scolaire comme un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme⁶.

Un décrocheur⁷ est « tout jeune qui quitte le système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi ». La loi fixe le niveau de qualification minimum à un baccalauréat général ou à un diplôme menant à la vie professionnelle. En d'autres termes, c'est un

⁵ Dictionnaire Larousse 2012 [en ligne]. Disponible sur : <www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9chec%20scolaire>. (consulté le 20/02/2013).

⁶ Ministère de l'Éducation Nationale. Lutte contre le décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>> (consulté le 11/01/2014).

⁷ Ministère de l'Éducation Nationale. Décrochage [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid48490/definition.html>>. (consulté le 18/05/2014).

jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur (baccalauréat)⁸.

1.1.2 Selon la littérature

L'expression « décrochage scolaire » connaît diverses définitions apportant chacune une nuance. Tout d'abord, il est important de noter qu'elle remplace la notion d'« échec scolaire » pour GLASMAN (2004) qui précise qu'il est plus ciblé au niveau du collège et du lycée. GLASMAN (1998) précise que les décrocheurs sont les élèves ayant quitté l'école en cours de cursus mais aussi, ceux qui n'ont pas repris le chemin de l'école après un échec à l'examen convoité. PAIN (2012) l'assimile, lui, au risque de sortie de l'école sans qualification. GUIGUE (1998) décrit le décrochage scolaire comme « un processus plus ou moins long qui n'est pas forcément marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution ». Ce n'est donc pas l'exclusion de l'élève pour faute qui entraîne son décrochage mais bien son absentéisme répété qui est à l'origine de l'exclusion. Selon PUGIN⁹, « il recouvre des réalités multiples qui traduisent divers degrés de désengagement vis-à-vis du parcours scolaire : depuis l'ennui jusqu'à l'abandon, en passant par l'absentéisme, des problèmes de comportement... ». Pour JELLAB¹⁰ (2005), « dans les années 70-80, on expliquait l'échec scolaire par le handicap socio-culturel. Aujourd'hui, on a tendance à considérer que les difficultés sont plutôt psychologiques, ou liées au mal être des adolescents, etc... ».

1.1.3 Selon des groupes de travail au niveau des académies

L'inspection académique de la Sarthe¹¹ présente le décrochage de la façon suivante :

« Qu'il prenne les formes de l'ennui, du détachement, du stress, du décrochage sur place, ou, plus préoccupant encore, de la violence, de l'agression sur soi ou sur autrui, de l'abandon scolaire, de l'absentéisme, de la démission, de l'exclusion, voire de la déscolarisation, le décrochage scolaire des lycéens est aujourd'hui devenu une réalité prégnante et très préoccupante des lycées professionnels, généraux, et technologiques ».

⁸ *ibid.*

⁹ PUGIN Valérie. Les sorties du système scolaire sans qualification. Millénaire le centre de ressources prospectives du grand Lyon. 2008. p.5. Disponible sur <www.millenaire3.com/uploads/tx-ressm3/sorties_sans_qualif_01.pdf>. (consulté le 02/02/2013).

¹⁰ JELLAB Aziz. Décrocher du lycée professionnel, ou décrocher en lycée professionnel ? in *Les Lycéens décrocheurs, raccrocheurs d'école*. Inspection académique de la Sarthe. 2005. Disponible sur : <http://cio49.ac-nantes.fr/spip/IMG/pdf/decrocheurs_lycéens_raccrocheurs_d_ecole_edusarthe_aout_2005.pdf>. (consulté le 10/02/2013).

¹¹ Inspection académique de la Sarthe. *Journée d'étude Lycéen décrocheurs, raccrocheurs d'école*. 2005 [en ligne]. Disponible sur : <<http://ac-nantes.fr:8080/ia72/commun/telechargements/EduSarthe/references/lycderac2005.pdf>>. (consulté le 10/02/2013).

Le CARIF-OREF des Pays de la Loire¹² précise les notions suivantes :

« Phénomène complexe, mettant en jeu une multiplicité de causes et dépassant le cadre purement scolaire. Ainsi milieu social, facteurs individuels psychologiques, facteurs institutionnels, échec scolaire, rapport à l'école, aux apprentissages et aux tâches scolaires, relation aux enseignants, sociabilité familiale et juvénile, estime de soi, entrent en interaction ».

L'académie de Rouen¹³ propose elle deux points de vue : celui des professeurs et celui des élèves.

« Le professeur perçoit ce phénomène comme une progression qui va de la déconcentration de l'élève, jusqu'à son absence, en passant éventuellement par des comportements de rejet scolaire, voire de violence. Pour l'élève, le décrochage correspond le plus souvent à une libération. C'est la fuite d'un système oppressant et d'une situation génératrice d'échec : décrocher, c'est survivre ».

1.2 L'origine de la lutte contre le décrochage scolaire

A l'origine de la lutte contre le décrochage scolaire, un constat : les conjonctures actuelles ne permettent plus d'absorber la main d'œuvre non qualifiée arrivant sur le marché. Le taux de chômage étant très élevé, la sélection à l'embauche est plus forte. Selon GLASMAN (1998), jusqu'à la fin des années 70, et malgré un nombre chaque année de 200 000 décrocheurs, l'abandon des études était moins pointé du doigt puisque le marché du travail réussissait à absorber le flux de main d'œuvre non-qualifiée. Ce n'est qu'à partir des années 90 que la nécessité d'avoir un diplôme pour accéder à un emploi a été plus marquée.

1.3 Un peu d'histoire : deux points de vue

Selon PINELL et ZAFIROPOULOS (1983, p.17), au début du XX^{ème} siècle, l'échelle métrique de l'intelligence de BINET a été établie pour mesurer l'intelligence. Une série de tests devait faire ressortir le niveau d'intelligence des sujets. Finalement, ces tests ont fait ressortir de manière accentuée les différences culturelles entre groupes sociaux préexistant à l'éducation scolaire. Par

¹² CARIF-OREF des Pays de la Loire. Décrochage des jeunes et insertion professionnelle. 2009. p.4 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cariforefpdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/DECROCHAGEDESJEUNES.pdf>. (consulté le 25/02/2013)

¹³ Académie de Rouen. Prévention du décrochage. 2010 [en ligne]. Disponible sur : <<http://ac-rouen.fr/la-prevention-du-decrochage-5058.kjsp?RH=ORIENTATION>>. (consulté le 12/02/2013)

cette étude, il a finalement fait ressortir, pour la première fois, le débat fondamental entre « déterminisme biologique » qui met en cause la nature de l'élève et « handicap socioculturel » qui met en cause son univers.

1.3.1 La nature de l'élève le mène au décrochage

Lorsque l'on cherche mention de l'échec scolaire dans l'histoire, c'est la notion « d'inadaptation scolaire » présentée par BEST (1997, p.7) qui s'en approche le plus, à la fin du XIX^{ème} siècle. Au début du XX^{ème} siècle apparaissent les premières notions « d'anormalité voire de débilité mentale légère ». Selon BINET¹⁴, l'élève qualifié de « débile » répond à la définition suivante : « enfant qui sait communiquer avec ses semblables par la parole et par l'écrit mais qui montre un retard de deux ans ou trois ans dans le cours de ses études ; sans que le retard puisse être attribué à un défaut de scolarisation ». Une différenciation des élèves en difficulté apparaît : les élèves « anormaux éducatibles » et les élèves « anormaux inéducatibles ». Seuls les éducatibles étaient admis en école de perfectionnement (PINELL et ZAFIROPOULOS, 1983, p.17-18). Selon BEST (1997, p.8), à la fin des années 40, les termes « dons pour les études », « élèves doués », « non-doués », voire « surdoués » sont utilisés. La notion « d'échec scolaire » n'est selon BEST (1997, p.16), utilisée que depuis les années 70 en réponse à la notion de « dons » qui est fortement critiquée. BEST (1997, p.7) fait alors un constat effectif : certains élèves au quotient intellectuel « dit normal » ne réussissent pas à l'école, redoublent et prennent du retard par rapport au cursus scolaire classique. Ce sont donc ces élèves « aptes » mais qui échouent aux examens qui ont conduit à parler d'échec scolaire. Selon DOUAT¹⁵, « le décrochage scolaire n'est pas un caprice individuel ou un état accidentel mais bien le résultat d'un parcours et d'une trajectoire avec des loupés notamment dans le registre des apprentissages ».

1.3.2 L'environnement social de l'élève le mène au décrochage

Selon TERRAIL (2002, p.17), l'école unique, apparue dans les années 60, devait permettre la transmission des connaissances, l'évaluation, le classement, l'orientation des élèves et permettre l'abandon du principe qui régnait alors, à savoir : « à chacun selon la position sociale de sa naissance ». Elle prône plutôt la réussite au mérite : « à chacun selon ses aptitudes ». Malgré ce

¹⁴ Cité par PINELL et ZAFIROPOULOS (1983).

¹⁵ La ligue de l'enseignement. Comment lutter contre le décrochage scolaire. Disponible sur : <<http://www.laligue.org/comment-lutter-contre-le-decrochage-scolaire/>> (consulté le 18/05/2014)

dispositif supposé égalitaire, des inégalités sociales massives persistent. BECKER (1964) fait apparaître la notion du « calcul rationnel » qui entend que toute poursuite d'étude représente un investissement (en terme de temps, d'énergie, de capacités mentales) dont le montant doit être mesuré en toute rationalité économique par rapport au bénéfice que l'on peut en attendre lorsque l'intéressé fera valoir son diplôme.

BEST (1997, p.8) fait ressortir que les élèves présentés comme « mauvais élèves » n'étaient pas présentés au certificat d'étude primaire, ceux-ci étaient voués à des métiers agricoles ou industriels qui, à l'époque, ne nécessitaient pas d'être lettrés, le savoir étant transmis oralement.

Pour BOURDIEU (1974) les comportements familiaux ne sont pas la cause principale des inégalités scolaires, mais l'effet d'une sélection qui est d'abord d'ordre culturel. L'environnement familial confortant les enfants dans l'idée que leurs chances de réussite sociale sont faibles, les jeunes d'origine populaires renonceraient d'eux-mêmes à entreprendre des études longues. BOUDON (1990) complète avec le concept de « différenciation sociale des parcours scolaires » ce qui signifie que pour les milieux populaires, toute prolongation d'étude au-delà de la scolarité obligatoire représente une dépense effective au rapport des ressources financières et culturelles des familles.

Les travaux de l'équipe ESCOL de Paris VIII¹⁶ montrent que beaucoup de décrocheurs au collège sont issus de milieux populaires, qui ont connu très tôt des difficultés d'apprentissage à l'école et ont été reconnus comme des décrocheurs cognitifs dès l'école primaire. Selon BEAUD (2005), l'environnement social peut déterminer le fait de décrocher ou non. En effet, les enfants des catégories privilégiées peuvent décrocher mais l'avantage financier et culturel dont ils disposent permet l'accès à des cours de soutien scolaire, changement de lycée, coaching parental, entourage familial qui permettent à l'élève en difficulté de rester sur les rails. A contrario, pour les catégories sociales les moins favorisées, le sentiment d'abandon va être encouragé par des parents étant peu convaincus par la poursuite d'études. Selon PUGIN¹⁷, le décrochage scolaire est un phénomène plutôt social. En effet, elle montre que ce fléau est très rare chez les enfants d'enseignants, de cadres ou de chefs d'entreprise, plus important chez ceux d'employés, et beaucoup plus fréquent chez les enfants d'ouvriers qualifiés et d'inactifs. Pour elle, être issu d'une famille monoparentale, recomposée ou nombreuse, influe sur le risque d'être décrocheur.

¹⁶ BAUTIER Elisabeth et al. Décrochage scolaire : genèse et logique des parcours. Novembre 2012 [en ligne]. Disponible sur <www.etab.ac-caen/preventiondudecrochage/documents/bautier_terrail.pdf>. (consulté le 20/01/2013)

¹⁷ opus cité note 9

Au contraire, JELLAB (2005), pense que les élèves de milieux défavorisés, en grande difficulté socio-familiale, peuvent réussir leur parcours scolaire et réciproquement. Dans cette interprétation, le déterminisme n'entre pas en jeu, mais il faut s'intéresser à la manière dont l'élève a été pris en charge à l'école, et quel accompagnement lui a été offert.

2 Les décrocheurs en chiffres

Déterminer le nombre exact de décrocheurs est compliqué car diverses institutions se chargent d'établir des bilans chaque année mais selon des bases différentes. Selon le CEREQ¹⁸ (centre d'études et de recherches sur les qualifications), il n'est pas rare selon les sources de voir ce chiffre osciller entre 50 090 et 254 000.

Nous allons, dans un premier temps, voir les diverses méthodes pour établir le bilan du nombre d'élèves décrocheurs sur une année.

Nous allons, dans un second temps, au regard du bilan de l'année 2013, faire ressortir les principales tendances en ce qui concerne le sexe des décrocheurs, leur âge et leur origine scolaire.

2.1 Comment dénombrer les décrocheurs ?

Selon les sources, le nombre de décrocheurs est différent. Le CEREQ a dénombré quatre façons d'établir un décompte¹⁹ :

- au niveau du rectorat : recensement des élèves sortis du système éducatif. Pour obtenir ce chiffre, sont pris en compte les inscrits de l'année N – 1 et ensuite, comparaison avec l'année N afin de vérifier s'ils sont toujours en formation initiale,
- au niveau des établissements scolaires : un relevé des absences répétées, sur la base tolérée au niveau des absences des élèves, soit au-delà de quatre demi-journées mensuelles,
- au niveau des services spécialisés de l'Éducation Nationale : des cellules de veilles éducatives étant mises en place, le service académique d'information et d'orientation du rectorat (SAIO) comptabilise le nombre d'entretiens réalisés avec les décrocheurs potentiels repérés au sein des établissements. Ici, c'est une approche en terme de risque de sorties,

¹⁸ CEREQ. Décrochage, vers une mesure partagée [en ligne]. Disponible sur <www.cereq.fr/index.php/content/download/5284/47231/.../b298_1.pdf> (consulté le 18/05/2014)

¹⁹ La ligue de l'enseignement. Comment lutter contre le décrochage scolaire. Disponible sur : <<http://www.laligue.org/comment-lutter-contre-le-decrochage-scolaire/>> (consulté le 18/05/2014)

- au niveau des centres de formation d'apprentis (CFA), des établissements d'enseignement agricole et des établissements du privé : ils ont leur propre mode de comptabilisation. Ces chiffres étant transmis au rectorat.

Le système interministériel d'échange d'information (SIEI) a pour mission de croiser les différentes informations obtenues.

2.2 *Le décrochage scolaire en chiffres pour l'année 2013*

Le système interministériel d'échange d'informations est chargé depuis mars 2011 d'identifier deux fois par an, les jeunes qui ont décroché, dans le but de leur proposer au plus vite des solutions. En décembre 2013, 156 978 élèves ont été reconnus comme décrocheurs²⁰.

2.2.1 Pour 2013, origine scolaire par sexe des décrocheurs

Grâce au suivi du SIEI, l'origine scolaire des décrocheurs, par sexe²¹, pour 2013 est connue.

Tableau 1 : Origine scolaire par sexe des décrocheurs pour 2013

Cycle	Répartition	Dont pour les filles	Dont pour les garçons
Collège	19,9 %	40,2 %	59,8 %
LGT	24,1 %	51,4 %	48,6 %
LP	56 %	39,6 %	60,4 %
TOTAUX	100 %	42,6 %	57,4 %

Il ressort de cette étude que pour 2013, plus de la moitié des décrocheurs sont issus des lycées professionnels. De plus, près de 60% des élèves décrocheurs sont des garçons.

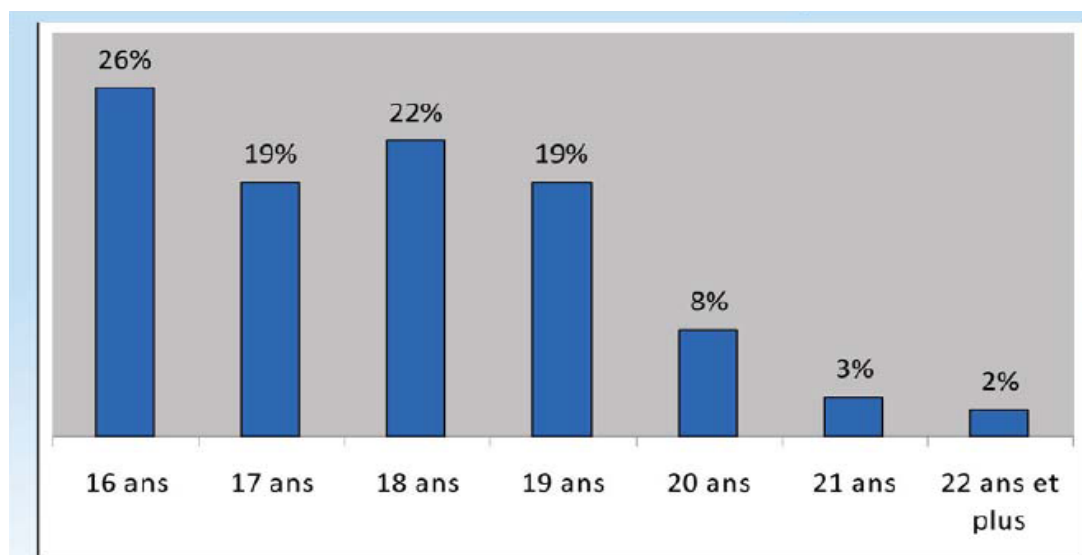
²⁰ Mobilisation contre le décrochage scolaire. Bilan de l'action entreprise sur l'année 2013 et perspective pour l'année 2014. Mercredi 8 janvier 2014. p. 8. Disponible sur < <http://www.education.gouv.fr/cid76190/mobilisation-contre-le-decrochage-scolaire-bilan-2013-et-perspectives-2014.html> > (consulté le 15/01/2014)

²¹ *ibid.*

2.2.2 Pour 2013, répartition des décrocheurs par tranche d'âge

L'étude du SIEI a permis la classification des jeunes décrocheurs par tranche d'âge²² :

Graphique 2 Répartition des jeunes décrocheurs par tranche d'âge



Source : *Delcom, Ministère de l'Education Nationale*, 2014

Il ressort de cette étude que les abandons les plus fréquents sont à l'âge de 16 ans. Ceci correspond à l'âge jusqu'auquel les élèves ont obligation d'aller à l'école. La majorité est également un cap en ce qui concerne l'abandon scolaire. BAVOUX et PUGIN²³ (2012) précisent que la période troisième / seconde est une période très favorable au décrochage scolaire. La troisième correspondant à la fin de la scolarité obligatoire pour une partie des élèves qui ont plus de 16 ans et l'arrivée des élèves en seconde marquant de grands changements dans leur vie.

2.2.3 Pour 2013, répartition des décrocheurs par origine scolaire

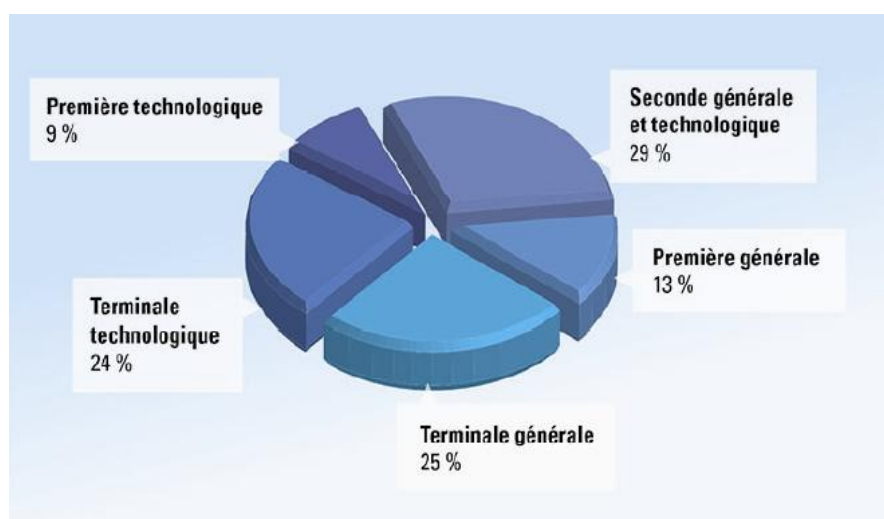
Les résultats de l'enquête du SIEI, nous montrent également au sein de quel type d'enseignement et au sein de quelle classe²⁴ intervient le décrochage.

²² *Ibid.*

²³ PUGIN Valérie et BAVOU Pascale. Trajectoires Groupe Reflex. Etude exploratrice sur les jeunes décrocheurs [en ligne]. Disponible sur <[www.Afev_JRES2012_enquete_decrocheurs_VF\[1\].pdf](http://www.Afev_JRES2012_enquete_decrocheurs_VF[1].pdf)>. (consulté le 20/01/2013).

²⁴ opus cité note 20

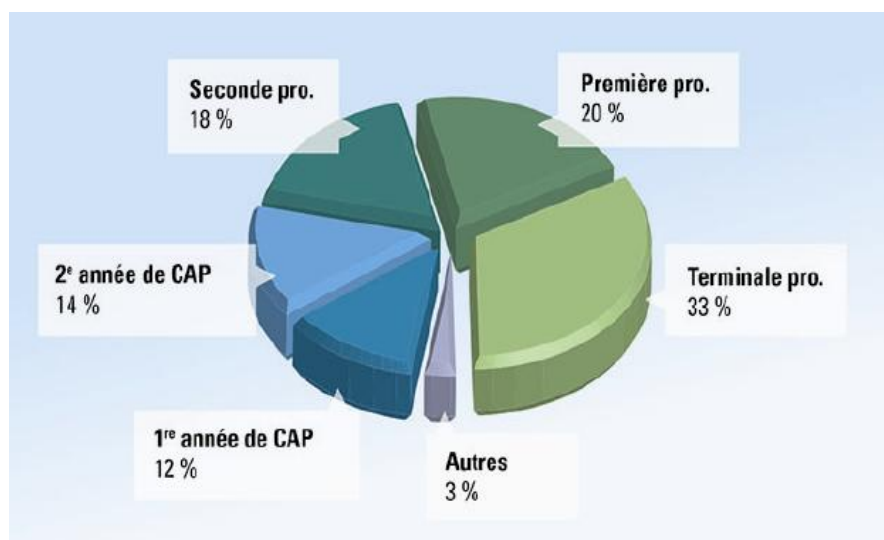
Graphique 3 Répartition des jeunes décrocheurs issus des lycées généraux et technologiques



Source : Delcom, Ministère de l'Education Nationale, 2014

En ce qui concerne les élèves des lycées généraux et technologiques, nous pouvons voir que le plus fort taux de décrochage intervient lors de la seconde générale et technologique. Ensuite, la terminale est une classe génératrice d'abandon scolaire puisque en rassemblant la filière technologique et la filière générale, il apparaît que la moitié des décrocheurs sont issus de la classe de terminale générale ou technologique.

Graphique 4 Répartition des jeunes décrocheurs issus des lycées professionnels



Source : Delcom, Ministère de l'Education Nationale, 2014

En ce qui concerne les élèves des lycées professionnels, nous pouvons nous rendre compte que la classe de terminale baccalauréat professionnel génère le plus de décrocheurs, et ce à hauteur d'1/3 du nombre total des décrocheurs issus des lycées professionnels.

3 Déterminants au décrochage et typologies des décrocheurs

D'après les différentes lectures, il ressort divers déterminants au fait de décrocher scolairement. De plus, certains auteurs ont travaillé sur la typologie des décrocheurs.

Nous verrons, dans un premier temps, les déterminants internes au système éducatif, puis les déterminants externes.

Nous nous attarderons, dans un second temps, sur l'orientation subie ou sur l'absentéisme qui sont des faits annonciateurs d'un futur élève décrocheur.

Nous étudierons, dans un troisième temps, le processus menant au décrochage scolaire ainsi que les profils d'élèves décrocheurs.

3.1 *Déterminants au décrochage scolaire*

JELLAB (2005) fait ressortir que l'échec scolaire peut être appréhendé selon deux manières : les raisons « intra scolaires » et les « extra scolaires ». Il en est de même pour GILLES, TIECHE CHRISTINAT, DELEVAUX (2012) qui parlent quant à eux de « déterminants internes » et « déterminants externes ».

3.1.1 Les déterminants internes au système scolaire

Deux types de facteurs internes au système scolaire participent au fait que l'élève décroche, à savoir, ceux liés à la sphère scolaire et ceux liés aux pratiques éducatives.

En ce qui concerne les facteurs organisationnels et structurels liés à la sphère scolaire sont montrés du doigt :

- l'existence de filières d'études diverses avec de grandes différences de performances entre établissements,
- le redoublement (GILLES, TIECHE CHRISTINAT, DELEVAUX, 2012),
- les filières dites « nobles » contre les filières dites de « relégation »²⁵.

Pour les facteurs pédagogiques liés aux pratiques éducatives, ceux-ci sont liés aux interactions entre les établissements et les apprenants :

²⁵ Université de Liège - unité de didactique générale et intervention éducative. Les recherches de la DGIE dans le domaine du traitement du décrochage scolaire en communauté Française de Belgique. Journée rencontre débat organisée par l'institut Emile Vandervelde théâtre de Namur mercredi 1^{er} avril 2009. Disponible sur <http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/3457/1/Presentation_Namur_IEV_010409.pdf> (consulté le 11/01/2014)

- au niveau d'attente faible des enseignants,
- la gestion du temps inefficace,
- le panel d'activités pédagogiques peu varié,
- pas de remédiations ciblées,
- peu d'interactions entre les proviseurs et les enseignants,
- peu d'activités parascolaires,
- peu de communication avec les parents²⁶.

La meilleure illustration en est faite à l'aide de l'expérience de l'effet Pygmalion (ROSENTHAL, JACOBSON, AUDEBERT, 1971)²⁷ qui montre à quel point le niveau d'attente des enseignants vis-à-vis de leurs élèves peut induire échec scolaire ou à l'inverse, réussite scolaire (BRYK, THUM, 1989 ; WIGGINS, 1989)²⁸.

3.1.2 Les déterminants externes au système scolaire

Deux types de facteurs externes au système scolaire entrent dans le fait que l'élève décroche, à savoir ceux liés à son environnement familial et social et les facteurs personnels et internes à l'élève.

En ce qui concerne les facteurs liés à l'environnement familial et social du décrocheur :

- la faible scolarité des parents, la présence de décrocheurs dans la famille, l'éclatement des structures parentales à l'adolescence, la monoparentalité (JANOSZ, LE BLANC, BOULERICE, TREMBLAY, 2000)²⁹,
- l'environnement social, l'influence des pairs surpassent celle des parents et peut mener vers des conduites déviantes (CAIRNS, CAIRNS, NECKERMAN, 1989)³⁰,
- des difficultés financières, des parents sans emploi, une famille désunie induisent une augmentation du stress parental et par conséquent une baisse de la supervision³¹.

²⁶ *ibid.*

²⁷ cité par GILLES, TIECHE et DELEVAUX (2012).

²⁸ *ibid.*

²⁹ *ibid.*

³⁰ *ibid.*

³¹ opus cité note 25

Pour les facteurs personnels et internes au jeune à proprement parler, il ressort généralement des points communs entre les décrocheurs :

- ils ont une faible estime d'eux-mêmes, une propension à somatiser, des états affectifs négatifs, un manque d'ambition (BACHMAN, GREEN, WRITANEN, 1971)³²,
- ils ont des comportements déviants, des aspirations scolaires peu élevées, des difficultés relationnelles, de l'agressivité³³.

3.1.3 Comorbidité des facteurs

DOUAT³⁴ considère le décrochage scolaire comme un processus résultant d'une combinaison de facteurs (mode familial de socialisation, situation scolaire d'apprentissage, conditions économiques d'existence, etc...) qui va être différente pour chaque élève. Selon l'Académie de Rouen (2010)³⁵, il faut être vigilant car le cumul de plusieurs indicateurs doit alerter sur le risque de décrochage. Ils avancent que le décrochage se nourrit des problèmes suivants :

- un parcours scolaire difficile (redoublement, orientation subie, absentéisme lié à des problèmes de santé, familiaux ou autres, nombreux changements d'établissements) ;
- des acquis fragiles (mauvaise maîtrise de la langue, résultats scolaires insuffisants, absence de méthode et d'autonomie dans le travail) ;
- une traversée d'épreuves difficiles (problèmes relationnels avec la famille, les amis, les professeurs, la perte de confiance en soi, des problèmes matériels, une activité salariée, un environnement social non porteur de la réussite scolaire).

BAVOUX et PUGIN³⁶ (2012) font effectivement ressortir qu'une motivation faible pour l'école, des mauvais résultats scolaires, un manque de confiance en soi et c'est l'engrenage, l'élève décroche. Pour JELLAB³⁷(2005), les élèves abandonnent car « il n'y a pas d'avenir, ils ne voient pas d'avenir ». Il précise qu'« il existe une tension entre la représentation de la formation et les activités professionnelles réelles ». Pour lui, c'est une « alternative à l'ambiance scolaire, au

³² *ibid.*

³³ *ibid.*

³⁴ La ligue de l'enseignement. Comment lutter contre le décrochage scolaire. Disponible sur : <<http://www.laligue.org/comment-lutter-contre-le-decrochage-scolaire/>> (consulté le 18/05/2014)

³⁵ Académie de Rouen. Prévention du décrochage. 2010. Disponible sur : <<http://ac-rouen.fr/la-prevention-du-decrochage-5058.kjsp?RH=ORIENTATION>>. (consulté le 10/02/2013)

³⁶ PUGIN Valérie et BAVOUX Pascale. Trajectoires Groupe Reflex. Etude exploratrice sur les jeunes décrocheurs. Disponible sur <[www.Afev_JRES2012_enquete_decrocheurs_VF\[1\].pdf](http://www.Afev_JRES2012_enquete_decrocheurs_VF[1].pdf)>. (consulté le 23/01/2013)

³⁷ opus cité note 7.

rapport aux camarades, aux enseignants », il y a une « tension entre le métier d'élève et le devenir d'adulte ».

3.2 *L'orientation subie*

Un élément à ne pas négliger est l'importance du choix d'orientation. L'orientation subie est en opposition à l'orientation choisie. DESCOINGS³⁸ précise qu'« une orientation subie est conséquence d'une information insuffisante et orientée, les lycéens choisissant une voie par défaut plus que par goût pour les contenus et les débouchés professionnels ». En effet, la fin du collège est un moment charnière en ce qui concerne la question de l'orientation. L'élève jugé non qualifié pour les filières d'enseignement général, est dirigé vers un lycée d'enseignement professionnel. Souvent vécue comme une injustice, l'orientation en lycée professionnel par défaut est un facteur de décrochage. C'est pour cela que beaucoup de sorties sans diplôme interviennent en lycée professionnel³⁹. De plus, une part des sorties précoces est constituée d'élèves sans solution de formation à la rentrée scolaire car ils n'ont pas été affectés dans la formation choisie, faute de disponibilités dans les sections sélectionnées. Ceci arrive principalement en lycée professionnel⁴⁰.

3.3 *L'absentéisme*

Selon BLAYA (2012), l'absentéisme est devenu une source de préoccupation pour la France à la fin des années 70. L'Inspection Générale de l'Éducation Nationale (1998) propose la définition suivante de l'absentéisme : « résulte de trois critères : sécher les cours, arriver en retard, être absent une journée ou plus, au cours des douze derniers mois ». Ils précisent que ces critères ont été revus et reprecisés pour y ajouter une notion de fréquence de ces trois conduites et le cumul de celles-ci. Si l'élève n'est jamais absent ou seulement de temps en temps, il est considéré comme peu ou pas absent, s'il fait l'une des trois conduites, il est considéré peu assidu, s'il fait souvent deux des trois conduites, c'est un absentéiste. L'article L131-8⁴¹ du code de l'éducation dit que « l'enfant qui a manqué la classe sans motif légitime ni excuse valable au moins quatre demi-

³⁸ DESCOINGS. A propos de préconisations [en ligne]. Disponible sur : <<http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/55/89/36/HTML/a0906a.htm>>. (consulté le 20/05/2014).

³⁹ opus cité note 1.

⁴⁰ La ligue de l'enseignement. Comment lutter contre le décrochage scolaire. Disponible sur : <<http://www.laligue.org/comment-lutter-contre-le-decrochage-scolaire/>> (consulté le 18/05/2014)

⁴¹ Code de l'éducation [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000025165453&cidTexte=LEGITEXT000006071121>>. (consulté le 05/03/2013)

journées dans le mois » est un absentéiste. Selon le CARIF-OREF des Pays de Loire⁴², « l'absentéisme est l'un des premiers symptômes du décrochage ». Un élève peut manquer les cours occasionnellement, ce qui peut être interprété comme le simple reflet des transgressions liées à l'adolescence. Il peut aussi abandonner car la motivation n'est plus là ou encore être atteint de phobie scolaire ce qui est alors le symptôme d'une pathologie. BLAYA (2012, p.26) indique que le cumul de difficultés sociales, familiales et scolaires peut favoriser l'absentéisme. Elle précise qu'il existe une « *forme particulière de retard, temps pendant lequel les élèves traînent devant le collège, discutent avec les copains, finissent de fumer leur cigarette (...) afin de ne pas assister aux cours* ». Souvent, ce sont les prémices d'un absentéisme plus régulier à venir. JELLAB⁴³ mentionne lui le « décrochage cognitif sur place » qui représente le décrochage en classe. Les élèves sont présents mais absents face aux cours dispensés, leur attention est ailleurs. Ceci peut également laisser présager une rupture scolaire.

3.4 Cas spécifique de la phobie scolaire, du refus scolaire

Il ne faut pas toujours considérer le décrocheur comme un élève s'étant découragé face aux études. En effet, FORTIN et PICARD (1999) affirment que les élèves en difficultés d'apprentissage ou en troubles du comportement tels que la phobie scolaire, sont des groupes à très fort risque de décrochage.

AJURIAGUERRA (1974, p.335) décrit la phobie scolaire par « enfants qui pour des raisons irrationnelles refusent d'aller à l'école et résistent avec des réactions très vives de panique quand on essaye de les y forcer ». MARRA, GAREL, LEGENDRE⁴⁴ parlent de « refus scolaire » ou « refus scolaire anxieux » qui sont deux expressions plus parlantes. Le refus scolaire est défini comme une difficulté majeure à aller à l'école, ceci associé à une détresse émotionnelle (anxiété, tristesse) (KING et BERNSTEIN, 2001)⁴⁵. Pour ces élèves, il est difficile de rester à l'école pour une journée entière (KEANEY et SILVERMAN, 1996)⁴⁶. ANDRE⁴⁷ (2011) précise que ces élèves vont ressentir une détresse marquée les jours d'école ou sauront trouver toutes sortes d'arguments pour quitter l'école. BRACONNIER (1997, p.8) mentionne qu'il ne faut pas

⁴² opus cité note 12

⁴³ opus cité note 10

⁴⁴ MARRA Donata, GARE Patricia, LEGENDRE Christian. Phobie scolaire et troubles de l'anxiété en milieu scolaire. 1997 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.afpssu.com/ressources/phobiescolaireetanxiete.pdf>>. (consulté le 20/03/2013).

⁴⁵ cité par ANDRE Christian. Le Refus scolaire à l'adolescence : évaluation et intervention. 2011. p.2 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.youscribe.com/catalogue/tous/ressources-professionnelles/emploi-et-carrieres/le-refus-scolaire-a-l-adolescence-evaluation-et-intervention-335429>>. (consulté le 23/03/2013).

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ ANDRE Christian. Le Refus scolaire à l'adolescence : évaluation et intervention. 2011. p.2 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.youscribe.com/catalogue/tous/ressources-professionnelles/emploi-et-carrieres/le-refus-scolaire-a-l-adolescence-evaluation-et-intervention-335429>>. (consulté le 12/03/2013).

confondre école buissonnière et phobie scolaire. L'école buissonnière est le fait de manquer l'école pour vaquer à d'autres occupations. Selon ANDRE⁴⁸, 5% des jeunes d'âge scolaire sont en refus scolaire.

3.5 *Processus menant au décrochage scolaire*

Selon DOUAT⁴⁹, il est important de noter que les élèves décrocheurs sont pour la plupart des élèves ayant connu le redoublement en classe de CP et / ou qui ont connu des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture lors du primaire.

Pour un élève, atteindre le statut de décrocheur prend un certain temps. En effet, selon l'académie de Rouen⁵⁰, le processus de progression vers le décrochage s'effectue de la façon suivante :

- Stade 1 : Incompréhension banalisée par l'élève où ne plus comprendre est accepté avec résignation ;
- Stade 2 : L'absence de travail personnel : devoirs non-rendus, aucune prise de notes ;
- Stade 3 : L'absentéisme, les attitudes de fuite et d'évitement ;
- Stade 4 : Le silence, la prostration, le repli ;
- Stade 5 : L'agressivité, la violence.

GUIGUE (1998) affirme que de la démotivation de l'élève s'en suit un engrenage d'inattention, de retards et d'absences parfois accompagnés d'actes déviants. Progressivement, le temps et les incidents faisant, l'élève se retire de la communauté scolaire.

3.6 *Profils prédominants de décrocheurs*

Plusieurs chercheurs ont fait ressortir des profils de décrocheurs.

Voici la classification selon BLAYA (2010) qui s'intéresse principalement à l'élève lui-même, son comportement, son niveau scolaire :

- les « inadaptés » : multiples difficultés scolaires, comportement perturbateur, repérés comme délinquants par l'institution scolaire ;

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ La ligue de l'enseignement. Comment lutter contre le décrochage scolaire. Disponible sur : <<http://www.laligue.org/comment-lutter-contre-le-decrochage-scolaire/>> (consulté le 18/05/2014)

⁵⁰ opus cité note 13

- les « délinquants cachés » : plus discrets, plutôt bien perçus par les enseignants, résultats scolaires légèrement inférieurs à la moyenne, pratiques déviantes voire délinquantes ;
- les « désengagés » : capacités pour réussir mais peu motivés par le travail scolaire, résultats proches de la moyenne, peu identifiés malgré leur absence d'intérêt pour l'école ;
- les « sous performants » : résultats scolaires très faibles ;
- les « décrocheurs de l'intérieur » : notes légèrement inférieures à la moyenne mais non repérés par les enseignants car leur comportement ne les fait pas remarquer ;
- les « dépressifs » : élèves en dépression peu repérés du fait de leurs notes dans la moyenne, de leur comportement très discret. La dépression est l'un des facteurs les plus favorables au risque de décrochage.

Une étude de POTVIN⁵¹ a également fait ressortir des profils parmi les décrocheurs. Il s'attarde au niveau scolaire, à l'environnement familial et à leur perception de la classe. Son classement est le suivant :

- Les « peu intéressés » : au niveau personnel, leur performance scolaire est très bonne, au niveau familial, ces élèves proviennent de familles qui présentent un bon fonctionnement mais les parents leur offrent peu de soutien affectif, au niveau de la classe, ils perçoivent peu d'ordre et peu d'organisation ;
- Les « troubles de comportement et difficultés d'apprentissage » : au niveau personnel, leur performance scolaire est très faible, ils vivent plusieurs problèmes familiaux, ils perçoivent peu d'ordre et peu d'organisation en classe ;
- Les « conduites antisociales cachées » : la performance scolaire est bonne mais légèrement en dessous de la moyenne, ils vivent plusieurs problèmes familiaux, ils perçoivent peu d'ordre et peu d'organisation en classe ;
- Les « dépressifs » : leur performance scolaire est dans la moyenne, ils présentent d'énormes problèmes au niveau familial et perçoivent peu d'ordre et peu d'organisation en classe.

⁵¹ POTVIN Pierre. Evaluation des types d'élèves à risque [en ligne]. Disponible sur : <http://www.pierrepotvin.com/6.%20Publications/depistage.pdf> > 9^{ème} colloque des psychoéducateurs en milieu scolaire, novembre 2006, p.13.

4 La gestion du décrochage scolaire

Afin de limiter le décrochage scolaire au sein des lycées, diverses réponses sont proposées.

Nous verrons, dans un premier temps, les réponses proposées au travers de la littérature.

Nous verrons, dans un second temps, les réponses mises en place au sein des établissements scolaires.

Nous verrons, dans un troisième temps, les solutions proposées actuellement par les institutions afin de permettre à un jeune décrocheur de reprendre goût aux études.

4.1 Selon la littérature

POTVIN et PINARD (2012) affirment que « du point de vue de la réussite éducative globale ou de la réussite éducative scolaire, on peut considérer le décrochage scolaire comme un échec qui touche tous les systèmes, à savoir le jeune lui-même, la classe, l'école, la famille et la société en général. ». BRONFENBRENNER (1979) propose un modèle permettant d'analyser un ensemble d'influences pouvant agir sur le développement de l'individu. Son travail accorde une attention particulière aux interactions entre les individus et leur environnement. Il décrit le microsystème (milieu immédiat de l'individu), le mésosystème (composé de différents microsystèmes, réseau de connections entre les environnements immédiats), l'exosystème (paramètres de l'environnement externe qui influencent le développement de manière indirecte), le macrosystème (contexte culturel plus large qui influence l'ensemble des autres systèmes, notamment à travers les particularités idéologiques propres de la société dans laquelle s'inscrit le phénomène à l'étude).

Selon GILLES, TIECHE CHRISTIANAT et DELEVAUX (2012) :

« des alliances éducatives peuvent donc se mettre en place à un niveau micro, en partenariat « jeune-famille-école », à un niveau méso en les étendant à d'autres acteurs des sphères sociales, judiciaire et du monde de la santé. Enfin, à un niveau macro englobant les niveaux micro et méso, des dispositifs communautaires peuvent mettre en œuvre de larges alliances au sein des régions et des états ».

Une étude de FORTIN & al. montre qu'il y a « quatre cibles importantes dans le cadre de programmes de prévention sur la persévérance scolaire : attitudes des enseignants, réussite scolaire, coopération et engagement en classe, et encadrement familial tant pour les filles que pour les garçons ». Selon BALAS (2012), pour mettre fin au décrochage scolaire, il ne s'agit pas seulement d'en identifier les causes, mais de mettre en place une réflexion sur l'enseignement proposé qui permettrait de faire évoluer la situation. Pour lui, la lutte contre le décrochage

scolaire doit être la priorité des régions, dans le but de la réussite de chacun mais aussi dans le cadre du combat collectif pour la justice sociale.

4.2 *Au sein des établissements scolaires pour limiter le décrochage*

4.2.1 Eviter les orientations subies

C'est une évidence que l'orientation subie figure parmi les principales causes d'absentéisme, et par conséquent, de décrochage. Un élève qui n'est pas motivé par sa formation aura plus de difficultés à prendre le chemin de l'école chaque matin. Actuellement a lieu l'expérimentation du « dernier mot aux familles »⁵² concernant l'orientation des élèves en fin de troisième. Ce nouveau procédé a pour but d'éviter le sentiment qu'ont beaucoup d'élèves, d'être bloqués dans des choix d'orientation. Cette expérimentation lancée depuis la rentrée 2013 a pour but de participer à la réussite éducative de l'élève en suscitant son implication et son engagement dans son parcours.

L'orientation des élèves doit être suivie pour prévenir le décrochage scolaire. L'objectif est qu'aucun élève ne se trouve sans solution à l'issue des procédures d'affectation⁵³.

4.2.2 Lutter contre l'absentéisme

Le rapport 2002 de la commission d'enquête du Sénat sur la délinquance juvénile⁵⁴ stipule que lutter contre l'absentéisme et lutter contre l'échec scolaire est souvent la même bataille.

Selon BLAYA (2012, p.35), les textes officiels depuis les années 90 engagent les établissements scolaires à la mobilisation et au recensement plus précis des absences (BO n°39 du 31-10-96 ; décret n°2004-162 du 19 février 2004 ; Circulaire n°2004-054 du 23 mars 2004). Jusqu'en 2013, l'absentéisme était régi par la circulaire 2011-0018 du 31 janvier 2011 qui appliquait la loi 2010-1127 du 28 septembre 2010 donnant la possibilité de retirer les allocations familiales aux familles dont l'enfant était en absentéisme chronique⁵⁵. Ce dispositif a été abrogé en 2013, mais conservé dans sa forme initiale à savoir :

⁵² Ministère de l'Education Nationale. Communication sur la lutte contre le décrochage scolaire lors du conseil des ministres du 19 janvier 2011 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid54714/communication-sur-la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-au-conseil-des-ministres.html>>. (consulté le 15/01/2013).

⁵³ opus cité note 52

⁵⁴ CARLE Jean-Claude, SCHOSTECK Jean-Pierre. Rapport de commission d'enquête n° 340 (2001-2002), fait au nom de la commission d'enquête, déposé le 27 juin 2002 [en ligne]. Disponible sur <http://www.senat.fr/rap/r01-340-1/r01-340-1_mono.html>. (consulté le 15/03/2013).

⁵⁵ Mission permanente d'évaluation de la politique de prévention de la délinquance. La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/mission_prevention_de_la_delinquance_la_lutte_contre_l_absenteisme_et_le_decrochage_scolaires_octobre_2011.pdf>. (consulté le 10/01/2014)

- l'avertissement des parents ;
- puis la convocation des parents ;
- puis la possibilité de sanctions⁵⁶.

La loi du 31 janvier 2013⁵⁷ supprime la procédure de suspension des allocations familiales et le contrat de responsabilité parentale. Le dialogue avec les parents d'élèves est privilégié. Le nouveau dispositif met en place une procédure d'accompagnement des parents d'élèves centrée sur l'établissement d'enseignement scolaire avec la désignation d'un personnel d'éducation référent pour chaque élève concerné.

Un nouveau plan sur deux axes⁵⁸ est présenté pendant l'année scolaire 2013-2014 :

- la réactivité (mise en œuvre immédiate) ;
- la pluralité (prise en compte des causes multiples de l'absentéisme et intervention de l'ensemble des acteurs du domaine de l'éducation).

4.2.3 Accompagner les élèves en état de phobie scolaire

Selon ANDRE⁵⁹, pour aider les élèves souffrant de phobie scolaire, il est primordial que les divers professionnels médicaux et psychosociaux forment une équipe avec les intervenants du milieu scolaire. Cette équipe est composée de la direction scolaire, des enseignants, des responsables de service de santé (infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux) et de la psychoéducation (psychoéducateurs, techniciens en éducation spécialisée ou éducateurs). Les parents doivent être partie prenante de l'intervention. L'idée générale étant de favoriser une intégration complète du jeune à son milieu scolaire, académique et social. Dans ce but, des classes relais ont été instaurées. Leur but est de réinsérer les jeunes dans un parcours de formation tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté. L'accueil dans ces classes peut varier d'une semaine à plusieurs mois⁶⁰.

⁵⁶ opus cité note 1

⁵⁷ opus cité note 1

⁵⁸ opus cité note 1

⁵⁹ opus cité note 47

⁶⁰ *ibid.*

4.2.4 Mise en place de l'accompagnement personnalisé

Une des dernières actions pour lutter contre le décrochage scolaire a été la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Celui-ci a pour but d'offrir aux élèves des axes variés afin de pallier leurs diverses lacunes.

Selon le Bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010, l'accompagnement personnalisé⁶¹ est obligatoire pour tous les élèves de la seconde à la terminale, autant pour les lycéens des voies générales, technologiques que professionnelles. Il est intégré à l'horaire des élèves et se déroule sur 72 heures annuelles, soit 2 heures par semaine en moyenne. C'est un temps d'enseignement distinct des heures de cours traditionnelles qui ne présente pas d'objectif lié aux programmes ou aux référentiels.

L'accompagnement personnalisé⁶² prévoit plusieurs actions :

- le soutien aux élèves rencontrant des difficultés ;
- l'approfondissement des connaissances ou une autre approche des disciplines étudiées ;
- une aide à l'orientation, qui s'appuie sur le parcours de découverte des métiers et des formations.

Voici ce que l'accompagnement personnalisé⁶³ prévoit pour chaque classe :

CLASSE	OBJECTIFS
Seconde	- il aide les élèves à s'adapter aux exigences du lycée, - à acquérir des méthodes de travail, - à construire leur projet d'orientation.
Première	- il favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation, - il prépare les élèves à commencer à se projeter après le baccalauréat.
Terminale	- les activités portent en priorité sur les enseignements spécifiques de chaque série, pour aider les élèves à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur afin de finaliser leurs choix d'orientation.

⁶¹ Eduscol. L'accompagnement personnalisé, pour tous les élèves de la seconde à la terminale [en ligne]. Disponible sur <<http://eduscol.education.fr/cid54928/accompagnement-personnalise.html>>. (consulté le 20/02/14).

⁶² *ibid.*

⁶³ *ibid.*

4.2.5 De l'internat d'excellence à l'excellence de tous les internats

A l'origine des internats de la réussite⁶⁴ tels qu'ils seront nommés à la rentrée 2014, les internats d'excellence. Ces internats⁶⁵ s'adressent à des collégiens, lycéens et étudiants motivés, ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour réussir dans leurs études. Il s'agit de mettre à disposition des élèves qui en ont le plus besoin, un établissement innovant dans son fonctionnement et son offre pédagogique et éducative. Cette mesure pour la promotion de l'égalité des chances, mise en place en 2008, est inscrite depuis 2009 parmi les priorités nationales. À la rentrée 2012, 45 internats d'excellence proposent 4 173 places dans différentes académies. Avec les 6 940 places labellisées et les 382 places proposées dans des établissements privés, ce sont près de 11 500 places « internat d'excellence » disponibles en 2012-2013. A la rentrée 2014, ces internats seront rebaptisés internats de la réussite et élargie à chaque internat de France. En effet, l'internat est jugé comme un puissant vecteur d'égalité. Les familles souhaitant la sécurisation du parcours scolaire de leurs enfants, autant pour les quartiers jugés prioritaires que pour les territoires ruraux privilégient la scolarité en internat. Le programme d'investissement pour l'avenir en collaboration avec l'Éducation Nationale prévoit la revalorisation des internats.

4.3 *Actions permettant le retour dans le système éducatif des décrocheurs*

4.3.1 Actions du gouvernement

BLAYA (2012) indique que, depuis 20 ans, la lutte contre le décrochage scolaire est prioritaire pour le ministère de l'Éducation Nationale. De ce fait, un programme de recherche sur les processus de déscolarisation alliant le ministère de la justice, le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, et la Délégation interministérielle à la ville a été lancé. La succession de ministres de l'Éducation Nationale a fait avancer la lutte contre le décrochage scolaire. En effet, un plan national de lutte contre le décrochage scolaire a été annoncé par CHATEL⁶⁶ début 2011. Le but étant d'identifier tous les jeunes adultes de plus de 16 ans ayant

⁶⁴ Eduscol. Ministère de l'Éducation Nationale [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid47681/l-internat-dispositif-accompagnement.html>> (consulté le 23/05/2014)

⁶⁵ Ministère de l'Éducation Nationale. *Les internats d'excellence*. 1er septembre 2011 [en ligne]. Disponible sur : <<http://education.gouv.fr/cid50541/les-internats-d'excellence.html>>. (consulté le 02/03/2013)

⁶⁶ opus cité note 52

quitté l'école sans diplôme afin de les aider à se réinsérer. PEILLON⁶⁷, fin 2012, déclarait vouloir suivre ce chemin. Il intervenait de la façon suivante :

« Aujourd'hui on est capable de raccrocher 9 500 jeunes sortis du système scolaire et je souhaiterais que nous passions à 20 000 en 2013. Vous savez que l'objectif du président de la République est qu'on diminue par deux (le nombre de décrocheurs), c'est-à-dire qu'il faudrait arriver à 70 000 à la fin du quinquennat. C'est un objectif raisonnable ».

Un an après, à la vue du bilan pour l'année 2013, PEILLON⁶⁸ veut parvenir à raccrocher cette année 25 000 jeunes ayant quitté le système scolaire sans qualification.

Dernièrement, dans sa lettre aux membres de la communauté éducative, du 20 mai 2014, l'actuel ministre de l'Éducation Nationale, HAMON⁶⁹ stipulait :

« dans la même ligne, les efforts menés ces derniers mois pour lutter contre le décrochage scolaire et la lutte contre toutes les discriminations seront poursuivis. Tous les moyens seront mobilisés pour prévenir le décrochage et 25 000 jeunes décrocheurs se verront proposer un retour en formation en 2014 ».

4.3.2 Le dispositif « formation qualification-emploi »

Des plates-formes territoriales de suivi et d'appui aux décrocheurs sont implantées dans chaque région française. Actuellement, nous parlons de la « mission de lutte contre le décrochage » MLDS qui remplace la « mission générale d'insertion » MGI. Elle anime des nouveaux réseaux dont le réseau « formation qualification emploi » FOQUALE⁷⁰. Depuis septembre 2013, avec l'aide de ce réseau, des référents « décrochage scolaire » sont nommés dans les établissements du second degré à fort taux d'absentéisme et de décrochage pour accompagner les actions de remédiation mises en place par la MLDS⁷¹.

⁶⁷ AFP. Vincent PEILLON en croisade contre le décrochage scolaire. Liberation.fr, 4 décembre 2012 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.liberation.fr/societe/2012/12/04/vincent-peillon-en-croisade-contre-le-decrochage-scolaire_864960> (consulté le 06/12/2012)

⁶⁸ AFP. Décrochage scolaire, PEILLON vise 25 000 jeunes « raccrochés » en 2014. RTL .fr, 8 janvier 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.rtl.fr/actualites/info/politique/article/decrochage-scolaire-peillon-vise-25-000-jeunes-raccroches-en-2014-7768612806>> (consulté le 15/01/2014)

⁶⁹ Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Lettre aux membres de la communauté éducative [en ligne]. Disponible sur <http://cache.media.education.gouv.fr/file/05_Mai/73/9/2014-lettre_rentree_324739.pdf>. (consulté le 02/06/2014)

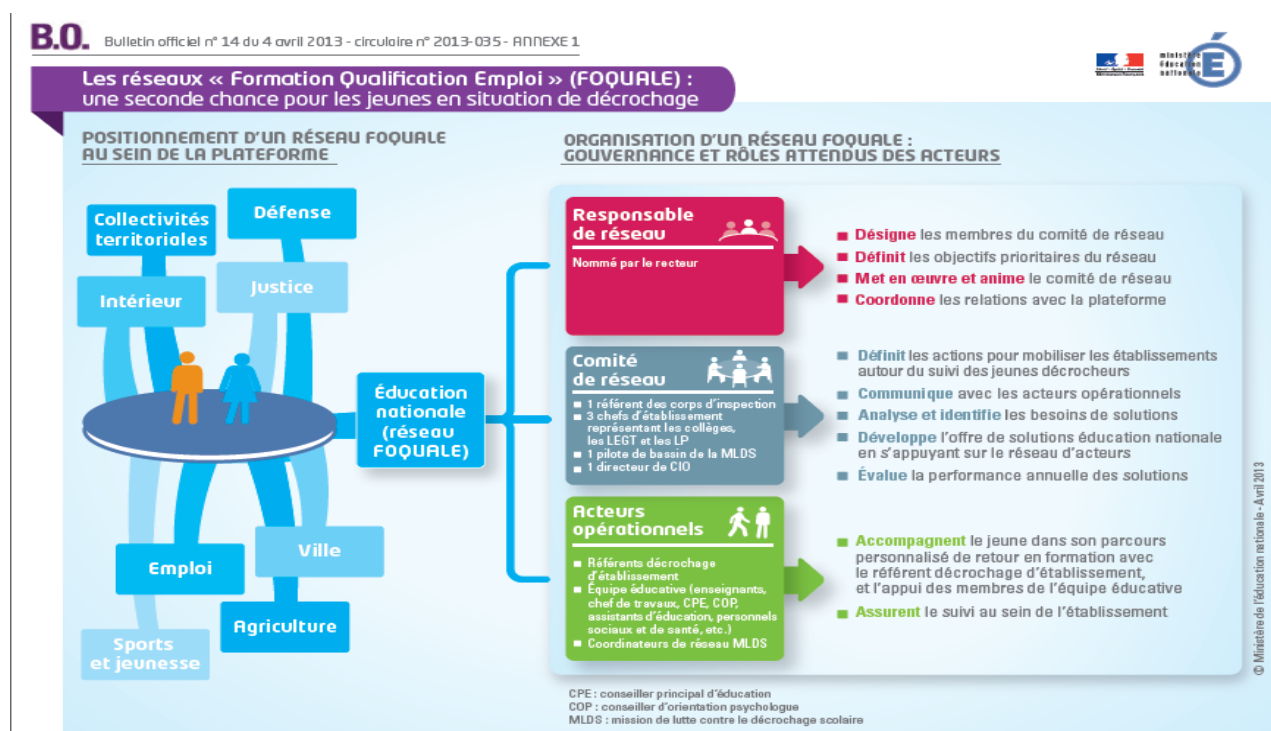
⁷⁰ Opus cité note 2

⁷¹ Eduscol. Remédiation au décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid48493/reseaux-formation-qualification-emploi-foquale.html>>. (consulté le 10/01/2014).

Dans chaque établissement scolaire, les référents ont pour mission⁷² :

- d'accompagner les équipes éducatives dans la construction du volet décrochage du projet d'établissement ;
- de prendre en charge en cours d'année les élèves de plus de 16 ans, à la demande des établissements, et de leur proposer la possibilité de retourner en formation initiale ou d'avoir recours à la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs ;
- d'organiser les actions de raccrochage des élèves à l'Éducation Nationale pour lesquels la reprise de scolarité en formation initiale est la solution la plus adaptée.

Illustration 5 Le réseau FOQUALE



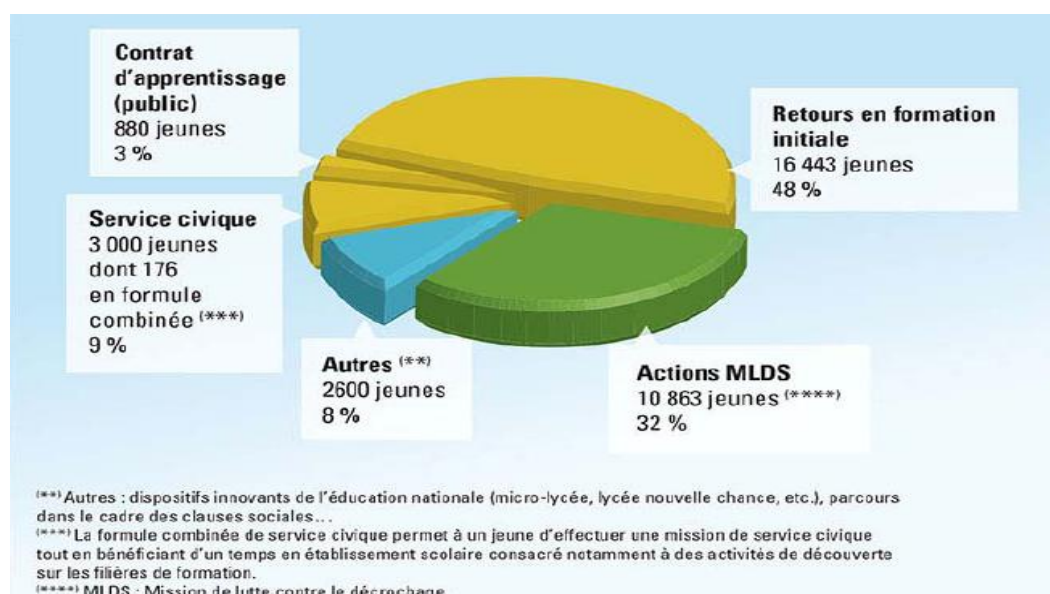
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, 2013

Pour 2013, 180 000 jeunes décrocheurs ont été contactés par les réseaux FOQUALE⁷³. 100 000 ont bénéficié d'un entretien. Il s'est conclu par une prise en charge de 34 000 jeunes décrocheurs.

⁷² Eduscol. Remédiation du décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur : < <http://eduscol.education.fr/cid55115/lutte-contre-le-decrochage.html> >. (consulté le 10/01/2014)

⁷³ Vie publique au Cœur du débat public. Lutte contre le décrochage scolaire : 34 000 bénéficiaires en 2013 [en ligne]. Disponible sur < <http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/lutte-contre-decrochage-scolaire-34-000-beneficiaires-2013.html> >. (consulté le 14/01/2014)

Graphique 6 Bilan pour 2013 du réseau FOQUALE



Source : Delcom, Ministère de l'Education Nationale, 2014

Nous pouvons nous rendre compte que sur ces 34 000 jeunes pris en charge par le réseau FOQUALE, 16 443 sont retournés en formation initiale. Pour l'année 2014, l'objectif est porté à 25 000 jeunes⁷⁴.

4.3.3 Le collège et lycée Elitaire pour tous (CLEPT) de Grenoble

Une équipe de rénovation de la voie professionnelle de l'académie Orléans-Tours (2006) présente le fonctionnement du Collège et Lycée Elitaire pour tous (CLEPT) de Grenoble, établissement innovant accueillant des décrocheurs. Des élèves ayant quitté l'école pendant une quinzaine de mois ont pu raccrocher aux apprentissages, aux enjeux de l'école grâce à des propositions alternatives qui prévoient le travail en équipe des enseignants, l'efficacité du décroisement disciplinaire, les bienfaits du monitorat, la souplesse accueillante et la fermeté structurante des équipes.

4.3.4 Les microlycées

BROUX et DE SAINT DENIS (2013) présentent les « microlycées ». Ils décrivent ces établissements comme innovants, privilégiant l'expérimentation pédagogique et la recherche

⁷⁴ *ibid.*

d'alternatives. En effet, ces élèves aux parcours divers dus à leur précédente scolarité ont des besoins différents et doivent être accompagnés un à un pour accéder à ce qu'ils ont déjà fui une première fois. EDUSCOL précise que les « microlycées »⁷⁵ participent à la mise en place de dispositifs de la deuxième chance ainsi que de structures scolaires expérimentales. Ils constituent une des solutions appropriées aux élèves décrocheurs afin de reprendre des études après interruption de leur scolarité. Chaque micro-lycée accueille des élèves volontaires, sans solution de scolarité à qui ils proposent des parcours de reprise d'études. Ces structures sont rattachées à des EPLE et bénéficient des moyens des académies et des partenaires comme la région. L'objectif à attendre est la création d'au moins un micro-lycée par académie.

4.3.5 Le réseau des « écoles de la deuxième chance »

PUGUIN (2008) présente les « écoles de la deuxième chance » (E2C) proposant des parcours d'insertion professionnelle à un public de décrocheurs de 18 à 25 ans. L'objectif de ces structures est de permettre à ces jeunes d'accéder à des compétences de base afin de s'engager dans une formation ou même de trouver un emploi. Le parcours permet une remise à niveau, l'adaptation à l'environnement social et à la découverte des métiers et du monde de l'entreprise. Les E2C⁷⁶ sont rassemblées autour d'une association : « Le réseau des écoles de la deuxième chance » (Réseau E2C France) depuis juin 2004. En 2012, les écoles de la deuxième chance ont accueilli 13 036 jeunes, soit une progression de 14 % par rapport à 2011, sur 107 sites. Pour 2013 était prévu l'accueil de 14 200 jeunes en structures. Avec 58 % de réussite, le dispositif confirme son efficacité dans l'intégration sociale et professionnelle des jeunes adultes sans diplôme, ni qualification. Grâce à son efficacité, le Réseau E2C France s'inscrit dans un nouveau paysage institutionnel. Ce dispositif est en attente de labellisation afin de préserver la qualité du dispositif.

4.3.6 Service civique

Le service civique⁷⁷ s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, y compris à ceux sans qualification. Les élèves décrocheurs sont dirigés vers ce type de missions par le biais des MLDS.

⁷⁵ Eduscol. Microlycées [en ligne]. Disponible sur <<http://eduscol.education.fr/pid23199-cid53699/presentation.html>>. (consulté le 10/01/2014)

⁷⁶ Réseau E2C France. Réseau des écoles de la deuxième chance en France [en ligne]. Disponible sur <<http://www.reseau-e2c.fr/>>. (consulté le 10/01/2014)

⁷⁷Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. *Service civique, des valeurs, un engagement* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.service-civique.gouv.fr/content/vous-avez-arrête-les-cours-engagez-vous-en-mission-de-service-civique>> (consulté le 15/01/2014)

Deux options existent :

- le « Service Civique à plein temps » : permet de s'engager dans un Service Civique à plein temps, avec en parallèle un accompagnement personnalisé de l'Éducation Nationale.
- le « Service Civique en alternance » : permet une alternance entre une mission de Service Civique (trois jours par semaine) et une formation scolaire (deux jours) où il bénéficie d'un parcours personnalisé en EPLE avec un accompagnement permettant de renouer avec les apprentissages et la pratique professionnelle.⁷⁸

BAVOUX et PUGIN⁷⁹ affirment que les jeunes raccrocheurs qui ont eu accès à ces diverses structures ont pu redonner un sens à leur formation, reprendre confiance en eux et en leurs capacités afin d'accéder à un métier qui leur plaira.

5 La problématique

La revue de littérature nous a permis de définir les concepts utiles à la compréhension de la thématique du décrochage scolaire. Comme nous avons pu le constater, la notion de décrochage scolaire prend en compte différents facteurs et différents processus qui mènent l'élève à quitter le cursus scolaire sans diplôme. Nous avons pu remarquer que des actions afin de limiter le décrochage au sein des établissements (lutte contre l'absentéisme, éviter l'orientation subie ou l'accompagnement personnalisé) ont été mises en place. Des structures spéciales permettent de faire raccrocher les élèves (microlycées, écoles de la deuxième chance, service civique, ...) ont eu des résultats encourageants pour l'année 2013.

Cependant, suite à cette revue de littérature, nous n'avons pas pu mettre en lumière la façon dont les enseignants de pratique en lycée professionnel, sur la filière hôtellerie-restauration, sont sensibilisés au décrochage scolaire et s'ils l'intègrent dans leurs pratiques pédagogiques.

6 Système d'Hypothèses

Afin de répondre à cette question générale, il convient de proposer un système d'hypothèses éclairant. Ce dernier permettra d'analyser la question de recherche.

⁷⁸ *ibid.*

⁷⁹ Opus cité note 17

Hypothèse générale :

Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel hôtellerie-restauration, sont sensibilisés au décrochage scolaire et l'intègrent dans leurs pratiques pédagogiques.

Cette hypothèse étant plutôt générale et sur un champ de possibilité très large, il convient de la décliner en hypothèses opérationnelles afin de répondre au mieux aux enjeux induits par cette hypothèse générale.

Hypothèses opérationnelles :

- Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel hôtellerie-restauration, sont informés du décrochage scolaire.
- Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques.
- Les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.

PARTIE 2 :

PROTOCOLE DE RECHERCHE
ET
RÉSULTATS

Dans cette partie, nous allons rechercher si les enseignants de pratique des lycées professionnels du secteur de l'hôtellerie-restauration sont sensibilisés au décrochage scolaire et s'ils l'intègrent dans leurs pratiques pédagogiques.

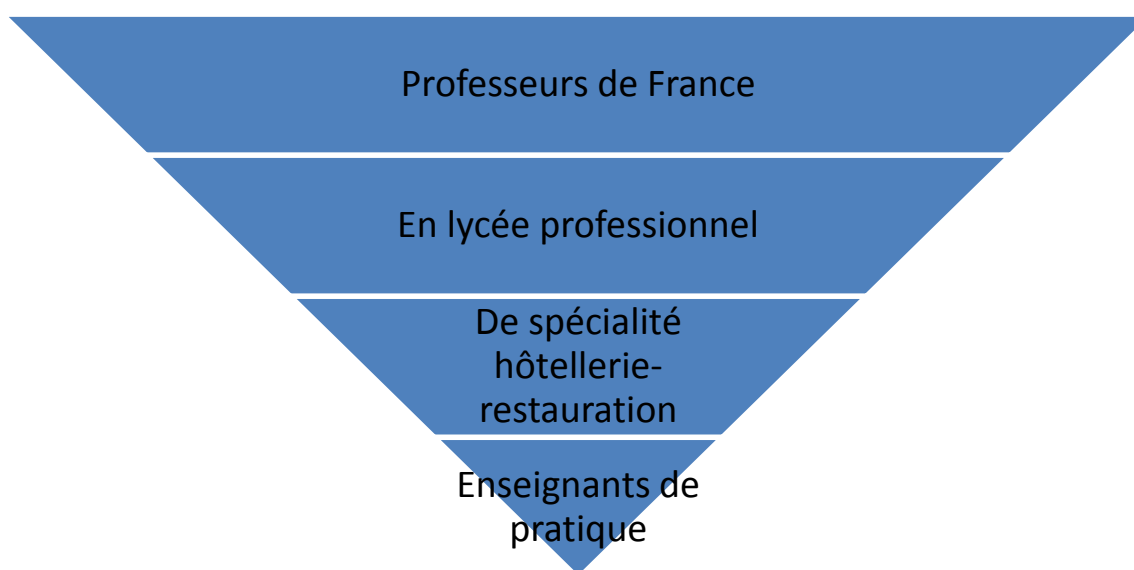
Nous avons procédé, dans le cadre de notre enquête de terrain, à l'envoi d'un questionnaire aux professeurs de pratique, au sein des établissements professionnels de spécialité hôtellerie-restauration, afin de faire ressortir si ces enseignants sont sensibilisés au décrochage scolaire et l'intègrent dans leurs pratiques pédagogiques.

1 Le questionnaire enseignant

Nous avons procédé à une étude quantitative, par le biais d'un questionnaire (annexe 1). Celui-ci a pour axe de recherche : les enseignants de pratique, en hôtellerie-restauration, sont sensibilisés au décrochage scolaire et l'intègrent dans leurs pratiques pédagogiques.

1.1 Echantillonnage

Ce questionnaire s'adresse aux professeurs de pratique, en lycée professionnel du secteur de l'hôtellerie-restauration, sur toute la France. Cette cible est particulièrement précise, puisque sur tous les enseignants de France, ce questionnement est adressé aux professeurs des lycées professionnels, et encore plus précisément, dans les établissements proposant la spécialité hôtellerie-restauration, et encore plus précisément, aux professeurs de pratique.



Ce questionnaire a été envoyé par le biais du système de stockage et de partage de fichiers en ligne « Google Drive ». Nous avons procédé à un échantillonnage combiné⁸⁰, qui consiste à combiner plusieurs méthodes d'échantillonnage.

Ici, l'échantillonnage boule de neige⁸¹ a été utilisé puisque le questionnaire a été envoyé à une large liste de lycées professionnels hôteliers, qui se sont chargés de transférer le questionnaire aux professeurs de pratiques en hôtellerie-restauration.

L'échantillonnage de jugement⁸² est également appliqué puisque certains répondants ont été sélectionnés car ils correspondaient aux critères de sélection du répondant type.

Au regard de cette enquête, il faut rester conscient du fait que tous les professeurs de France, de pratique, en lycée hôtelier professionnel n'ont pas répondu. Ce questionnaire permet simplement de dégager une tendance. Peut-être qu'avec des moyens plus conséquents, aurait-il été intéressant de procéder à un échantillonnage par quota⁸³ qui aurait permis de sélectionner les répondants en fonction de certaines caractéristiques de la population de façon à construire un échantillon représentatif.

1.2 *Création du questionnaire*

Pour créer ce questionnaire, nous sommes partis de grands axes de questionnement qui nous ont permis de construire les questions. Ces axes sont :

- La reconnaissance des décrocheurs, la « déclaration » des décrocheurs aux enseignants,
- La proportion d'élèves en difficultés dans les classes,
- La mise en place de pédagogies ou de suivis spécifiques par le professeur et l'établissement pour lutter contre le décrochage scolaire,
- L'évolution des élèves face à ces actions.

⁸⁰ Yves CINNOTI. Cours de Master 1 (année 2012-2013) Analyse des données quantitatives et qualitatives.

⁸¹ *ibid.*

⁸² *ibid.*

⁸³ *ibid.*

Nous avons ensuite rédigé les questions et avons utilisé divers type de questionnements :

- Des questions ouvertes⁸⁴ : interrogation qui n'induit pas de réponses préétablies, qui laisse au répondant la possibilité de s'exprimer avec ses propres mots.

Ce type de questionnaire est plutôt dans une démarche qualitative.

Exemple :

Quelles sont vos démarches afin de permettre à ces élèves de raccrocher aux études ?

- Des questions fermées⁸⁵ : interrogation qui propose au répondant un choix de réponses préétablies.

Ces questions fermées sont soit à choix unique (une seule possibilité de réponse), soit à choix multiple (plusieurs possibilités de réponses).

Exemple de choix unique :

Depuis combien de temps enseignez-vous ?

Première année à 3 ans / de 4 à 10 ans / de 11 à 20 ans / de 21 ans à plus.

Exemple de choix multiple :

Si oui, sur quoi trouvez-vous les évolutions les plus marquées ?

Motivation / Estime de soi / Meilleurs résultats / Autres.

D'un côté, les questions ouvertes permettent de laisser libre cours au répondant dans le choix de sa réponse et permettent de faire avancer l'étude. De l'autre côté, les questions fermées permettent d'axer le répondant vers un certain choix de réponses ciblées afin d'établir des tendances.

1.3 Retour des questionnaires

Les questionnaires ont été envoyés à partir du début du mois de février et jusqu'à la fin du mois de mai. Nous avons obtenu 58 réponses qui ont été centralisées informatiquement grâce au système « Google Drive » et retraités par nos soins afin d'être interprétés.

⁸⁴ Définitions marketing. Définition question ouverte [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.definitions-marketing.com/Definition-Question-ouverte>>. (consulté le 30/05/2014)

⁸⁵ Définitions marketing. Définition question fermée [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.definitions-marketing.com/Definition-Question-fermee>>. (consulté le 30/05/2014)

1.4 Précisions sur les répondants

Diverses questions posées au début du questionnaire permettent de situer les répondants :

Je suis un homme ou une femme :

Femme	61 %
Homme	39 %

J'ai :

Moins de 25 ans	9 %
De 26 à 35 ans	26 %
De 36 à 45 ans	32 %
De 46 à 55 ans	28 %
De 56 ans et plus	5 %

Je suis enseignant en :

Service et commercialisation	46 %
Cuisine	45 %
Autres	9 %

Cette année, j'enseigne à des :

Seconde Baccalauréat Professionnel	23 %
Première Baccalauréat Professionnel	19 %
Terminale Baccalauréat Professionnel	26 %
CAP	31 %

J'enseigne depuis :

Première année à 3 ans	20 %
de 4 ans à 10 ans	33 %
de 11 à 20 ans	35 %
de 21 ans et plus	13 %

J'ai arrêté les études après l'obtention du :

Brevet des collèges	0 %
Baccalauréat	4 %
Brevet de technicien supérieur	25 %

Licence	36 %
Master	32 %
Autre	4 %

Je suis allé à l'UFM :

oui	53 %
non	47 %

Cette année, je suis :

de 1 à 15 élèves	11 %
de 16 à 30 élèves	24 %
de 31 à 60 élèves	47 %
de 61 à 100 élèves	15 %
plus de 101 élèves	4 %

2 Analyse des résultats

Afin que l'analyse des résultats soit la plus claire possible, nous allons l'établir au regard des hypothèses. Nous vous proposerons une lecture pour chaque étape, articulée selon résultats de recherche et analyse des résultats.

La présentation des résultats de recherche et l'analyse des résultats de recherche se fait selon trois grandes parties, prédéfinies par les hypothèses opérationnelles :

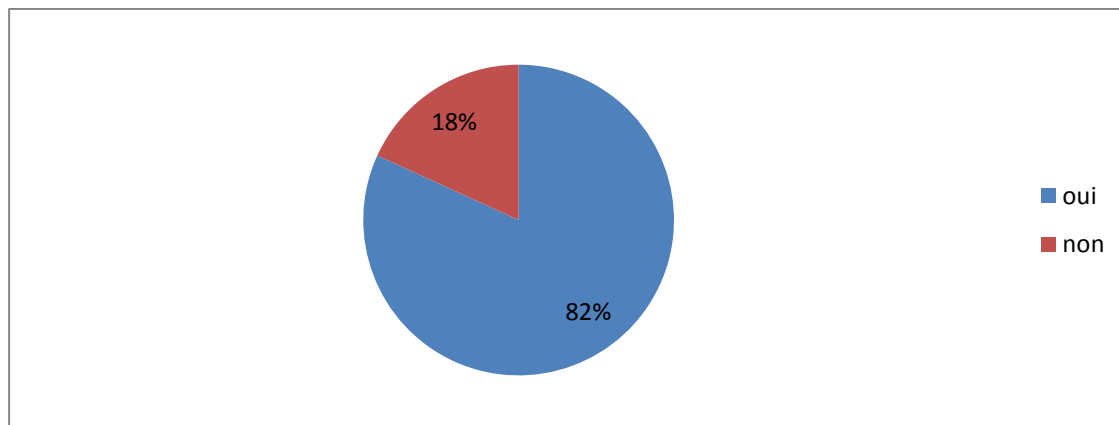
- Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel du secteur hôtellerie-restauration, sont informés du décrochage scolaire.
- Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques.
- Les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.

2.1 Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel hôtellerie-restauration, sont informés du décrochage scolaire.

Nous allons tenter de répondre à l'hypothèse 1 : Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel du secteur hôtellerie-restauration sont informés au sujet du décrochage scolaire.

2.1.1 Résultats de recherche

Question : Avez-vous, dans vos classes, des élèves en grandes difficultés scolaires ?

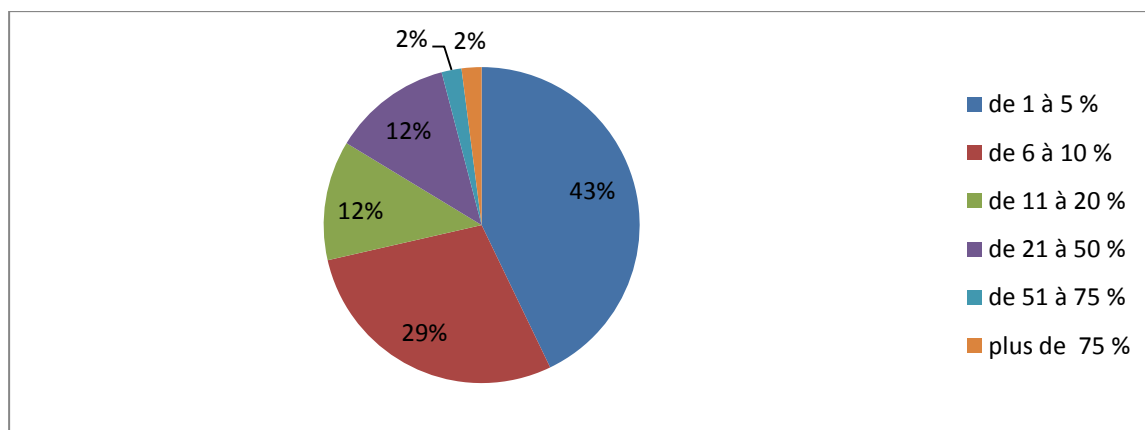


Au travers de cette question, nous avons cherché à faire ressortir si les répondants avaient des élèves en grandes difficultés scolaires dans leurs classes.

- 82 % des répondants déclarent avoir dans leurs classes, des élèves en grandes difficultés scolaires.

Les difficultés scolaires font parties du processus qui mène au décrochage scolaire. Nous remarquons que plus de $\frac{3}{4}$ des répondants sont confrontés à des élèves en difficultés, ils sont donc aux premières loges afin de mettre en place des procédés permettant de limiter le processus.

Question : Si oui, quelle est leur proportion face au nombre d'élèves de la classe ?



Au travers de cette question, nous avons cherché à faire ressortir la proportion des élèves en grandes difficultés scolaires face au nombre total d'élèves suivi par les répondants.

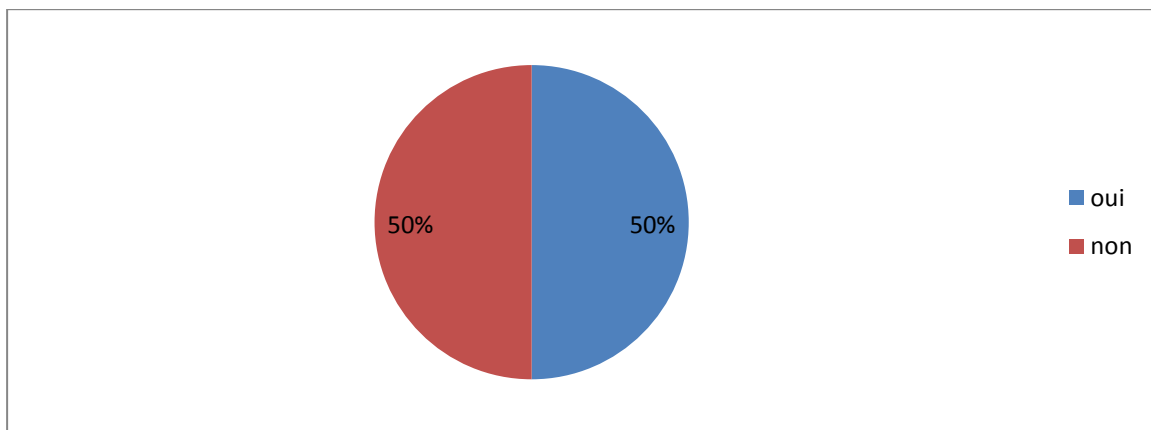
- Pour 43% des répondants, ils ont 1 à 5 % d'élèves en grandes difficultés scolaires.
- Pour 29 % des répondants, ils ont 6 à 10 % d'élèves en grandes difficultés scolaires.

En d'autres termes, si l'on cumule ces deux tranches, pour une classe de 20 élèves, dans trois cas sur quatre, il y a au maximum deux élèves en grandes difficultés scolaires par classe.

Ceci signifie que dans un cas sur quatre, il y a plus de deux élèves en grandes difficultés scolaires pour une classe de 20 élèves.

La notion d'élèves en difficultés scolaire est très présente dans les classes, l'enseignant est donc l'un des premiers acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire.

Question : Avez-vous, en début d'année, été alerté sur certains élèves reconnus en grandes difficultés scolaires ?



Au travers de cette question, nous avons voulu savoir si les répondants étaient renseignés en début d'année au sujet des élèves en grandes difficultés scolaires.

- pour la moitié des répondants, les cas d'élèves en grande difficultés scolaire ont été déclarés.
- Ceci signifie que pour l'autre moitié, l'information n'est pas effectuée.

Il est important de prévenir les enseignants dès la rentrée, sur les cas d'élèves en difficultés, afin d'agir efficacement et de leur proposer des solutions afin de stopper un processus menant au décrochage. Laisser passer des mois très précieux, le temps que les enseignants se rendent compte par eux-mêmes que l'élève est en souffrance, et l'élève aura eu le temps de décrocher...

Afin de couper l'herbe sous le pied à ce processus, il est important de mettre en place des procédés mettant l'accent sur la reconnaissance des élèves en difficultés dès la rentrée.

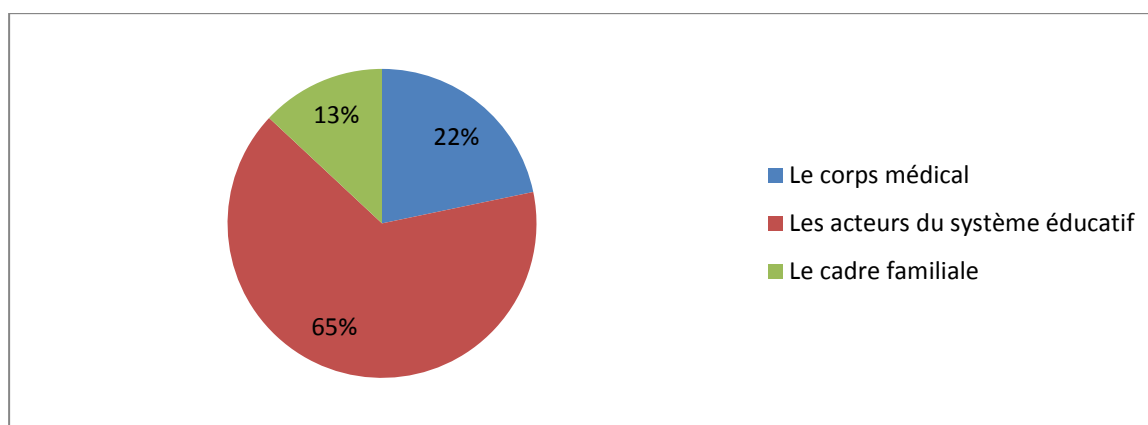
Question: Si oui, qui vous a renseigné ?

Réponses :

L'enseignante ULIS, le corps enseignant
Le prof principal sur les dys
Professeurs principaux
Les PAI mis en place par les infirmières, médecins scolaires
L'infirmière, mais les infos n'ont pas été très claires...
Le PP
Collègues, CPE, COP
Les parents et professeur principal
La MDPH et les anciens professeurs
Collègues, CPE, COP
CPE > Primo arrivants, autres enseignants
Par le professeur principal et l'infirmière scolaire
SESSAD – Educateurs Parents – bulletins scolaires
COP, familles
Chef d'établissement, professeur principal, collègues
Le chef d'établissement, les parents
L'éducateur
MDPH, SESSAD, éducateurs
Le proviseur et les parents
Enseignants, collègues
Vie scolaire et professeur principal
La directrice
Des collègues profs
Proviseur

Au travers de cette question, nous avons voulu savoir, dans le cas où les répondants étaient prévenus concernant des élèves en grandes difficultés scolaires, qui les avaient renseignés.

Après étude de ces diverses réponses, sont apparues trois tendances.



- Lorsque les répondants sont prévenus pour un cas d'élève en difficulté, c'est dans 65 % des cas, par un acteur du système éducatif.

Par acteur du système éducatif, nous entendons : le corps enseignant, le professeur principal, le chef d'établissement, l'enseignant ULIS, le CPE, le COP.

- Dans 22 % des cas, c'est un acteur du corps médical qui a prévenu.

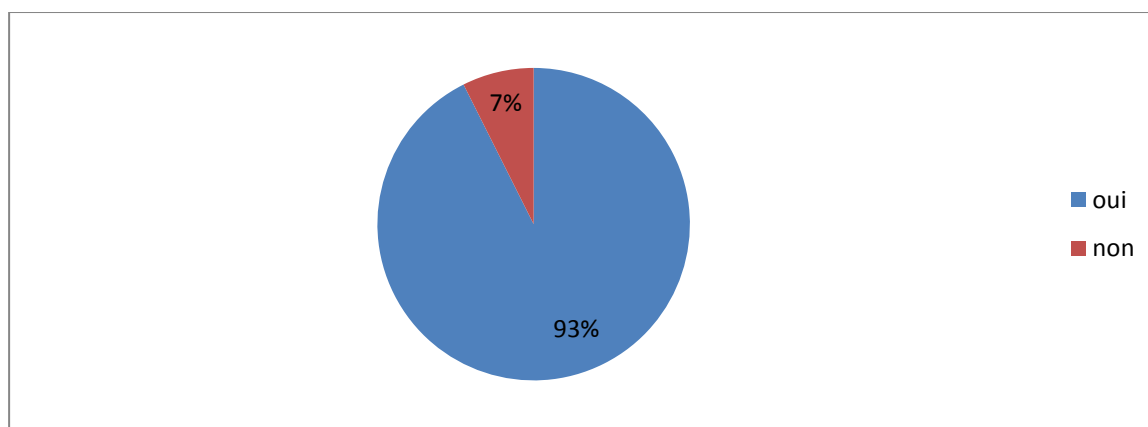
Par acteur du corps médical, nous entendons : les infirmières scolaires, le médecin scolaire, la MDPH, le SESSAD.

- Le cadre familiale est à l'initiative de cette information dans seulement 13 % des cas.

Par cadre familial, nous entendons les parents et les éducateurs.

Nous nous rendons compte que dans très peu de cas, c'est le cadre familial qui renseigne sur des cas d'élèves en difficultés. Ceci est très représentatif du lien famille / école / élève qui semble difficile. Dans l'intérêt des élèves, ne serait-il pas intéressant de recréer ce lien et de le renforcer afin de limiter le décrochage scolaire ?

Question : Etes-vous sensible à la lutte contre le décrochage scolaire ?



Au travers de cette question, nous avons voulu savoir si les répondants étaient sensibles à la question du décrochage scolaire.

- 93% des répondants sont sensibles à la lutte contre le décrochage scolaire.

Question : Pourquoi ?

Pour aider les jeunes
Nous sommes au bout de la chaîne d'éducation!!
J'ai participé à des réunions GAIN où nous cherchions des solutions pour les élèves en décrochage
Pour éviter les sorties du système scolaire sans diplômes
Notre devoir est d'accompagner les élèves quel que soit leur difficulté ou motivation
Notre public en lycée pro et plus particulièrement en service et commercialisation est en grande difficulté à la sortie de la troisième. On observe un nombre croissant d'élèves en difficulté, donc à nous de nous adapter
Parce que c'est notre public quotidien.
Les élèves se cherchent personnellement, professionnellement, et ont besoin d'être encadrés, guidés par des adultes référents et c'est notre rôle en tant qu'enseignants
L'avenir de ces jeunes est entre nos mains pendant ces quelques années, il faut les aider à trouver leur voie et les aider à trouver la motivation
Parce qu'il faut tout faire pour éviter que ces élèves se retrouvent sur le marché du travail sans qualifications et prennent un mauvais départ dans la vie
Je me sens très impliquée dans le fait d'accompagner les élèves sur le chemin de la réussite
Le ras le bol de l'école et le décrochage sont souvent la partie immergée de l'échec de l'élève. L'aider à voir au-delà de ses problèmes me semble être l'une des prérogatives des enseignants, malheureusement souvent nous avons un manque de temps et de moyens.
Il est nécessaire de lutter contre le décrochage scolaire, pour éviter un trop grand nombre de

départ sans diplôme sur le marché du travail.
Cela donne encore plus de sens à notre travail à aider les élèves
Car je pense que tout le monde a le droit d'avoir une chance de réussir, et en tant qu'enseignant cela fait partie de mes fonctions de ne pas laisser décrocher mes élèves, en m'adaptant au quotidien avec parfois l'utilisation de la pédagogie différenciée, etc.
je ne conçois pas qu'un élève ne puisse pas réussir! il a forcément des capacités, à nous de l'aider à les développer.
Il me semble inutile, inefficace et dommageable pour l'ensemble de la classe de vouloir absolument maintenir un élève dans un système de formation qui lui est inadapté.
Tout le monde a le droit à sa chance
Je m'intéresse au devenir des élèves
Ça peut remettre le professeur en question et sa manière d'enseigner
Afin d'éviter que les jeunes arrivent sur le marché de l'emploi sans qualification
Aider les élèves Empathie
Parce qu'il est nécessaire que TOUS les élèves s'en sortent dans l'absolu je souhaite que TOUS les élèves réussisse.
Je déteste l'échec et j'ai l'impression que ce sont des jeunes résignés qui le resteront toute leur vie
C'est le rôle des métiers de l'éducation cela donne une chance supplémentaire aux élèves en échec
Aucun moyen pour les aider, aucune aide pédagogique particulière.
j'ai à cœur que mes élèves réussissent.
Il est nécessaire de lutter contre le décrochage scolaire, pour éviter un trop grand nombre de départ sans diplôme sur le marché du travail.
pour donner à chacun une possibilité d'intégrer la vie professionnelle
C'est leur avenir, l'importance d'avoir des diplômes, l'égalité pour tous
car c'est vécu comme un échec personnel pour moi et j'en souffre de ne pas su motiver ou aider des élèves.
on ne peut pas laisser un enfant seul avec ses difficultés sans avoir au moins essayé de nouveaux dispositifs appropriés pour eux.
Culture de l'établissement
Parce que j'ai à cœur que tous mes élèves réussissent
Car laisser un élève décrocher n'est pas le lancer positivement sans sa vie d'adulte cela donne une chance supplément aux élèves en échec
Car tous les élèves ne sont peut-être pas tous rattrapables, mais il faut faire notre maximum pour lancer les élèves positivement dans leur vie d'adultes
parce qu'en tant qu'enseignant on se doit de faire mettre tout en œuvre pour lutter contre le décrochage scolaire en employant toutes les dispositifs mis à notre disposition pour

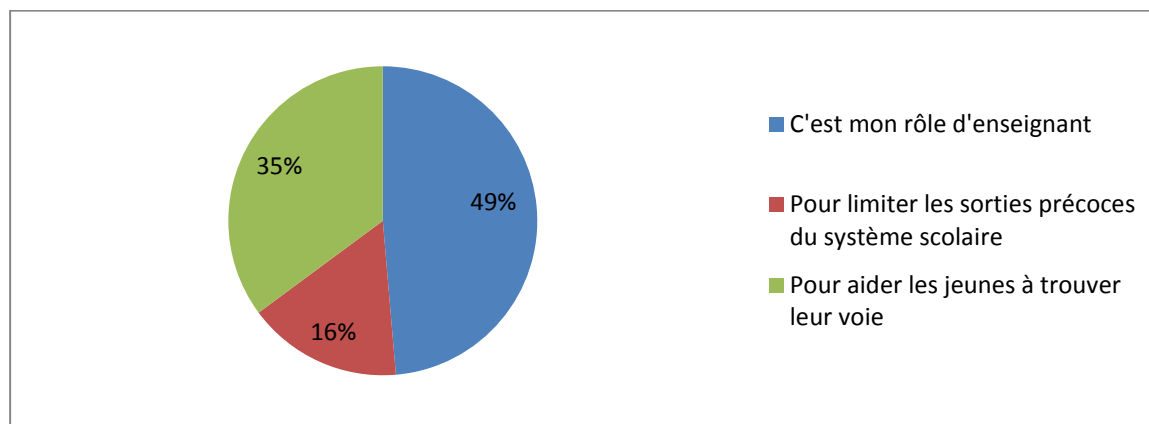
accompagner les élèves dans leur formation et leur donner la possibilité de réussir

Il faut prendre les jeunes en charge si on veut qu'ils deviennent des jeunes adultes sereins, avec des valeurs, une conscience du travail et de ce qui en découle.

L'avenir des jeunes est important

Cela fait partie des compétences d'un professeur. C'est préparer les élèves à être prêt pour le monde professionnel

De ce questionnaire ressort trois tendances :



Au travers de cette question, nous avons voulu savoir pour quelles raisons les répondants sensibles au décrochage scolaire le sont.

- Selon un répondant sur deux, la lutte contre le décrochage scolaire est comprise dans le rôle de l'enseignant. Voici pour exemple deux réponses d'après l'étude :

« Notre devoir est d'accompagner les élèves quel que soit leur difficulté ou motivation »

« Les élèves se cherchent personnellement, professionnellement, et ont besoin d'être encadrés, guidés par des adultes référents et c'est notre rôle en tant qu'enseignants »

L'enseignant est donc l'une des clés afin de limiter le processus de décrochage scolaire.

- Pour l'autre moitié, 35% pensent qu'elle permet aux jeunes de trouver leur voie.
- 16 % de limiter les sorties précoces du système scolaire sans diplôme.

Pour ces deux réponses, les professeurs ont vraiment en ligne de mire l'avenir du jeune et son projet professionnel. Pour exemple ces deux réponses issues de l'étude :

« L'avenir de ces jeunes est entre nos mains pendant ces quelques années, il faut les aider à trouver leur voie et les aider à trouver la motivation »

« Il faut prendre les jeunes en charge si on veut qu'ils deviennent des jeunes adultes sereins, avec des valeurs, une conscience du travail et de ce qui en découle »

A la lecture de ces réponses, nous nous rendons compte que nous sommes dans l'application de la triple mission de l'enseignant d'après la circulaire n°97-123 du 25/05/1997⁸⁶ qui précise que l'enseignant a pour « mission tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle ».

2.1.2 Analyse des résultats

Les difficultés scolaires font partie du processus qui mène au décrochage scolaire. Le site d'EDUSCOL⁸⁷ définit le décrochage scolaire comme un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher progressivement du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. De plus, GUIGUE (1998) précise que de la démotivation de l'élève s'en suit un engrenage, d'inattention, de retards et d'absences parfois accompagnés d'actes déviants. Progressivement, le temps et les incidents faisant, l'élève se retire de la communauté scolaire. Il est donc très important d'offrir un suivi aux élèves afin de ne pas les laisser entamer ce processus.

La proportion d'élèves en difficultés scolaire dans les classes est élevée, l'enseignant est donc l'un des premiers acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire. Cependant, nous nous sommes rendu compte qu'un répondant sur deux n'était pas prévenu sur des cas d'élève en difficultés. Il est important de prévenir les enseignants dès la rentrée, sur les cas d'élèves en difficultés, afin d'agir efficacement et de leur proposer des solutions afin de stopper un processus pouvant mener au décrochage. Laisser passer des mois très précieux, le temps que les enseignants se rendent compte par eux-mêmes que l'élève est en souffrance, et l'élève aura eu le temps de décrocher... Afin de limiter ce processus, il est important de mettre en place des procédés mettant l'accent sur la reconnaissance des élèves en difficultés dès la rentrée. L'objectif de la France, à l'horizon

⁸⁶Eduscol Portail National des professionnels de l'Education. Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid48005/mission-du-professeur-exercant-en-college-en-lycee-d-enseignement-general-et-technologique-ou-en-lycee-professionnel.html>>. (consulté le 03/06/2014)

⁸⁷ Ministère de l'Education Nationale. Lutte contre le décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>>. (consulté le 11/01/2014).

2020⁸⁸, est de limiter le taux de décrochage à 9,5%. Il faut donc ne pas perdre de vue cet objectif et porter les efforts sur les élèves en grande difficulté afin de ne pas leur permettre de décrocher.

En ce qui concerne l'information sur des élèves en difficultés, lorsque celle-ci est passée, c'est-à-dire pour un cas sur deux, nous nous sommes rendu compte que dans très peu de cas, c'est la cadre familiale qui renseigne. Ceci est très représentatif du lien jeune - famille - école qui semble difficile. Dans l'intérêt des élèves, ne serait-il pas intéressant de recréer ce lien et de le renforcer afin de limiter le décrochage scolaire ? Ceci nous rappelle la proposition de GILLES, TIECHE CHRISTIANAT et DELEVAUX (2012) souhaitant que des alliances éducatives soient mises en place au niveau du microsystème, qui est la sphère la plus proche de l'élève, en créant des partenariats « jeune-famille-école ».

Hypothèse 1 : Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel du secteur hôtellerie-restauration, sont informés du décrochage scolaire. VALIDÉ

2.2 *Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques.*

Nous allons tenter de répondre à l'hypothèse 2 : Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques.

2.2.1 Résultats de recherche

Question : Quelles sont vos démarches afin de permettre à ces élèves de raccrocher aux études ?

Réponses :

Modules de confiance en soi, estime de soi, réalisés en accompagnement personnalisé
Différenciation des apprentissages Travail par ateliers Encouragements positifs Atelier d'estime de soi Aide personnalisée
Adapter les cours, être concrets et visuel
J'essaie de varier mes méthodes pédagogiques, le dialogue aussi est important, écouter l'élève

⁸⁸ Eduscol. Remédiation du décrochage scolaire [en ligne]. Disponible sur < <http://eduscol.education.fr/pid23269/remediation-du-decrochage-scolaire.html> >. (consulté le 02/12/2013).

pour connaître ce qui le motive
Plus à l'écoute de l'élève, aide personnalisé
Les intéresser au maximum et leur donner des exemples de la vie professionnelle, ce qui leur donne envie de repartir dans les études (je n'ai pas de gros décrocheurs mais des démotivations passagères)
Non
Aide personnalisée, construction individualisée de projets professionnels
Plus à l'écoute de l'élève, des encouragements pour l'attitude en classe, leur permettre de s'épanouir dans la formation en limitant les exigences
Un parcours adapté
Dossier accompagnement personnalisé, discussion avec les parents à la réunion parents profs Aide personnalisée, différenciation des apprentissages
Valoriser leurs qualités quand ils sont en difficultés, être à leur écoute et ne pas les mettre de côté / faire des points réguliers avec eux pour qu'ils se sentent encadrés
Diversifier les supports, trouver des méthodes ludiques, beaucoup d'échange
Les inciter à écrire intégralement les recettes, à faire des fiches, à les valoriser lors des démonstrations techniques
Mise en place de parcours pédagogique individualisé
Suivi individualisé – pédagogie différenciées- valorisation de l'élève pour l'inciter à participer et le motiver – trouver des anecdotes ou images relatives à ce que l'élève connaît bien (exemple : illustrer en parlant du foot) pour les intéresser davantage
Travail personnalisé
Surveillance accrue
Soutien scolaire, psychologue, Art Thérapie
Discuter avec eux et trouver ce qui peut les motiver au fond d'eux
Un enseignement individualisé
Estime de soi, échange, confiance, art thérapie
Primo-arrivants : cours de FLE (français langue étrangère) Travail en groupe de niveaux, accompagnement personnalisé, soutien scolaire, mise en place de projets pluridisciplinaires avec un groupe d'élèves pour concrétiser leur propre projet professionnel
J'essaie de suivre chacun d'eux de près afin de leur montrer mon intérêt pour eux et les reprendre en cas de laisser aller
Le temps et l'attention, dialogue, suivi, cours adaptés
Rendez-vous conseillère d'orientation
Ma démarche est l'utilisation de la pédagogie de projet qui me permet de répondre et d'éviter certain décrochage scolaire, ainsi que l'utilisation du « jeux » en cours. Il y a également l'écoute car étant jeune enseignant l'écoute des élèves permet pour certains de les « raccrocher » à nos cours

Proposer des supports variés, écoute. Cas pratiques pour les intéresser, travail en groupe pour mieux les cerner, soutien scolaire après les cours.

Différencier les devoirs (questions plus simples) – Augmenter le temps accordé aux devoirs (pour une meilleure compréhension des questions). Heures d'accompagnement personnalisé mises en place (pour travailler sur les plus grandes difficultés)

Communication, motivation

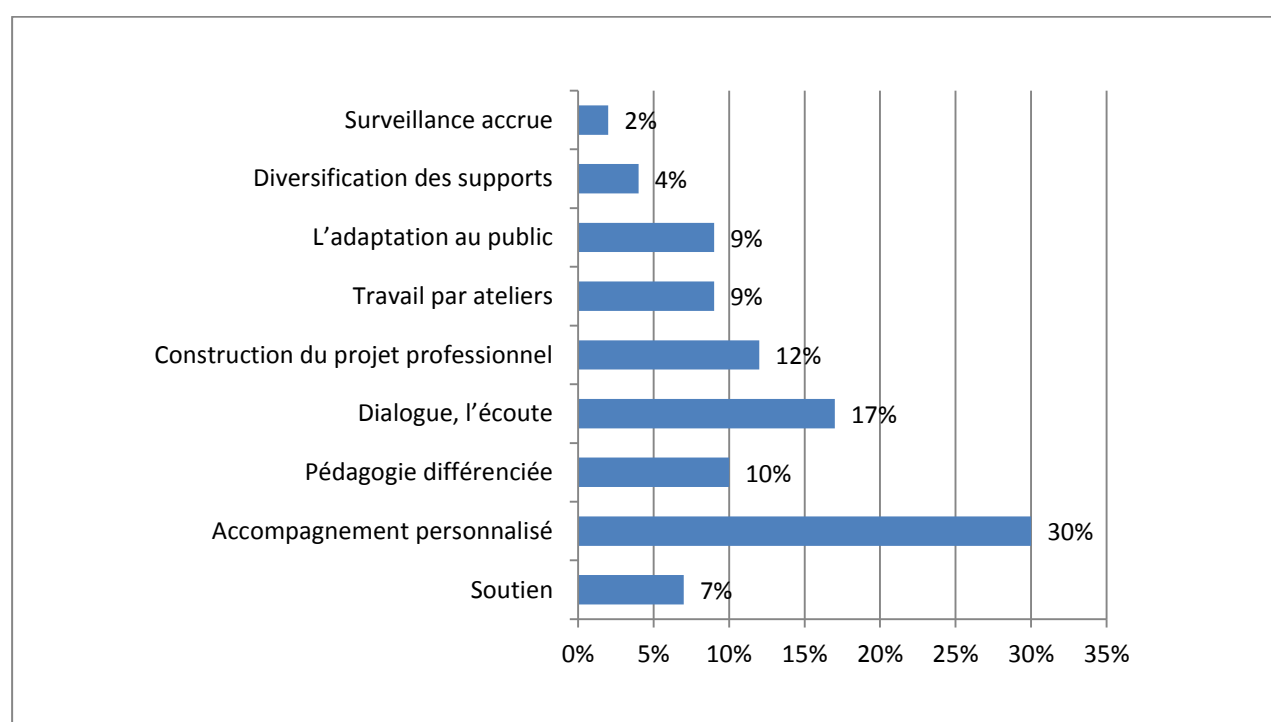
Simplifier, adapter

Valoriser lors de démonstrations, faire réécrire les recettes entièrement

Susciter l'intérêt en T.P. en lien avec leurs motivations

Attention particulière aux élèves en difficultés, encouragements

Cet espace de réponse libre aux répondants a permis de faire ressortir neuf tendances :



Au travers de cette question, nous avons voulu faire ressortir les démarches des répondants afin de permettre à un élève de raccrocher aux études. D'après ces réponses, nous remarquons que :

- L'accompagnement personnalisé est la méthode la plus citée par les répondants, à hauteur de 30%, en tant qu'outil pour lutter contre le décrochage scolaire. Lorsqu'il est fait mention de l'accompagnement personnalisé, les professeurs abordent souvent le fait de motiver l'élève face à leurs cours et le travail sur l'estime de soi.

Voici un témoignage de répondant :

« Modules de confiance en soi, estime de soi, réalisés en accompagnement personnalisé »

- Le dialogue et l'écoute sont cités à hauteur de 17%, l'élève a besoin de se sentir considéré, encadré, écouté, et ceci peut induire sa réussite.

Voici deux témoignages de répondants :

« valoriser leurs qualités quand ils sont en difficulté, être à leur écoute et ne pas les mettre de côté / faire des points réguliers avec eux pour qu'ils se sentent encadrés »

« Discuter avec eux et trouver ce qui peut les motiver au fond d'eux »

- La construction du projet professionnel est citée à hauteur de 12 %. Pour donner un intérêt et un sens à leurs études, les élèves doivent savoir où celles-ci les mènent.

Voici un témoignage de répondant :

« Mise en place de projets pluridisciplinaires avec un groupe d'élèves pour concrétiser leur propre projet professionnel »

Il ressort ici que l'accompagnement personnalisé semble être l'une des méthodes privilégiées par les répondants afin de lutter contre le décrochage scolaire. Ceci correspond à l'application de la loi puisque depuis 2010, d'accompagnement personnalisé⁸⁹ a été intégré à l'horaire des élèves afin de lutter contre le décrochage scolaire. L'écoute et le dialogue tiennent une bonne place, ce qui montre que le souci du bien être des élèves est primordial. L'élève ne peut avancer que s'il se sent soutenu. La construction du projet professionnel tient une place importante puisque les élèves des lycées professionnels sont voués à entrer dans la vie professionnelle à la suite de l'obtention de leur diplôme, il est donc important de les aider à trouver leur voie et un métier, ceci donnant un sens à leur présence dans les établissements scolaires et les motivent car ils savent vers où ils vont, ce qui justifie leur présence sur les bancs de l'école.

Question : Etes-vous resté impuissant face à des élèves en état d'échec scolaire ?

Réponses :

Non

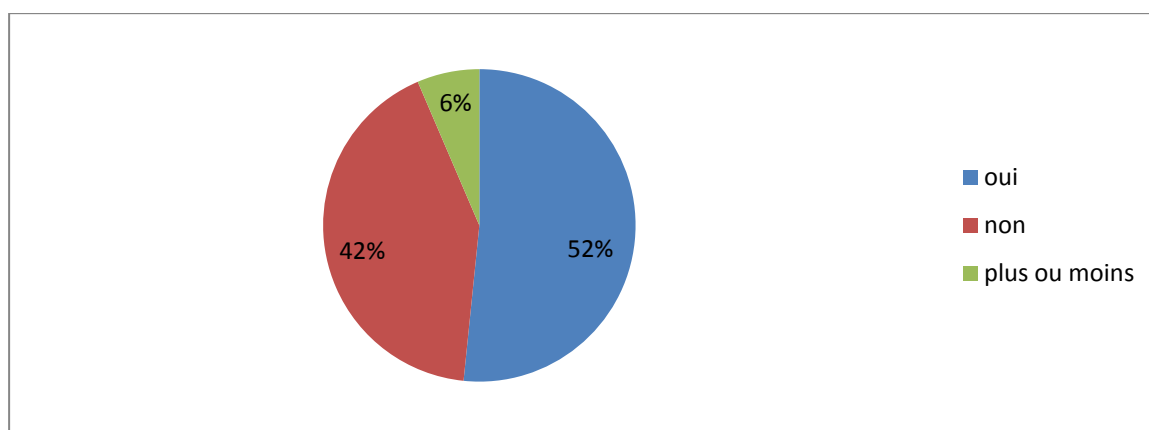
Impuissant non, mais il faut vite trouver et réagir car plus vite on réagit, plus vite on le « raccroche »

Non

⁸⁹ Eduscol. L'accompagnement personnalisé, pour tous les élèves de la seconde à la terminale [en ligne]. Disponible sur <<http://eduscol.education.fr/cid54928/accompagnement-personnalise.html>>. (consulté le 20/02/14).

Des solutions ont été mises en place et ont été bénéfiques pour certains
On le reste toujours plus ou moins, cela dépend de l'état d'esprit et de la motivation des élèves C'est un levier principal sur lequel on joue pour remobiliser un jeune. S'il a une motivation les difficultés s'atténuent ou se surmontent
Oui, pour certain cas difficiles
Cela dépend des raisons pour lesquelles ils sont en échec scolaire
Quand il s'agit de compréhension simple, oui
Oui, car les difficultés rencontrées sont énormes
Non, des progrès en matière de motivation ont été constatés chez certains élèves
Non
Oui, c'est arrivé
Plutôt oui
C'est arrivé
A mon grand désarroi avec une fille, rien n'a fonctionné, je reste perplexe sur les autres solutions envisageables
Pour l'instant non
Non
Non
Oui
Oui, devant de grandes difficultés de communication avec l'autre
Je n'ai pas de cas d'échec scolaire
Parfois quand ils ont de gros troubles du comportement
oui, pour certains cas difficiles
Oui, certains élèves souffrent de pathologies qui ne nous permettent pas de les aider
Non car si les élèves sentent qu'on est impuissant, ils ne se sentent pas en confiance avec nous et le lien sera difficile à créer
Des fois oui
Oui
Non pas encore
Oui
Non pas pour l'instant
Plus ou moins
Oui, certains élèves ont des soucis personnels qui les empêchent de se consacrer à leurs études

Après étude des réponses des répondants, voici la tendance :



Au travers de cette question, nous avons voulu savoir si les répondants étaient restés impuissants face à des élèves en situation de décrochage scolaire.

- Plus de la moitié des répondants affirment ne pas être restés impuissant face à un élève en état d'échec scolaire. Pour eux, il est question de re-motivation ou de prise en charge rapide de l'élève qui lui permet de raccrocher.

Voici deux témoignages de répondants :

« Non, des progrès en matière de motivation ont été constatés chez certains élèves »

« Impuissant non, mais il faut vite trouver et réagir car plus vite on réagit, plus vite on le « raccroche » »

- Les autres répondants ont été moins affirmatifs. L'environnement de l'élève ou s'il est atteint de pathologies peut aller à l'encontre de cette démarche.

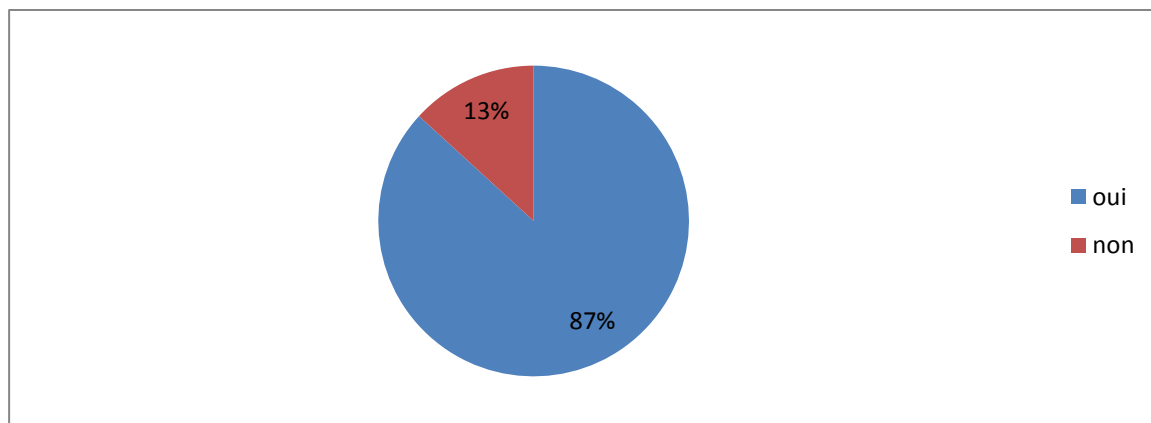
Voici trois témoignages qui illustrent ceci :

« Oui, devant de grandes difficultés de communication avec l'autre »

« Oui, certains élèves souffrent de pathologies qui ne nous permettent pas de les aider »

« Oui, certains élèves ont des soucis personnels qui les empêchent de se consacrer à leurs études »

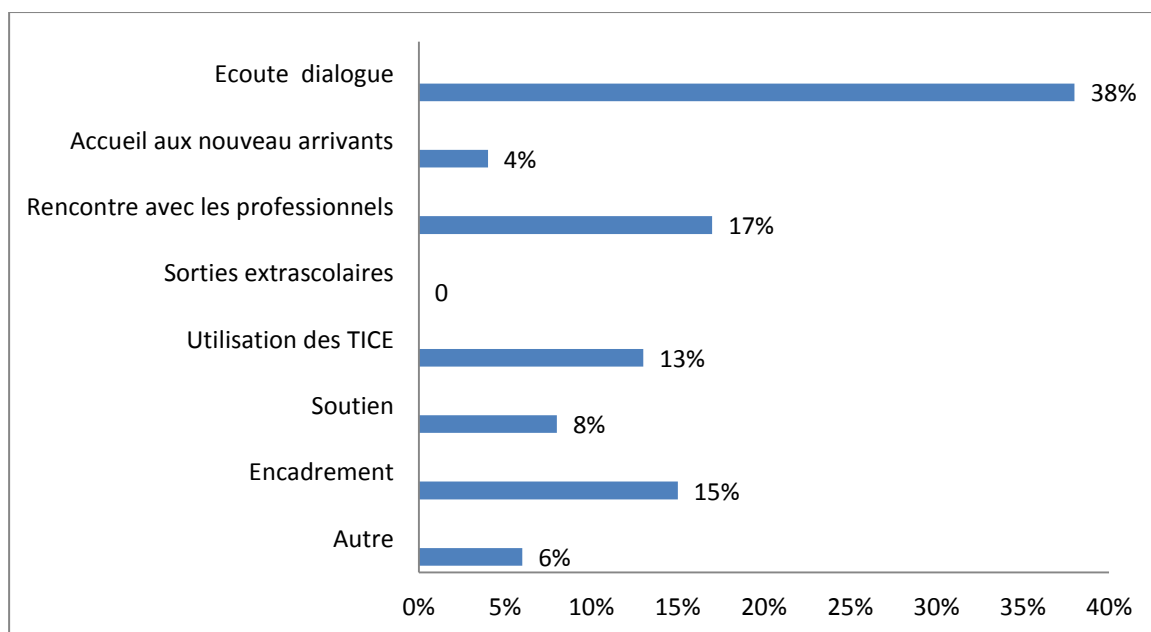
Question : Avez-vous vos propres solutions pour permettre à un élève de rester en éveil face à vos cours ?



Au travers de cette question nous avons voulu faire ressortir si les répondants avaient leurs propres méthodes pour garder un élève en éveil face à leurs cours. Il ressort que :

- 87 % utilisent leurs propres solutions afin de garder les élèves en éveil face à leur cours.

Question : Si oui, sur quoi insistez-vous ?



Par cette question, nous avons voulu faire ressortir, pour les répondants proposant leurs propres démarches, sur quels outils ils insistent.

- Plus d'1/3 des répondants insistent sur l'écoute et le dialogue afin de garder leurs élèves en éveil face à leur cours.
- 17 % des répondants proposent des rencontres avec les professionnels.

- 15 % des répondants insistent sur l'encadrement.

Les réponses obtenues montrent que les répondants tentent de stopper le processus du décrochage scolaire en privilégiant les interactions avec les élèves. De plus, nous retrouvons la notion d'insertion dans la vie professionnelle grâce aux rencontres avec les professionnels, ceci dans le but de donner un sens à la présence de l'élève à l'école.

2.2.2 Analyse des résultats

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, le gouvernement a mis en place les heures d'accompagnement personnalisé⁹⁰ afin de permettre un soutien aux élèves rencontrant des difficultés, d'approfondir leurs connaissances et de les aider à l'orientation en s'appuyant sur un parcours de découverte des métiers et des formations.

Les répondants font l'effort d'aider l'élève à s'insérer dans la vie professionnelle. JELLAB⁹¹(2005) indique que les élèves abandonnent car « il n'y a pas d'avenir, ils ne voient pas d'avenir », « il existe une tension entre la représentation de la formation et les activités professionnelles réelles ». Le travail des enseignants est de montrer la réalité de leur futur professionnel et de leur proposer une formation en adéquation avec la réalité professionnelle. Pour cela, divers moyens sont utilisés tels que des rencontres avec des professionnels, des travaux de recherche sur les métiers.

Dans les pratiques propres aux répondants, un des axes privilégiés est l'effort sur l'écoute et l'encadrement. Il apparaît que pour les facteurs pédagogiques liés aux pratiques éducatives, le décrochage scolaire se manifeste par le manque d'interactions entre les établissements et les apprenants⁹². L'effet Pygmalion (ROSENTHAL, JACOBSON, AUDEBERT, 1971) montre à quel point le niveau d'attente des enseignants vis-à-vis de leurs élèves peut induire échec scolaire ou à l'inverse, réussite scolaire (BRYK, THUM, 1989 ; WIGGINS, 1989).

Cependant, dans certains cas, les efforts des répondants sont inutiles. Des éléments relatifs à l'élève lui-même le met en situation de décrochage scolaire comme le précise DOUAT⁹³, « le décrochage scolaire n'est pas un caprice individuel ou un état accidentel mais bien le résultat d'un

⁹⁰ Eduscol. *L'accompagnement personnalisé, pour tous les élèves de la seconde à la terminale* [en ligne]. Disponible sur <<http://eduscol.education.fr/cid54928/accompagnement-personnalise.html>>. (consulté le 20/02/14).

⁹¹ opus cité note 7.

⁹² Université de Liège - unité de didactique générale et intervention éducative. Les recherches de la DGIE dans le domaine du traitement du décrochage scolaire en communauté Française de Belgique. Journée rencontre débat organisée par l'institut Emile Vandervelde théâtre de Namur mercredi 1^{er} avril 2009. Disponible sur <http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/3457/1/Presentation_Namur_IEV_010409.pdf> (consulté le 11/01/2014)

⁹³ La ligue de l'enseignement. Comment lutter contre le décrochage scolaire. Disponible sur : <<http://www.laligue.org/comment-lutter-contre-le-decrochage-scolaire/>> (consulté le 18/05/2014)

parcours et d'une trajectoire avec des loupés notamment dans le registre des apprentissages ». Dans d'autres cas, c'est l'environnement social de l'élève qui le mène au décrochage tel que l'affirme BEAUD (2005).

Hypothèse 2 : Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques VALIDÉ

2.3 *Les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.*

Nous allons tenter de répondre à l'hypothèse 3 : les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.

2.3.1 Résultat de recherche

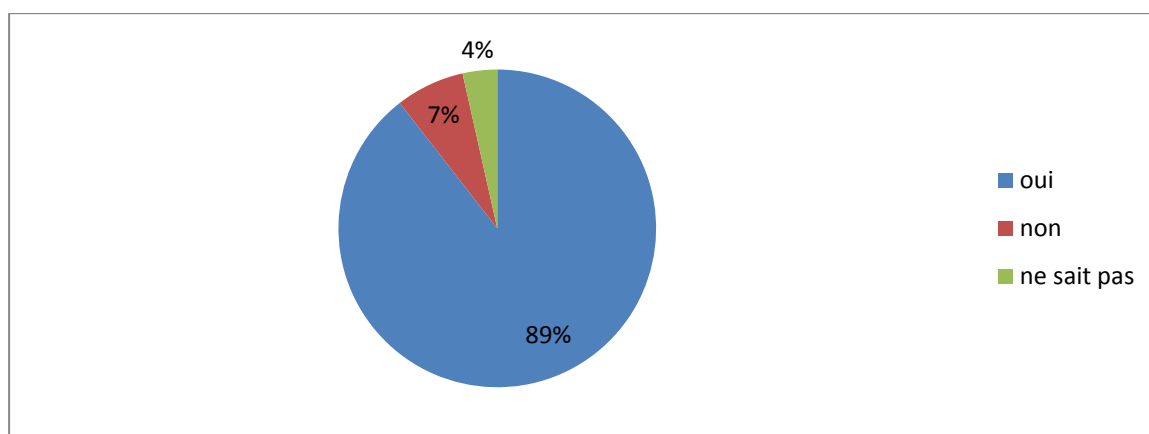
Question : Votre établissement propose-t-il des dispositifs spéciaux afin de permettre aux élèves en difficultés scolaire de ne pas décrocher ?

Réponses :

Mise en place de contrats individualisés, ateliers d'Art Thérapie
Les heures de soutien
Oui, l'accompagnement personnalisé et les heures de soutien aux internes
Non
Oui, heures de soutien
PPI
Uniquement pour les internes (soutien deux fois par semaine – une heure)
Mises à part l'octroi d'heures d'accompagnement personnalisé, il n'y a rien de plus...
Honnêtement, je ne sais pas
Art Thérapie, aide des AVS, soutien scolaire, tutorat
Oui, suivi personnalisé
Oui, j'ai dans mon emploi du temps et celui des élèves des heures d'AP qui permettent de lutter contre le décrochage. Ces heures sont là pour le soutien, l'approfondissement,...

Oui
Oui, des PPI
Plutôt oui
Oui, soutien, aide individualisée
Parcours adaptés
Pas à ma connaissance
Non
Aide personnalisée, AVS, soutien à l'internat
Malheureusement non
Oui Heures de soutien
Oui, parcours individualisés
Parcours individualisé
entretiens et soutien
Oui, l'accompagnement personnalisé et du soutien
Accompagnement personnalisé Aide aux devoirs obligatoires le soir pour les internes
Oui soutien aux internes
Aide individualisée, projet personnalisé, accompagnement personnalisé
Oui, des heures de soutiens pour les internes
Oui, du soutien aux élèves de l'internat, entretiens avec les parents
Cellule de veille
Oui, projet pédagogique individuel
Oui par l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs 3 fois par semaine en fin d'après-midi)
Oui
Oui, ULIS
Aide individuelle Heure de soutien Accompagnement personnalisé Psychologue Art Thérapie
Oui, soutien, aide individualisée. Parcours adapté

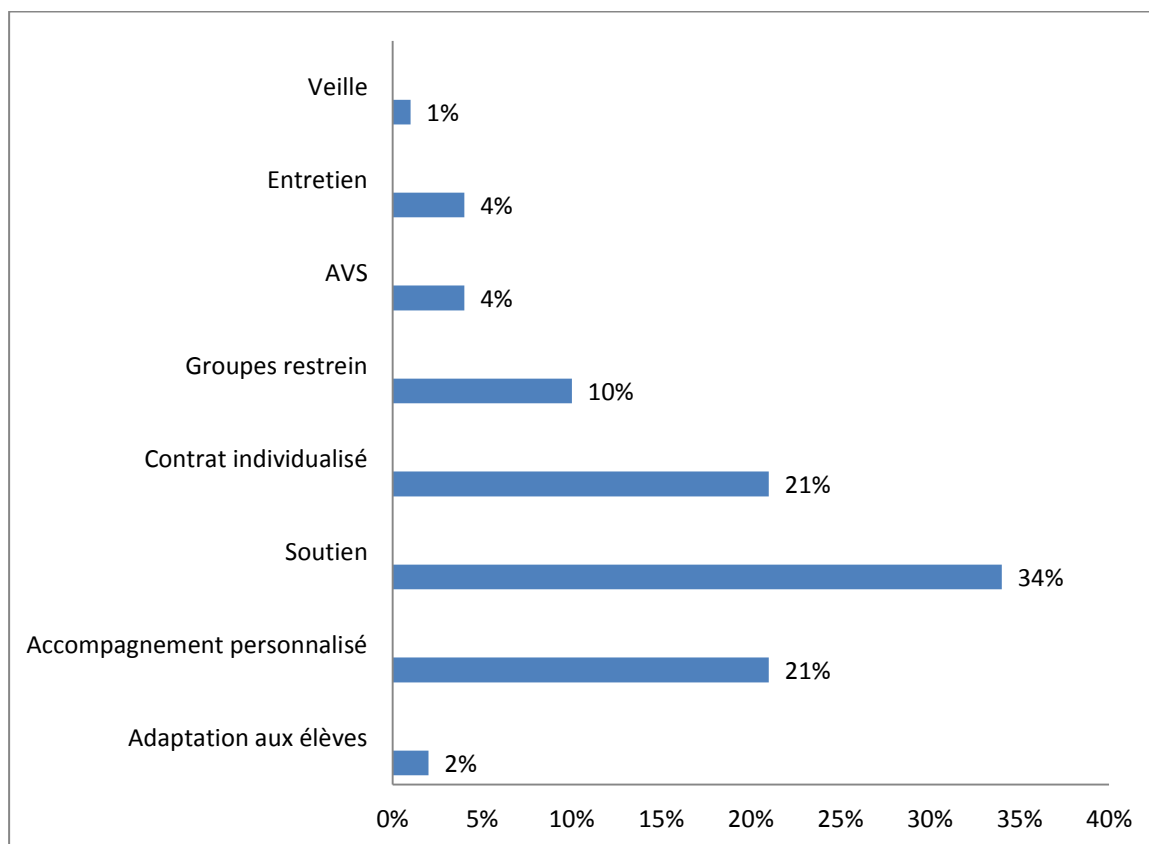
Cet espace de réponses libre a permis de faire apparaître trois tendances :



Au travers de cette question, nous avons voulu faire ressortir si les établissements scolaires proposaient des dispositifs spéciaux afin de limiter le décrochage scolaire. Il ressort que :

- 89 % des établissements scolaires dont dépendent les répondants proposent des dispositifs spéciaux pour limiter le décrochage.

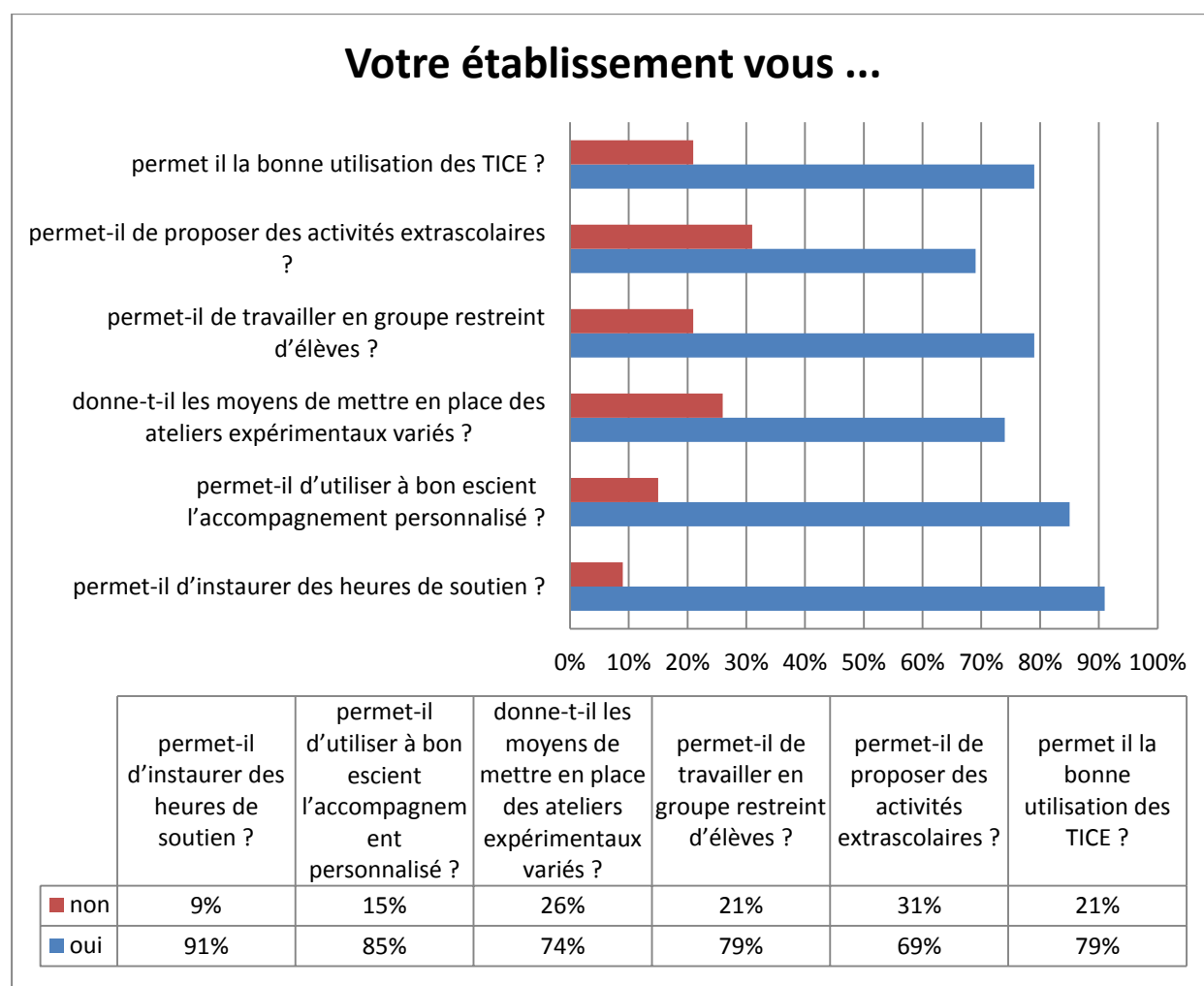
Huit principaux procédés sont stipulés :



- le soutien scolaire pour 1/3 des établissements est proposé. Beaucoup de répondants ont précisé que celui-ci était à l'attention des internes.
- l'accompagnement personnalisé est mentionné à 21% et le contrat individualisé à hauteur de 21%. Dans ces deux cas, on s'aperçoit que l'élève est au centre des préoccupations et en traitement individualisé.

La tendance actuelle tend vraiment vers l'individualisation des suivis.

Questions :



Au travers de ces questions, il ressort que :

- 85 % des établissements scolaires dont dépendent les répondants utilisent à bon escient les heures d'accompagnement personnalisé.
- 74 % des établissements dont dépendent les répondants permettent de travailler en ateliers expérimentaux variés.

- 79 % des établissements dont dépendent les répondants permettent aux élèves de travailler en groupe restreint.
- 69 % des établissements dont dépendent les répondants proposent des activités extrascolaires.
- 91 % des établissements scolaires dont dépendent les répondants proposent des heures de soutiens.
- 79 % des établissements dont dépendent les répondants permettent la bonne utilisation des TICE.

D'une manière générale, les établissements proposent les outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.

Certains outils sont obligatoires tels que l'accompagnement personnalisé ou les ateliers expérimentaux. Ici, la question dirigeait les répondants vers la qualité de ces procédés au sein des établissements. Il ressort que :

- 15 % des établissements n'utilisent pas l'accompagnement personnalisé tel qu'il devrait être appliqué.
- 26 % des établissements ne se donnent pas les moyens de proposer des ateliers expérimentaux variés.

L'atelier expérimental⁹⁴ permet des activités mentales structurées autour de la construction raisonnée d'arguments. En résulte une appropriation progressive et stable du savoir. L'atelier expérimental développe l'autonomie et l'esprit d'initiative chez l'élève. Afin que cette démarche soit menée à bien, il faut que les établissements permettent la mise en place de ces ateliers et laissent la possibilité aux enseignants de travailler sur des produits et des ateliers variés.

D'autres outils sont dépendants des établissements et de l'équipe éducative, tels que l'utilisation des TICE, les activités extrascolaires, le fait de travailler en groupes restreint ou de proposer du soutien. Il ressort que :

- 21% des établissements ne permettent pas la bonne utilisation des TICE.

⁹⁴ Académie Aix-Marseille. Hôtellerie-restauration Atelier expérimental vs technologie appliquée [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_155329/fr/atelier-experimental-vs-technologie-appliquee>. (consulté le 05/06/2014)

L'utilisation des TICE⁹⁵ favorise les apprentissages car l'apprenant est acteur de son apprentissage, il produit lui-même son savoir. Avec l'utilisation d'outils, il crée, conçoit, développe les contenus. Les TICE⁹⁶ sont un outil de motivation car l'élève participe davantage et s'implique dans les productions individuelles et collectives. La multiplication des travaux et des échanges d'idées valorisent les participations de chaque élève ce qui lui donne l'occasion de mettre ses différentes aptitudes au service de la classe.

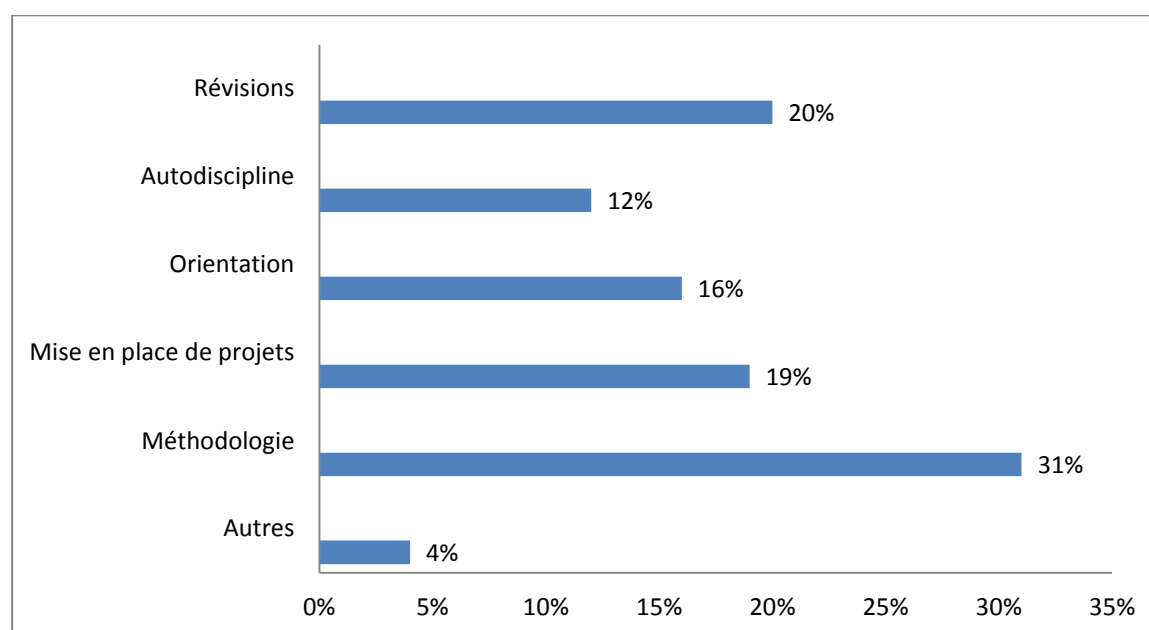
- Seulement 2/3 des établissements proposent des activités extrascolaires.

Les sorties scolaires⁹⁷ participent à la mission éducative des établissements et s'inscrivent dans les axes du projet d'établissement. Les nombreux bénéfices retirés par les élèves de ces expériences doivent inciter les établissements à organiser ces déplacements.

- le soutien est un outil très utilisé.

Le soutien⁹⁸ scolaire est dispensé dans le cadre et dans le temps scolaire, par des enseignants à des élèves qui provisoirement ou sur une durée plus longue, ont besoin d'une aide personnelle.

Question : Sur quels axes travaillez-vous en accompagnement personnalisé ?



⁹⁵ Eduscol. Les plus-values des TICE au service de la réussite [en ligne]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/chrgrt/docs/PlusValuesTice_exemples.pdf>. (consulté le 05/06/2014).

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Eduscol. Organiser une sortie et voyage scolaire dans le second degré [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid48574/comment-organiser-une-sortie-et-voyage-scolaire-dans-le-second-degre.html>>. (consulté le 05/06/2014)

⁹⁸ Eduscol. Accompagnement à la scolarité [en ligne]. Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/accompagnement/notions/soutien-scolaire>>. (consulté le 05/06/2014)

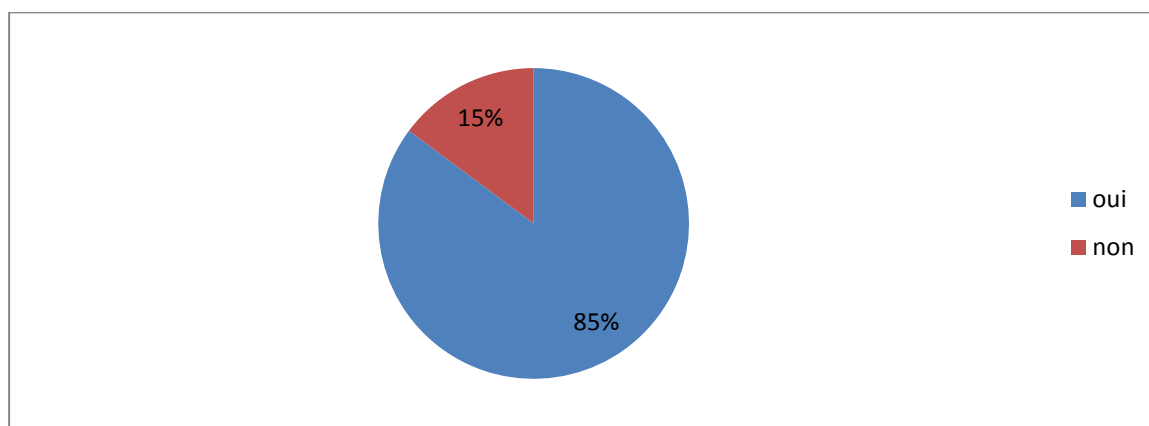
Au travers de cette question, nous avons voulu faire ressortir les axes privilégiés de travail, lors de l'accompagnement personnalisé. Les répondants privilégient :

- le travail sur la méthodologie à 31 %,
- des révisions à 20 %,
- la mise en place de projets à 19 %,
- le travail sur l'orientation à 16 %.

Nous remarquons que les répondants appliquent les directives du ministère de l'Éducation Nationale puisque que l'accompagnement personnalisé⁹⁹ prévoit plusieurs actions :

- Le soutien aux élèves rencontrant des difficultés,
- L'approfondissement des connaissances ou une autre approche des disciplines étudiées,
- Une aide à l'orientation, qui s'appuie sur le parcours de découverte des métiers et des formations.

Question : Trouvez-vous vos élèves changés après les périodes de formation en entreprise ?

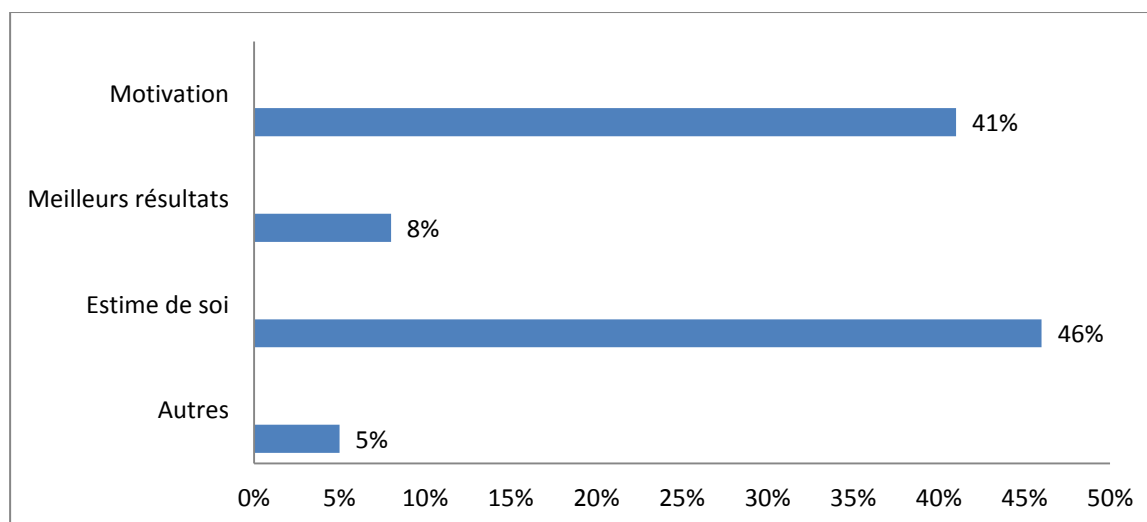


Au travers de cette question, nous avons voulu faire ressortir s'il survenait un changement sur les élèves après leurs périodes de formation en entreprise.

- 85 % des répondants trouvent les élèves changés après une période de formation en entreprise.

⁹⁹ Eduscol. *L'accompagnement personnalisé, pour tous les élèves de la seconde à la terminale* [en ligne]. Disponible sur <<http://eduscol.education.fr/cid54928/accompagnement-personnalise.html>>. (consulté le 20/02/14).

Question : Si oui, sur quoi trouvez-vous les évolutions les plus marquées ?

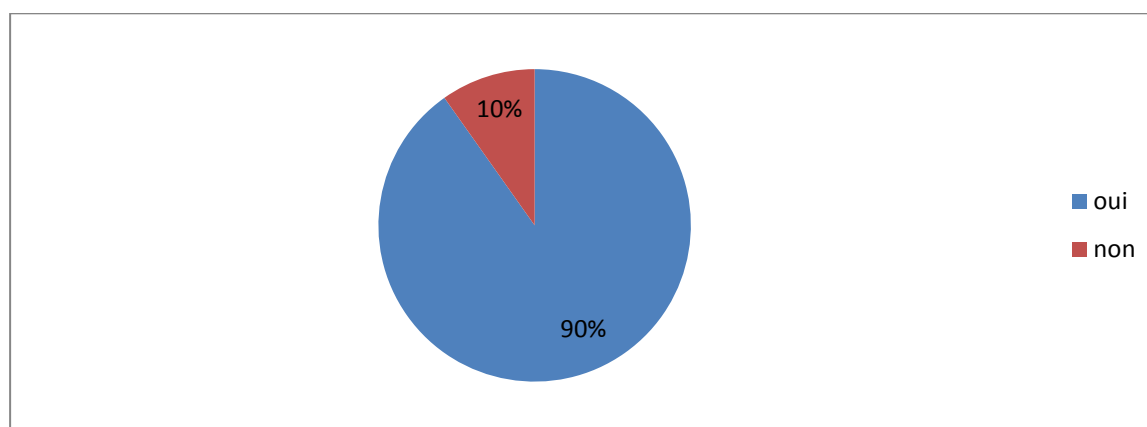


Selon les répondants, les élèves reviennent :

- pour moitié avec une meilleure estime de soi,
- et 41% reviennent plus motivés.

L'avantage de suivre un cursus en lycée professionnel est que ces élèves bénéficient de périodes de formation en entreprise. Celles-ci sont importantes car l'élève voit la réalité du métier, il peut mettre en application ce qui lui a été enseigné. A la vue des résultats, nous remarquons que les effets sur les élèves sont notables, ils reviennent avec une meilleure estime de soi et plus motivés face à leurs cours.

Question : Constatez-vous une amélioration du niveau des classes grâce à l'un ou plusieurs de ces procédés ?



Au travers de cette question, nous avons voulu faire ressortir si le niveau des classes s'améliorait grâce aux divers outils proposés.

- 90 % des répondants constatent une amélioration du niveau des classes grâce à l'utilisation de ces divers procédés.

2.3.2 Analyse de résultats

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, les établissements proposent divers outils.

D'un côté nous retrouvons les procédés liés à l'horaire des élèves. Nous entendons, par exemple, l'accompagnement personnalisé, qui permet de travailler sur la méthodologie, le soutien, l'orientation. Les ateliers expérimentaux sont également exploités. Ce procédé permet à l'élève d'être acteur de ses apprentissages. Nous remarquons que les périodes de formation en entreprise ont un impact sur les élèves. En effet, les répondants retrouvent des élèves avec une meilleure estime de soi et une motivation plus présente. Il est important pour les élèves qu'ils se fassent une image de leur futur métier et qu'ils sachent pourquoi ils suivent ce cursus. Ceci redonne un sens à leur présence à l'école.

De l'autre côté, nous retrouvons les procédés recommandés tels que les activités extrascolaires, l'utilisation des TICE et les heures de soutien qui sont proposés dans la majeure partie des cas aux apprenants mais certains établissements utilisent ses procédés avec parcimonie malgré les effets positifs relevés chez les élèves et sur le niveau des classes.

Hypothèse 3 : Les établissements scolaires mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire VALIDÉ

Si nous reprenons les hypothèses opérationnelles :

En réponse à notre première hypothèse, « les enseignants de pratiques, en lycée professionnel du secteur hôtellerie-restauration sont informés au sujet du décrochage scolaire ». Nous pouvons confirmer que ceci est exact. Cependant, un bémol est à apporter car les enseignants ne sont pas toujours prévenus lorsqu'ils ont un élève en difficultés dans leurs classes.

En réponse à notre seconde hypothèse, « les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques ». Nous pouvons confirmer que ceci est exact puisque divers moyens favorisant la lutte contre le décrochage scolaire sont mis en œuvre par les enseignants.

En réponse à notre troisième hypothèse, « les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire ». Nous pouvons confirmer que ceci est exact puisque les établissements mettent en place les outils proposés par le gouvernement dans le but de lutter contre le décrochage scolaire, de plus les établissements proposent eux-mêmes divers procédés allant dans cette même direction.

Ainsi, validant nos trois hypothèses, nous sommes en mesure de confirmer notre hypothèse générale à savoir que « les enseignants de pratiques, en lycée professionnel, du secteur hôtellerie-restauration, sont sensibilisés au décrochage scolaire et l'intègre dans leurs pratiques pédagogiques ».

Suite à la revue de littérature et à l'étude de terrain, il convient de proposer une préconisation afin de proposer un outil utile aux enseignants en lycées professionnels hôtellerie-restauration. Cet outil est destiné aux heures d'accompagnement personnalisé afin de contribuer à la limitation du décrochage scolaire dans les établissements.

PARTIE 3 :

PRÉCONISATION

Lors de notre étude de terrain, nous avons remarqué que les établissements scolaires hôteliers permettaient l'utilisation à bon escient des heures d'accompagnement personnalisé. Ce dispositif a été mis en place par le gouvernement pour pallier le décrochage scolaire. Les élèves y reçoivent des enseignements transversaux aux disciplines, de l'approfondissement aux cours et il offre la possibilité à l'élève, de construire son projet professionnel. Grâce à cet accompagnement, l'élève est remis sur les rails, ses lacunes sont gommées. Il peut y acquérir les compétences non encore maîtrisées, accéder à de la méthodologie et affiner son projet professionnel.

De ce constat, il nous a semblé intéressant de proposer un guide de l'accompagnement personnalisé à l'intention des lycées professionnels hôteliers, pour les classes de seconde, afin d'aider au mieux les enseignants.

1 Le guide de l'AP pour les classes de seconde baccalauréat professionnelle hôtellerie-restauration

1.1 Pourquoi le choix des élèves de seconde baccalauréat professionnel ?

Nous avons choisi de travailler sur les classes de seconde baccalauréat professionnel des sections hôtelières car l'entrée en seconde professionnelle est une transition dans la vie d'un élève. Ce dernier passe du collège au lycée et doit s'intégrer au mieux à son nouveau milieu et s'adapter au plus vite aux exigences du lycée.

1.2 Quelle réflexion est à l'origine de la construction de ce guide ?

Pour l'élaboration de ce guide, il nous avons souhaité rassembler un maximum d'éléments soulevés par les enseignants lors de l'étude de terrain afin de proposer des thèmes, des outils,.... Nous avons vu que les enseignants mettent l'accent sur :

- les méthodes transversales aux disciplines,
- le soutien,
- l'orientation et la construction du projet professionnel,
- l'estime de soi,
- la construction de projets,
- l'utilisation des TICE,
- l'utilisation d'ateliers expérimentaux.

1.3 *Comment ce guide a t'il été construit ?*

Ce guide fonctionne par un système de fiches, permettant le travail sur un thème. Pour la création de ces fiches, nous avons regroupé diverses méthodes pédagogiques, divers supports, le but étant de toujours tenir l'élève en éveil face au cours en variant les méthodes et les supports.

1.4 *Comment fonctionne ce guide ?*

Nous avons souhaité mettre en place un guide qui fonctionne par un système de fiches afin de permettre à l'enseignant d'utiliser entièrement la méthode ou de seulement sélectionner les fiches de son choix, dans le courant de l'année.

Ces fiches sont construites selon un principe d'atelier expérimental puisque cette méthode favorise les apprentissages. Dans la majeure partie des cas, ces fiches proposent des exercices faisant appel au champ lexical de l'hôtellerie-restauration ou à ses métiers.

Chaque fiche propose un cours de deux heures, articulée selon le principe suivant :

- Numéro de la fiche et titre du cours,
- Présentation des difficultés de l'élève,
- L'objectif général de la fiche,
- Un premier atelier qui impose une réflexion de l'élève afin qu'il accède lui-même au savoir,
- Un second qui met l'élève en situation face au groupe afin de travailler sur l'aisance face au groupe et acquérir de la confiance en soi,
- Un troisième qui sert de synthèse.

1.5 *Comment s'articule t'il sur l'année de seconde baccalauréat professionnel ?*

L'année est articulée en différentes phases :

- La phase d'accueil
- La phase d'observation
- La phase 1 : S'adapter au lycée
- La phase 2 : Raisonner
- La phase 3 : S'orienter
- La phase 4 : Acquérir les compétences non maîtrisées

2 Déroulement de l'accompagnement personnalisé sur une classe de seconde baccalauréat professionnel au long de l'année

2.1 *La phase accueil : L'intégration des nouveaux élèves*

Nous avons vu, lors de la revue de littérature, que l'une des causes du décrochage scolaire est l'orientation subie, et que plus de 50 % des élèves décrocheurs proviennent des lycées professionnels. Il y a donc un travail à faire en lycée professionnel. C'est pour ceci, qu'il est important de bien intégrer le nouvel arrivant dans son nouveau milieu. Il est important d'insister sur l'accueil des nouveaux élèves, de les mettre à l'aise, de les insérer au mieux dans leur nouvel établissement. Les deux premières heures d'accompagnement personnalisé servent donc à présenter l'établissement, son personnel, permettent que les élèves fassent connaissance entre eux grâce à un jeu de piste dans l'établissement.

2.2 *La phase d'observation : le diagnostic élève*

Cette phase est très importante puisqu'elle lance le processus. Dès cet instant, l'élève réfléchit sur lui-même, sur sa façon de travailler, sur son orientation. Lors d'un entretien de 20 minutes avec son professeur principal, un large bilan autour de l'élève est établi. Ce travail sert de base à l'élaboration des groupes de travail.

L'évaluation diagnostique¹⁰⁰ est l'outil de base qui permet de mettre en place l'accompagnement personnalisé. Elle s'organise autour d'un entretien d'accueil en début de scolarité, puis d'autres dans le courant l'année afin de vérifier l'évolution de l'élève. L'entretien personnalisé permet de faire un bilan sur le degré d'acquisition, par les élèves, des compétences, connaissances et des capacités ou attitudes visées (assiduité, implication, autonomie, ...). Il aide l'élève à créer les conditions favorables à son apprentissage et à la réalisation de son projet.

L'entretien individualisé en classe de seconde professionnelle hôtellerie-restauration :

Les entretiens sont à la charge du professeur principal. Il est secondé par l'équipe d'accompagnement personnalisé (constituée de professeurs, du COP, des CPE, du professeur documentaliste, ...) qui guide les autres élèves pendant qu'il fait ses entretiens.

¹⁰⁰ Académie de Dijon. Accompagnement personnalisé, guide de bonnes pratiques, Lycée professionnel, Annexes [en ligne]. Disponible sur : <http://biotec.ac-dijon.fr/IMG/pdf/guide_des_bonnes_pratiques_ap_lp_avril13.pdf>. (consulté le 25/05/2014)

Le premier entretien intervient dès la seconde séance, après la séance d'accueil des élèves. Elle dure quatre semaines, le temps de voir chaque élève.

Nous n'avons pas souhaité vous proposer la grille d'entretien car elle est similaire aux ressources déjà proposées, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

2.3 Phase 1 : S'adapter au lycée

Une fois les élèves intégrés à leur nouveau milieu, il faut qu'ils se situent dans leur métier d'élève. Lors de cette phase, diverses actions sont menées auprès des élèves. Elles ont principalement pour but de permettre à l'élève d'accéder à des outils méthodologiques afin de coller aux exigences du lycée et d'autant plus en lycée hôtelier que les codes y sont très présents. Nous avons vu lors de la revue de littérature que l'adaptation aux exigences du lycée est l'un des buts premiers de l'accompagnement personnalisé en seconde.

Pour ce faire, plusieurs axes de travail sont abordés :

- S'organiser, planifier, gérer son temps de travail,
- Les codes en hôtellerie-restauration,
- Avoir un langage approprié en hôtellerie-restauration,
- Travail sur l'estime de soi,
- Préparer un contrôle.

Nous avons choisi de traiter ces thèmes afin d'accompagner au mieux les élèves et combler leurs lacunes liées à leur passé d'élève. Lors de la revue de littérature, nous avons mentionné le fait que les élèves ont un manque d'estime de soi, des acquis fragiles, des problèmes de méthodologie, ... ce qui peut empêcher de s'adapter au mieux aux exigences du secteur de l'hôtellerie-restauration.

2.4 Phase 2 : Raisonner

Cette phase est dans la continuité de la phase 1 : S'adapter au lycée. Nous allons maintenant aborder la phase 2 : Raisonner.

Lors de cette phase, il est important d'offrir à l'élève des outils lui permettant d'aller plus loin. Dans ce but, les thèmes à aborder sont :

- Lecture et compréhension de consignes,
- Apprendre à rédiger, avoir une syntaxe adaptée à l'oral et à l'écrit,

- Sélectionner l'information, prendre des notes,
- Justifier, argumenter,
- Logique : démontrer, déduire.

Il est possible, lors de cette phase, de proposer des séances relatives à l'acquisition des compétences disciplinaires non-maîtrisées.

2.5 Phase 3 : S'orienter

Arrivé en milieu d'année, il faut maintenant que les élèves construisent leur projet professionnel. Une fois arrivés dans un lycée professionnel hôtellerie-restauration, il est important de les guider dans la construction de leur parcours de formation afin de mieux les insérer professionnellement.

Pour ce faire, les thèmes abordés sont :

- S'autoévaluer et bâtir un projet professionnel,
- Connaître les métiers de l'hôtellerie-restauration,
- Préparer un questionnaire en vue d'une rencontre avec des professionnels,
- Utilisation d'un outil de traitement de texte en vue de la candidature à un emploi.

Il est possible, lors de cette phase, de proposer des séances relatives à l'acquisition des compétences disciplinaires non-maîtrisées.

2.6 Phase 4 : Acquérir les compétences disciplinaires non maîtrisées

La phase 4 : Acquérir les compétences non maîtrisées clôture l'année. Celle-ci a pour but de permettre à l'élève d'accéder à du soutien disciplinaire. Les élèves sont dirigés vers telle ou telle matière selon les lacunes décelées lors des entretiens intermédiaires.

3 Le guide de l'AP en seconde baccalauréat professionnel hôtellerie-restauration

Vous trouverez ci-dessous des parties choisies du guide. Nous vous proposons une sélection de fiches qui illustrent notre démarche. Nous n'avons pas souhaité mettre en avant la phase de diagnostic, celle-ci étant similaire à la démarche proposée dans les guides classiques d'accompagnement personnalisé.



GUIDE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



SECONDE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Section Hôtellerie-Restaurant

Ou comment aider nos jeunes
à se situer dans leur métier d'élève
et à construire leur avenir ?



Source : *Orientado.fr*, 2012

Sommaire

Avant-propos	p. 2
L'organisation sur l'année : progression	p. 3
Phase d'accueil : L'intégration des nouveaux arrivants	p. 4
Phase de diagnostic élève	p. 6
Phase 1 : S'adapter au lycée	p. 7
Phase 2 : Raisonner	p. 17
Phase 3 : L'orientation	p. 27
Phase 4 : Acquérir les notions non maîtrisées	p. 37

Avant propos

Ce guide est un outil d'aide aux professeurs des lycées professionnels hôteliers afin de les aider à mener à bien les séances d'accompagnement personnalisé.

Il existe quelques ressources disposées à aider les enseignants d'une manière générale. Ici, les démarches sont à l'attention directe des professeurs des sections professionnelles hôtelières, pour des classes de seconde. Vous pouvez utiliser cet outil partiellement grâce à son système de fiche ou dans sa totalité.

Vous pourrez dans un premier temps découvrir l'atelier d'accueil aux nouveaux arrivants, puis la méthode à suivre afin de faire un diagnostic complet de l'élève. Et enfin les actions à mettre en œuvre tout au long de l'année afin de faire évoluer les élèves autant en terme de méthodologie transdisciplinaire, d'ateliers disciplinaires qu'en terme de construction du projet professionnel.

Progression sur l'année

Phase d'accueil : semaine 36	
Accueil des nouveaux élèves	Fiche 1 : Jeu de piste
Phase d'observation : semaines 37, 38, 39, 40	
Entretiens individuels, réponses aux questionnaires diagnostiques Travail individuel de recherche sur un métier	Chaque élève remplit ses questionnaires, passe son entretien auprès de son professeur principal. En parallèle, les élèves construisent une fiche métier en collaboration avec le professeur documentaliste
Phase 1 : semaines 41, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 50	
S'adapter au lycée ¹⁰¹	Fiche 2 : S'organiser, planifier, gérer son temps de travail Fiche 3 : Les codes en hôtellerie-restauration Fiche 4 : Avoir un langage approprié en hôtellerie-restauration Fiche 5 : Travail sur l'estime de soi Fiche 6 : Préparer un contrôle
Semaine 51	
Phase intermédiaire d'entretiens donnés par l'équipe afin de vérifier l'évolution des élèves	
Phase 2 : semaines 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10	
Raisonner ¹⁰²	Fiche 7 : Lecture et compréhension de consignes Fiche 8 : Apprendre à rédiger, avoir une syntaxe adaptée à l'orale et à l'écrit Fiche 9 : Sélectionner l'information et prendre des notes Fiche 10 : Justifier, argumenter Fiche 11 : Logique : démontrer, déduire
Semaine 11	
Phase intermédiaire d'entretiens donnés par l'équipe afin de vérifier l'évolution des élèves	
Phase 3 : semaines 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20	
S'orienter ¹⁰³	Fiche 12 : S'autoévaluer et bâtir un projet professionnel Fiche 13 : Connaître les métiers de l'hôtellerie-restauration Fiche 14 : Préparer un questionnaire en vue d'une rencontre avec des professionnels Fiche 15 : Utilisation d'un traitement de texte en vue de la candidature à un emploi
Semaine 21	
Phase intermédiaire d'entretiens donnés par l'équipe afin de vérifier l'évolution des élèves	
Phase 4 : semaines 22, 23, 24, 25, 26	
S'approprier les compétences non acquises	Séances disciplinaires pour l'acquisition des compétences pas encore acquises

¹⁰¹ Lycée Guillaume Le Conquérant. Accompagnement personnalisé en seconde [en ligne]. Disponible sur <http://lycees.ac-rouen.fr/lillebonne/file/Rentree/Accompagnement_personnalise_en_seconde.pdf>. (consulté le 25/05/2014)

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*



Difficulté de l'élève : L'élève nouvellement arrivé ne connaît ni ses camarades de classe, ni son nouvel établissement.

Objectif : l'élève doit être capable de se situer dans l'établissement, de situer les fonctions générales de l'équipe éducative et de trouver sa place dans le groupe classe.

Le jeu de piste

Sur une classe de 20 élèves, tirez au sort 5 groupes de 4 personnes.

Muni du document « Guide du jeu de piste » et d'un plan de l'établissement, trouvez les réponses aux questions. Vous avez 1h30.

GUIDE DU JEU DE PISTE

Donnez un nom à votre équipe :

Quel sont les noms et prénoms, âges de chaque membre du groupe ?

De quel établissement scolaire provient chaque membre du groupe ?

Allez au self, quel est le nom du Chef de cuisine ?

Quels sont les horaires d'ouverture du self ?

Allez à l'administration, quel est le nom du Proviseur ?

Allez au bureau des CPE, combien y a-t-il de CPE dans l'établissement ? Quels sont leurs noms ?

A quelle heure sont les récréations ?

Combien de temps durent les récréations ?

A quelle heure le lycée ouvre-t-il ses portes ?

A quelle heure le lycée ferme-t-il ses portes ?

Allez en salle des professeurs, trouvez le professeur de sport, quel est son nom ?

Allez en salle 112, de quelle couleur est sa porte ?

Allez au restaurant d'application, quel est son nom ?

Allez aux cuisines du restaurant d'application, combien y a-t-il de postes de travail ?

Allez dans le bureau du chef des travaux, quel est son nom ? Quelle est sa fonction ?

Allez aux vestiaires, qu'y a-t-il d'écrit sur la porte du vestiaire de gauche ?

Allez au magasin, quel est le nom de son responsable, quelle est sa fonction ?

Allez à la lingerie, quel est le nom de sa responsable, quelle est sa fonction ?

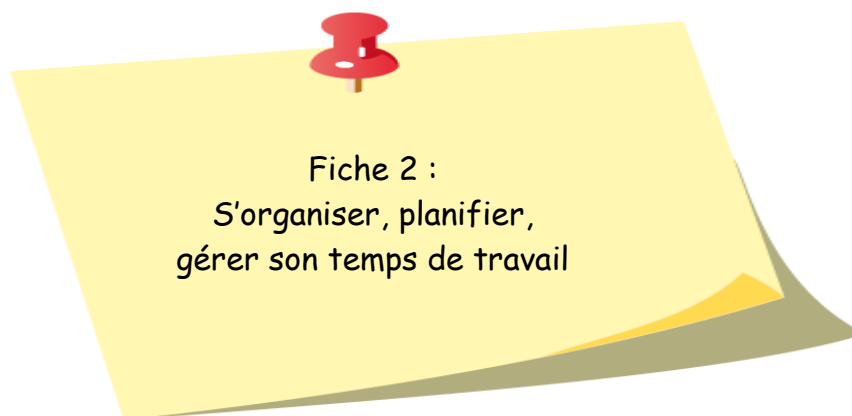
Revenez en salle 213, vous avez terminé !

A la fin du temps réglementaire, correction, comptage des points et distribution des lots.

Phase 1 : S'adapter au lycée

La phase 1 : « s'adapter au lycée » permet aux élèves, après leur sortie de 3^{ème}, de prendre leurs marques au sein du lycée hôtelier et de s'adapter aux exigences de celui-ci.

Fiche 2	S'organiser, planifier, gérer son temps de travail
Fiche 3	Les codes en hôtellerie-restauration
Fiche 4	Avoir un langage approprié en hôtellerie-restauration
Fiche 5	Le travail sur l'estime de soi
Fiche 6	Préparer un contrôle



Difficulté de l'élève : l'élève arrive avec des lacunes liées à un passé scolaire difficile.

Objectif : L'élève doit être capable de se situer dans son métier d'élève, de s'organiser, de planifier son travail, d'établir sa progression de travail hebdomadaire.

Activité 1 : Munissez-vous de votre emploi du temps, d'un crayon de couleur rouge et d'un crayon de couleur vert.

A l'aide de l'emploi du temps vierge ci-dessous, coloriez :

En rouge vos plages horaires bloquées	En vert vos plages horaires disponibles
- par les heures de cours	- heures de permanences
- par le temps de transport pour venir en cours	- soirées libres
- par les heures de repas, de goûter	- sur les week-ends
- par vos activités extrascolaires (sport, musique, heures de conduite, extras,)	
- par vos heures de sommeil	

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6h - 7h							
7h - 8h							
8h - 9h							
9h - 10h							
10h -11h							
11h -12h							
12h -13h							
13h -14h							
14h -15h							
15h -16h							
16h -17h							
17h -18h							
18h -19h							
19h -20h							
20h -21h							
21h -22h							
22h -23h							
23h - 0h							

Activité 2 : Les plages horaires de couleurs vertes correspondent aux moments propices au travail personnel.

Notez ci-dessous en toutes lettres vos plages horaires propices au travail personnel :

Jour	Plage horaire	Temps disponible

Activité 3 : A l'aide de vos agendas, listez pour la semaine prochaine, dans le document « RECAPITULATIF DU TRAVAIL DE LA SEMAINE » :

- vos devoirs,
- vos exercices,
- vos contrôles,
- vos révisions quotidiennes.

Puis estimez le temps que vous consacrerez à chacun, comme dans l'exemple ci-dessous.

Exemple :

Pour : jeudi
En : Mathématique
- Exercices 4 p. 20
- 20 min pour faire ce travail

Activité 4 :

Vous avez fait ressortir dans l'activité 2 vos plages horaires disponibles pour votre travail personnel.

Vous avez fait ressortir dans l'activité 3 le travail demandé pour la semaine prochaine.

Maintenant, établissez votre programme de travail pour la semaine à venir !

(à l'aide du document « PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA SEMAINE A VENIR »)

RECAPITULATIF DU TRAVAIL DE LA SEMAINE

Semaine du lundi au dimanche / / 2014

Devoirs à la maison	Exercices	Contrôles	Révisions
Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -
Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -
Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -
Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -
Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -
Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -	Pour : En : - -

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA SEMAINE A VENIR

Semaine du lundi dimanche / /2014 au	Je m'engage à suivre ce programme de travail
Lundi	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :
Mardi	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :
Mercredi	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :
Jeudi	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :
Vendredi	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :
Samedi	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :
Dimanche	- de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h : - de h à h :



Difficulté de l'élève : L'élève a des difficultés à appliquer les codes vestimentaires et de présentation à respecter au sein du secteur de l'hôtellerie-restauration.

Objectif : L'élève doit être capable d'appliquer les codes vestimentaires et de présentation relatifs aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

Atelier 1 :

Activité 1 : Après avoir pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur de votre établissement, relatif à la tenue, notez dans le tableau ci-dessous, les obligations des élèves.

	FILLES	GARCONS
Allure générale exigée	Cheveux : Manucure : Maquillage : Piercing : Boucles d'oreilles :	Rasage : Cheveux : Ongles : Piercing : Bijoux :
Tenues professionnelles	De cuisine :	De cuisine :
	De salle :	De salle :

Activité 2 : Placez les mots dans le texte afin d'en dégager la règle à appliquer :

Règles, sanitaires, respecter, laisser-aller, propreté, fantaisie personnelle, netteté, élégance

L'allure générale¹⁰⁴ des élèves doit respecter les règles, de, de et d'.....

Un lycée hôtelier n'offre pas de place au..... et à la

La tenue répond à des strictes. Chaque élève doit apprendre à un code vestimentaire particulier.

Atelier 2 :

Par groupe de 4, un élève joue un élève qui arrive en cours d'année, un autre élève joue un élève présent depuis le début de l'année, deux élèves évaluent la prestation.

Mise en situation : Un nouvel élève arrive dans votre lycée, à vous de lui expliquer les codes à appliquer au sein du lycée et de lui en justifier les raisons.

Grille d'évaluation :

		☺	☹	Observations
Dans l'échange verbal	ton de la voix			
	débit de parole			
	articulation			
	vocabulaire			
	politesse			
Dans les attitudes	sourire			
	regard			
	posture			
Prise en charge de l'élève	renseignements			
	justifications			
	Prise de congé de l'élève			

¹⁰⁴ D'après le règlement intérieur du lycée de l'hôtellerie et du tourisme Georges Frêche de Montpellier.

Atelier 3 : D'après ces différents ateliers, à vous de faire ressortir les éléments les plus importants relatifs aux codes en hôtellerie-restauration.

Pour la tenue	- - - - - -
Pour l'hygiène	- - - - - -
Les attitudes	- - - - - -



Difficulté de l'élève : L'élève parle de façon familière, n'applique pas le vocabulaire, ni les tournures adaptés en hôtellerie-restauration.

Objectif : L'élève doit être capable d'utiliser le langage adapté à l'hôtellerie-restauration et avoir les bonnes attitudes.

Activité 1 : Le langage approprié en hôtellerie-restauration

Voici la retranscription d'un dialogue entre un client et un chef de rang.
Comme vous le remarquez, la façon de s'exprimer du chef de rang est un peu familière.
Selon vous, comment pourrait-on modifier ce dialogue afin de le rendre plus adapté à la situation ?

Le chef de rang : « B'jour M'seur Dame !
.....

Le chef de rang : Vous avez une réservation ?
.....

Le client : Oui, au nom de DUPUIS.

Le chef de rang : Ah, oui, vous êtes sur la liste ! C'est pour 2 !
.....

Le client : Oui !

Le chef de rang : Vous laissez vot' veste ?
.....

Le client : Oui !

Le chef de rang : Suivez-moi ! »
.....

Activité 2 : Par groupe de quatre, un élève est chef de rang, un élève est client, deux élèves évaluent.

Mise en situation : Le chef de rang accueille le client en faisant attention à utiliser le langage approprié.

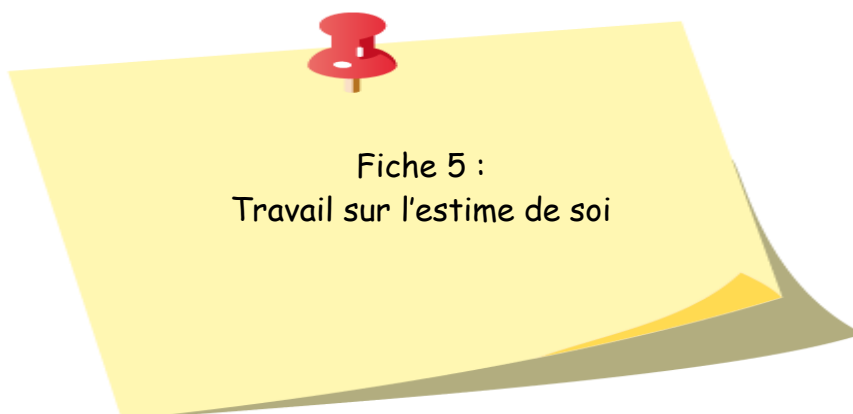
Grille d'évaluation :

		☺	☹	Observations
Vocabulaire	Approprié			
	Diversifié			
	Tournures interrogatives			
Qualité du dialogue	Articulation			
	débit de parole			
	Qualité des réponses			
Prise en charge du client	Politesse			
	Sourire			
	Serviabilité			

Activité 3 : Mettez par écrit le dialogue qui pourrait avoir lieu entre un client et un chef de rang lors de la prise de commande des apéritifs

Etapas à respecter

- Arriver auprès du client de manière discrète
- Proposer de commencer le repas par un apéritif : cocktail Blue Lagoon à base de citron, de curacao et de vodka ou le cocktail sans alcool Florida à base de jus d'orange, de jus de citron et de grenadine.
- Conseiller le client
- Prendre congés de façon discrète.



Difficulté de l'élève : L'élève a des difficultés à avoir un avis sur lui-même et à exprimer son point de vue face au groupe.

Objectif : L'élève doit être capable de reconnaître ses qualités et ses défauts et de donner son point de vue face au groupe.

Atelier 1 : Se connaître et donner aux autres

Tout le groupe en cercle : la cocote sympathique¹⁰⁵, le jeu de notre enfance : « Dis un chiffre, quelle couleur ? »

Thèmes à inscrire dans la cocotte en papier :

- Donne l'une de tes qualités.
- Donne l'un de tes défauts.
- Raconte un évènement de ta vie dont tu es fier.
- Quelle est ta passion ?
- Quel métier souhaites-tu faire plus tard ?
- Quel pays aimerais-tu visiter ?
- Quel a été ton plus beau voyage ?
- Raconte une expérience vécue au sein de ta scolarité dont tu es fier.

Atelier 2 : Exposer son avis au groupe.

Tous les élèves au centre de la classe : le jeu des trois coins¹⁰⁶ : le professeur pose les questions ci-dessous une à une. Pour chaque question, chaque élève répond en allant un des coins de la classe où se trouve les réponses, « oui », « non », « je ne sais pas » et ensuite, chacun doit justifier de son choix.

Questions à poser :

« Le travail en équipe est primordial en hôtellerie-restauration. »

¹⁰⁵ Université de Paix asbl de la prévention à la gestion positive de conflits. Fiche Outil [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.universitedepaix.org/ressources/boite-a-outils>>. (consulté le 30/05/2014)

¹⁰⁶ Ecole changer de cap. Un outil pédagogique pour encourager l'estime de soi et le respect des autres[en ligne].Disponible sur : <<http://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article50>>. (consulté le 30/05/2014)

« Il est possible de refuser un ordre d'un supérieur. »

« Travailler dans l'hôtellerie-restauration permet de voyager. »

« Il est possible de mettre des baskets en cours de service si j'ai mal aux pieds. »

« Il est possible de prendre une pause pendant le service sans demander à son supérieur. »

« Travailler dans le secteur de l'hôtellerie-restauration enrichit personnellement ses employés. »

Atelier 3 : Bilan de la séance

Regroupement des élèves : moment de parole libre

« Qu'avez-vous pensé de cette séance¹⁰⁷ ? »

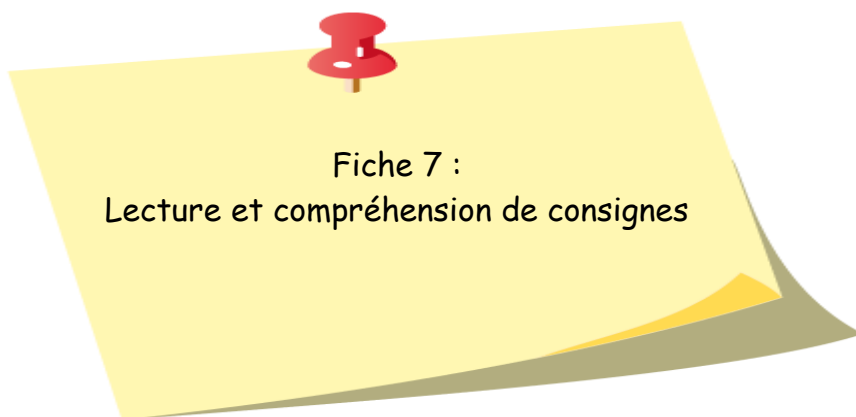
¹⁰⁷ *ibid.*

Phase 2 : Reasonner

Nous entrons maintenant dans la phase où l'élève doit réfléchir pour réussir ! En effet, maintenant qu'il s'est adapté aux exigences du lycée, il doit pouvoir travailler plus en profondeur afin de répondre aux consignes correctement, de respecter les règles de syntaxe,

Nous insisterons, lors de cette phase, sur la méthode pour comprendre un énoncé, sélectionner l'information et prendre des notes, rédiger et se relire, justifier et argumenter et sur un principe de logique, comment démontrer et déduire.

Fiche 7	Lecture et compréhension de consignes
Fiche 8	Rédiger, avoir une syntaxe adaptée à l'orale et à l'écrit.
Fiche 9	Sélectionner l'information, prendre des notes.
Fiche 10	Justifier, argumenter.
Fiche 11	Logique : démontrer, déduire



Difficulté de l'élève : l'élève a des difficultés à comprendre un énoncé, à trouver les mots clés et les verbes directeurs.

Objectif : L'élève doit être capable de trouver les mots clés dans un intitulé, de reformuler les idées et de trouver les verbes directeurs.

Recette de l'Aligot¹⁰⁸
(pour 8 personnes)

Temps de préparation : 30 minutes

Ingrédients :

1,5 kg de pommes de terre

2 gousses d'ail

25 cl de lait

1 kg de tomme fraîche de Cantal

100 g de beurre

Eplucher les pommes de terre avec précision, les nettoyer avec précaution et les cuire 20 minutes dans de l'eau bouillante. Ecraser les pommes de terre en purée. Y ajouter suffisamment de lait tiède et de beurre afin de l'assouplir. Mettre la purée dans un récipient au bain marie. Incorporer la tomme fraîche râpée en travaillant à la cuillère en bois. L'aligot est cuit lorsque le mélange est onctueux et « file ».

Atelier 1 : Prenez connaissance de la recette de l'Aligot

Activité 1 : Quel est le matériel utile à cette recette ?

-
-
-
-
-
-

¹⁰⁸ Philippe Noël. Les mini-maxi : Géographie gastronomique La France. Delgrave Edition, Paris 2003. p.19.

Activité 2 : Reprenez chronologiquement les différentes étapes de la recette

-
-
-
-
-
-
-
-

Quel élément vous a permis de déterminer lorsqu'une nouvelle étape avait lieu ?

Proposez une phrase complète afin de présenter la recette en y indiquant son nom, pour combien de personnes elle est proposée, et combien de temps il faut pour élaborer cette recette.

Atelier 2 :

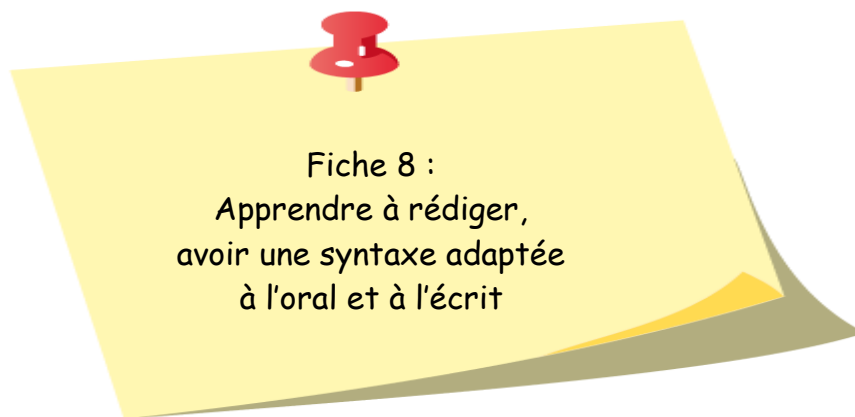
Mise en situation : Par groupe de 4, mettez en place un dialogue où une personne fait deviner une action liée au secteur de l'hôtellerie-restauration en reprenant chronologiquement la succession d'actions afin de faire comprendre l'action à l'auditoire.

Actions à faire deviner :

- Préparer les couverts,
- Faire les verres à la vapeur,
- Napper une table,
- Accueillir le client,
- Préparer un plateau de fromages.

Atelier 3 : A vous de mettre en place les consignes relatives au lavage des mains.

-
-
-
-
-
-
-
-



Difficulté de l'élève : l'élève ne sait pas construire une phrase simple avec une syntaxe correcte et a des difficultés pour adopter un langage adapté.

Objectif : L'élève doit être capable de construire une phrase simple dont la syntaxe est correcte et doit savoir se relire selon un procédé simple.

Atelier 1 : Voici une série de questions, vous devez y répondre par des phrases complètes reprenant :

- le sujet de la question,
- un sujet,
- un verbe,
- un complément.

Exemple :

Quels sont les éléments nécessaires à la découpe du carré d'agneau ?
Pour découper le carré d'agneau, il faut un couteau éminceur.

Citez quatre éléments nécessaires quand vous travaillez au Bar.

-

Quel jour avez-vous vos travaux pratiques de restaurant / cuisine ?

-

Combien pouvez-vous recevoir de clients au maximum au restaurant d'application ?

-

Atelier 2 : Par groupe de quatre, un élève joue le client, un élève joue le chef de rang et deux élèves évaluent.

Mise en situation : Le client interroge le chef de rang sur la ville, les monuments à visiter.
(Dialogue de 5 minutes)

Grille d'évaluation :

		☺	☹	Observations
Dans l'échange verbal avec le client	ton de la voix			
	débit de parole			
	articulation			
	vocabulaire adapté			
	phrases interrogatives			
	phrases simples / syntaxe correcte			
Dans les attitudes	sourire			
	regard			
	tenue vestimentaire			
Prise en charge du client	efficacité			
	serviabilité			
	solution proposée			
	prise de congé du client			

Atelier 3 : Rédigez un paragraphe de 10 lignes racontant votre dernier stage (lieu, description de l'établissement, présentation du personnel, des collègues, fonctions occupées).

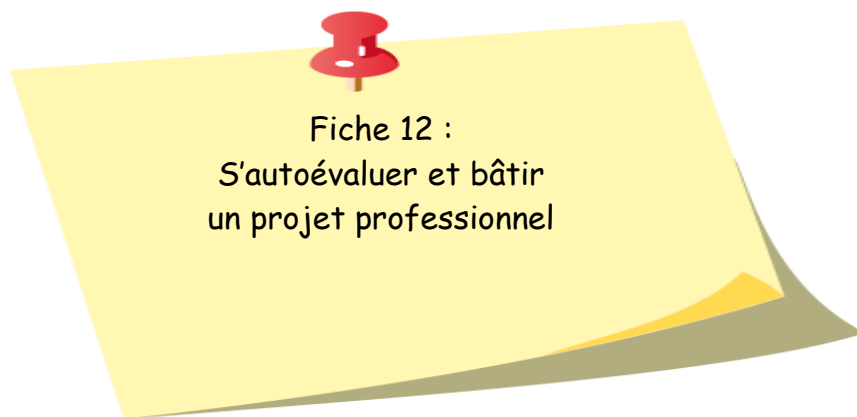
Vous ferez attention à respecter la structure : sujet / verbe / complément

Phase 3 : S'orienter

Arrivé à ce moment de l'année, il est important pour l'élève de se faire une image plus précise de son projet professionnel. Même si l'élève a déjà choisi une direction en venant dans un lycée hôtelier, il est important de l'aider à la construction de son projet professionnel.

Nous nous appliquerons, lors cette phase sur l'autoévaluation de l'élève afin de bâtir un projet professionnel de manière réaliste, à lui faire découvrir un panel de métiers afin de l'aider à affiner son choix et à préparer un questionnaire afin de rencontrer des intervenants.

Fiche 12	S'autoévaluer et bâtir un projet professionnel
Fiche 13	Connaître les métiers de l'hôtellerie-restauration
Fiche 14	Préparer un questionnaire en vue d'une rencontre avec des professionnels
Fiche 15	Utilisation d'un outil de traitement de texte en vue de la candidature à un emploi



Difficulté de l'élève : l'élève a des difficultés à se projeter dans l'avenir, ne sait pas ce qu'il fera une fois son diplôme reçu.

Objectif : L'élève doit être capable de se projeter dans l'avenir et de savoir vers quel métier se diriger après l'obtention de son diplôme.

Atelier 1 : Mon projet professionnel

Réponds aux questions suivantes¹⁰⁹ :

- Quelle image as-tu des métiers de l'hôtellerie-restauration ?
- Cite 6 métiers du secteur que tu connais.
- Quelles relations fais-tu entre ces différents métiers ?
- As-tu une idée de l'emploi vers lequel te diriger ?
- Quelles sont tes qualités pour exercer ce métier ?
- Quel profil penses-tu qu'ils exigent ? L'as-tu ?
- Quelles sont les difficultés du métier que tu envisages ?
- De quelles informations supplémentaires aurais-tu besoin pour avancer dans ta démarche ?

Atelier 2 : Devant le groupe, exposez vos réponses dans une présentation orale de 5 minutes.

Atelier 3 : Le professeur a dressé un bilan rapide des lacunes des élèves concernant leur projet professionnel.

A l'aide des documents disponibles au CDI (fiche Onicep) et d'internet, les élèves recherchent les éléments qui leur manquent afin de construire leur projet professionnel.

¹⁰⁹ Académie de Dijon. Accompagnement personnalisé : Guide de bonnes pratiques « lycée professionnel » [en ligne]. Disponible sur : <http://biotec.ac-dijon.fr/IMG/pdf/guide_des_bonnes_pratiques_ap_lp_avril13.pdf>. (consulté le 30/05/2014)



Difficulté de l'élève : L'élève a une méconnaissance des débouchés après le baccalauréat professionnel.

Objectif : L'élève doit être capable de situer les débouchés après le baccalauréat professionnel.

(fiche pour les élèves de service et commercialisation, la même existe pour les élèves de cuisine)

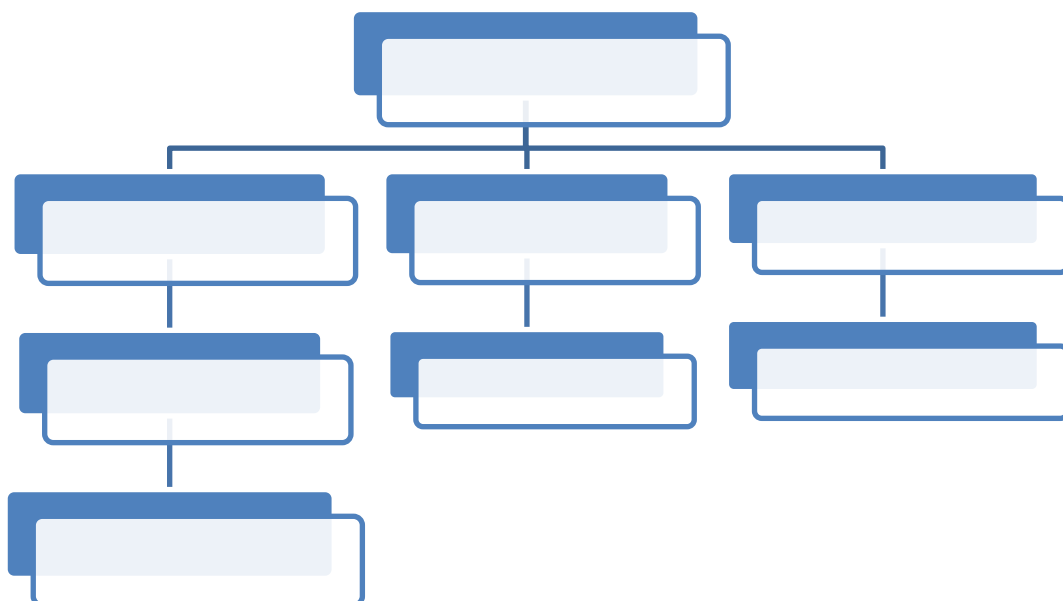
Atelier 1 : Identifier les postes à pourvoir et leurs places dans la hiérarchie de l'entreprise

Activité 1 : A partir du document « offres pôle emploi », repérez les différents postes à pourvoir en restauration et indiquez, dans le tableau ci-dessous, qui est le supérieur direct dans la hiérarchie et sur qui cette personne a autorité.

Intitulés des postes	Supérieur direct	A autorité sur

Activité 2 : A partir du tableau que vous avez complété précédemment, retrouvez la logique de l'organigramme d'une entreprise de restauration.

Vous passerez tour à tour au tableau proposer vos réponses et justifier vos choix.



Atelier 2 : Distinguer les principales missions et les qualités requises pour chaque poste.

Activité 1 : Visionnez chacune des vidéos¹¹⁰ présentant un métier du secteur de la restauration.
D'après de lien : http://webtv.pole-emploi.fr/secteur_hotellerie_restaurant.html

A l'aide de la vidéo et du tableau ci-dessous, identifiez dans un premier temps les missions pour chaque poste présenté.

Poste	Missions	Qualités requises
<i>Dorianne,</i> Commis de restaurant	- - -	- - -
<i>Alain,</i> Chef de rang	- - -	- - -
<i>David,</i> Maître d'Hôtel	- - -	- - -
<i>Cédric,</i> Directeur de Restaurant	- - -	- - -

¹¹⁰ Pôle emploi. Hôtellerie-restauration [en ligne]. Disponible sur < http://webtv.pole-emploi.fr/secteur_hotellerie_restaurant.html>. (consulté le 07/06/2014)

Activité 2 : D'après les vidéos et les éléments proposés ci-dessous, replacez dans le tableau ci-dessus les qualités requises pour chaque poste.

Qualités requises :

- Motivation et investissement personnel
- Pratique d'une langue étrangère
- Connaissances approfondies de l'accueil et du service
- Savoir manager une équipe
- Homme/Femme de terrain
- Excellente présentation
- Connaissance approfondie des règles et des techniques de service
- Discipline et écoute
- Bonne condition physique
- Bon gestionnaire
- Rapidité et efficacité

Atelier 3 : Déterminer les parcours scolaires et professionnels pour les postes de restauration.

Activité 1 : A l'aide du document « Témoignages de professionnels », complétez le tableau suivant en indiquant, pour chacun des professionnels, le poste occupé actuellement, leur parcours scolaire et professionnel.

	Poste occupé actuellement	Quel est son parcours scolaire ?	Quel est son parcours professionnel ?
Sally			
Diane			
Michel			
Vincent			

OFFRES POLE EMPLOI

Numéro de l'offre : 013GVFR

MAÎTRE D'HOTEL

Description de l'offre :

Restaurant gastronomique très réputé. Vous serez amenés à coordonner et diriger l'équipe de service (chef de rang). Vous aurez aussi pour responsabilité l'accueil des clients et la prise de commande des mets.

Lieu de travail : Paris 16^{ième}

Expérience : Expérience exigée de 2 ans minimum sur le même poste

Langues : Anglais exigé

Connaissances bureautiques : pack office et progiciels

Qualification : Brevet de technicien supérieur

Salaire indicatif : 2 200 € Salaire fixe + pourboires

Durée hebdomadaire de travail : 39h semaine

Taille de l'entreprise : 10 à 19 salariés

Secteur d'activité : Restauration gastronomique

Pour postuler : Nous contacter au 01.32.45.67.51

Numéro de l'offre : 015GGFD

CHEF DE RANG

Description de l'offre :

Votre sens du service et votre professionnalisme seront des atouts pour la satisfaction du client. Flambage, découpage et techniques de salle seront vos principales tâches. Votre travail consistera à assurer le service d'un rang (5 à 8 tables) aidé d'un commis de salle.

Vous travaillerez sous les ordres du maître d'hôtel.

Lieu de travail : Restaurant dans le Bocage Normand

Expérience : 2 ans minimum sur ce poste

Langues : Anglais exigé

Connaissances bureautiques : Pack office et progiciels

Qualification : Baccalauréat Professionnel service et commercialisation

Salaire indicatif : 1 800 €

Durée hebdomadaire de travail : 39 heures semaine

Taille de l'entreprise : 10 à 19 salariés

Secteur d'activité : Restauration gastronomique

Pour postuler : Nous contacter au : 02.31.67.28.52 ou à restaurantdubocage@gmail.fr

Numéro de l'offre : 413GTFR

DIRECTEUR DE RESTAURANT

Description de l'offre :

Vous serez amenés à diriger, coordonner et superviser toutes les activités du restaurant. Le recrutement du personnel et l'organisation du travail de votre équipe feront partie de vos tâches quotidiennes. Vous serez le référent de toute l'équipe de restaurant. Votre premier interlocuteur sera le maître d'hôtel.

Lieu de travail : TOULOUSE (31) Le domaine des Violettes, Hôtel *** restaurant 80 couverts

Expérience : 3 ans sur le même poste

Langues : Anglais / Espagnol

Connaissances bureautiques : Pack office et progiciels

Qualification : Brevet de technicien supérieur

Salaire indicatif : 2500€/2800€

Durée hebdomadaire de travail : 39 heures par semaine

Taille de l'entreprise : plus de 50 salariés

Secteur d'activité : Restauration traditionnelle

Pour postuler : nous contacter au 05.61.47.58.51

Numéro de l'offre : 063HVTR

COMMIS DE SALLE

Description de l'offre : Vous aurez pour responsabilité la mise en place et le débarrassage des tables. Vous travaillez sous les ordres d'un chef de rang. Poste évolutif si capacité.

Lieu de travail : Poitiers

Expérience : Souhaitée, dans le métier

Langues :

Connaissances bureautiques :

Qualification : CAP restaurant

Salaire indicatif : à débattre selon expérience

Durée hebdomadaire de travail : 20 heures semaine

Taille de l'entreprise : de 10 à 19 salariés

Secteur d'activité : restaurant gastronomique

Pour postuler : Nous contacter au 05.49.30.17.97

Numéro de l'offre : 015GVHY

CHEF BARMAN

Description de l'offre : Bar intimiste, 35 places, très belle clientèle. Nous vous demanderons la création de cocktails, le management de votre équipe (2 commis de bar) et la gestion du bar.

Lieu de travail : Biarritz

Expérience : 2 ans sur le même poste

Langues : Anglais / Espagnol

Connaissances bureautiques : Pack office et progiciels

Qualification : Mention complémentaire Barman

Salaire indicatif : 2 000 €

Durée hebdomadaire de travail : 39 heures par semaine

Taille de l'entreprise : plus de 50 salariés

Secteur d'activité : Hôtellerie de Luxe

Pour postuler : Nous contacter par courriel à leplatgousset@biarritz.com en envoyant un CV et une lettre de motivation

TEMOIGNAGES DE PROFESSIONNELS

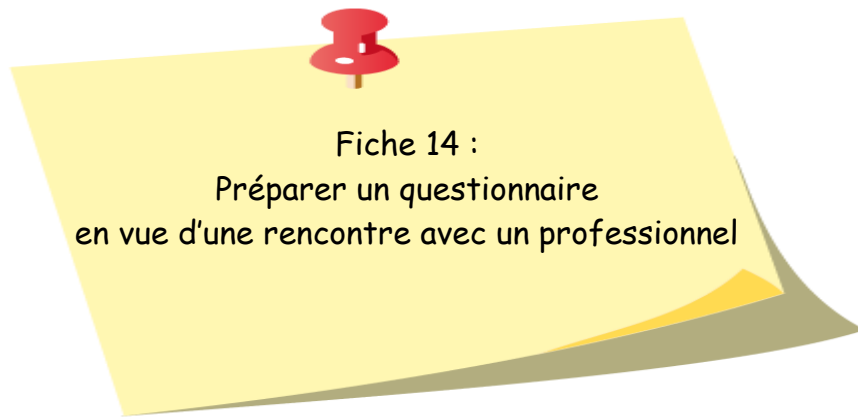
Sally 20 ans : « La restauration était un rêve ! Je suis fille de restaurateurs et quand j'étais petite, je m'amusais à servir les clients, le contact avec la clientèle me plaisait. En fin de troisième, j'ai choisi de faire un CAP restaurant contre l'avis de mes professeurs. Ils estimaient que ce diplôme ne valait rien.... mais c'est totalement faux !

Pendant 2 ans, j'ai découvert le secteur de la restauration, et je suis devenue une vraie passionnée. Après l'obtention de mon CAP j'ai trouvé mon premier emploi dans un restaurant traditionnel en tant que commis de salle. Après 2 ans dans ce restaurant, j'ai intégré un restaurant gastronomique où je me perfectionne dans mon métier. La restauration est un secteur qui bouge beaucoup, et avec les possibilités d'évolution qu'il y a, on ne s'ennuie jamais ! »

« Je m'appelle Diane, j'ai 26 ans et cela fait 8 ans que je travaille au sein des Brasseries de Lyon. J'ai débuté mon parcours dans le secteur de la restauration à l'âge de 16 ans en choisissant de faire un BAC PRO restaurant au lycée professionnel Hélène Boucher à Vénissieux. Au cours de mon cursus j'ai eu la possibilité de faire des stages en entreprise et je les ai tous effectués dans les Brasseries de Paul Bocuse à Lyon. Après l'obtention de mon BAC PRO, j'ai été embauchée en tant que commis de salle à la Brasserie « Le Nord ». Il a fallu que je montre de quoi j'étais capable et j'ai été récompensée de mes efforts 2 ans plus tard. Je suis chef de rang depuis 5 ans. J'aime mon métier pour le contact avec la clientèle, l'aspect relationnel et la qualité des produits servis. »

« Je m'appelle Michel, j'ai 39 ans et je suis aujourd'hui directeur d'un restaurant traditionnel. Je crois que depuis toujours, je suis destiné aux métiers de la restauration, je disais à qui voulait l'entendre que plus tard, je serais Directeur de restaurant. Aujourd'hui le rêve est devenu réalité mais il a fallu un peu de temps. Je me lance dans le secteur à l'âge de 16 ans, en commençant un BAC PRO restaurant. A l'obtention de mon BAC et après trois longues années sur les bancs de l'école, je décide de commencer ma vie active. Ma première expérience dans le milieu professionnel débutera à Paris dans une brasserie de luxe où je passerai 5 ans au poste de commis de salle. Après avoir acquis cette expérience, je suis parti en Angleterre pour maîtriser une langue étrangère. J'y suis resté 6 ans. J'ai quitté l'Angleterre en tant que chef de rang. De retour à Paris, je continue de bâtir mon expérience, cette fois-ci dans un restaurant semi-gastronomique. Maîtrisant parfaitement l'anglais, j'obtiens le poste de maître d'hôtel, j'effectuerai 7 années à ce poste. Suite au départ en retraite du directeur de l'établissement, je me vois proposer le poste de directeur. Depuis 1 an, j'occupe ce poste et j'aime mon métier, il faut être polyvalent et aucun jour ne se ressemble, c'est passionnant ! »

Vincent, 32 ans : « J'ai été élevé dans le milieu ouvrier. J'ai une sœur aînée, elle travaille en cuisine. C'est elle qui m'a fait découvrir le monde de l'hôtellerie-restauration. J'ai donc fait comme elle et j'ai intégré le lycée hôtelier Jean François Rabelais de Hérouville Saint Clair. J'ai obtenu mon BAC PRO restaurant et puis je suis parti pour l'Angleterre en tant que commis de restaurant dans un établissement familial avec un macaron Michelin. J'y suis resté 5 ans puis je suis rentré en France, où j'ai travaillé dans un Relais & Châteaux à Audrieu dans le Calvados. J'ai commencé en tant que commis de salle, puis 1 an ½ plus tard, je suis devenu chef de rang. J'ai ensuite eu une deuxième expérience en tant que chef de rang dans un Relais & Château à Billiers dans le Morbihan avec 1 macaron au Michelin. Après 3 ans, je suis devenu maintenant maître d'hôtel. Je suis totalement épanoui dans mon métier, et la maîtrise d'une langue étrangère m'a été d'une grande aide pour gravir les échelons. »



Difficulté de l'élève : L'élève a une méconnaissance des débouchés qu'offre le baccalauréat professionnel hôtellerie-restauration.

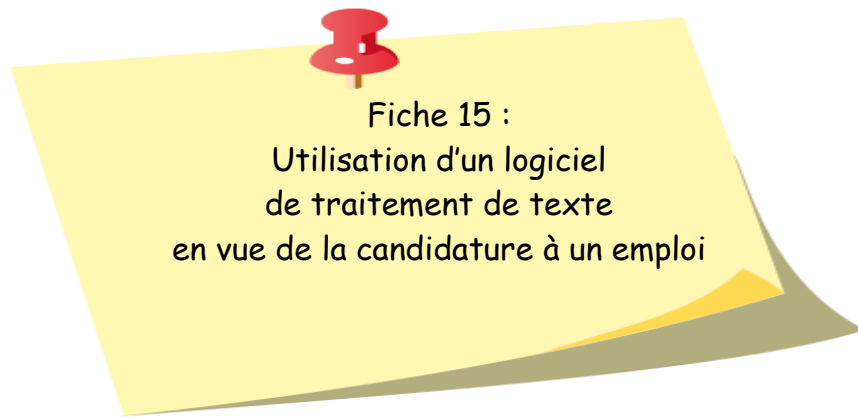
Objectif : L'élève doit être capable de situer les débouchés qu'offre le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Nous allons prochainement rencontrer le maître d'hôtel, le chef de cuisine, le sommelier et le barman du restaurant « La Marée ».

Atelier 1 : A vous de préparer un questionnaire pour le jour de cette rencontre.

Par groupe de 2, élaborer un questionnaire destiné à un des employés.

Atelier 2 : Centralisation des questions et mise au propre.



Difficulté de l'élève : L'élève ne maîtrise pas l'outil de traitement de texte « Word ».

Objectif : L'élève doit être capable de mettre en forme divers documents à l'aide du logiciel de traitement de texte « Word »

Atelier 1 : Vers la recherche d'un emploi

Lorsque vous recherchez un emploi, deux éléments doivent être envoyés au recruteur :

- Le curriculum vitae,
- La lettre de motivation.

Allez sur les ordinateurs, remplissez votre curriculum vitae selon la trame proposée.

Les éléments en rouge doivent être remplacés par les informations vous concernant.

MON CURRICULUM VIATAE

Nom Prénom

Adresse

Adresse

Numéro de téléphone

Date de naissance, âge

POSTE RECHERCHE

FORMATION

Date

Diplôme obtenu

Date

Diplôme obtenu

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Date

Poste occupé à

Missions

Date

Poste occupé à

Missions

Date

Poste occupé à

Mission

LANGUES

-

COMPETENCES COMPLEMENTAIRES

- Utilisation du pack office

- B2I

CENTRES D'INTERETS

- Sport, musique

- Association

Atelier 2 : Maintenant, la lettre de motivation.

Faites la lettre de motivation relative à l'emploi que vous convoitez.

Allez sur les ordinateurs, remplissez votre curriculum vitae selon la trame proposée. Les éléments en rouge doivent être remplacés par les informations vous concernant.

MA LETTRE DE MOTIVATION

Nom Prénom

Adresse

Adresse

Nom de l'entreprise

Adresse

Adresse

Date

Objet : Pourquoi j'écris cette lettre

Madame, Monsieur,

Pour quelle raison je les contacte.

Titulaire du diplôme....., je souhaite rejoindre votre équipe.

Mes qualités relatives à l'emploi.

Je me tiens à votre disposition pour un entretien.

Phrase de politesse pour saluer le recruteur.

Signature

Atelier 3 : Nous sommes allés, la semaine passée, au restaurant « La Marée ».

Chaque groupe a interrogé un membre du personnel. A vous de mettre en place la fiche d'identité professionnelle de cet employé selon la trame suivante :

Nom, prénom de l'employé

Photo

Age

Profession

Dans l'entreprise depuis combien de temps

Parcours scolaire

Parcours professionnel

Informations supplémentaires

Une fois terminée, chaque fiche d'identité sera distribuée au groupe.

Phase 4 : Acquisition des compétences non maîtrisées

Cette phase est axée sur l'acquisition des compétences non maîtrisées par les élèves.

Lors de cette phase, chaque groupe d'élève est pris en charge par le professeur enseignant la matière où se situent les lacunes.

Vous venez de faire connaissance avec des extraits choisis du guide de l'accompagnement personnalisé, pour les élèves de seconde professionnelle hôtellerie-restauration. Nous espérons que grâce à ceci, vous pouvez envisager plus précisément son action, lors des heures d'accompagnement personnalisé. Nous avons tenté de mettre en avant, par le biais d'ateliers expérimentaux variés, le travail sur la méthodologie, le « savoir être » en hôtellerie-restauration, l'orientation, la construction du projet professionnel, l'estime de soi, l'utilisation des TICE. Chaque atelier étant varié, l'élève reste en éveil et construit son savoir.

CONCLUSION

Ce mémoire sur la gestion du décrochage scolaire, en lycée professionnel hôtelier, nous a permis de pointer du doigt un large panel de notions afin de mieux comprendre le processus du décrochage scolaire, de mettre en lumière différents procédés afin de limiter le décrochage scolaire au sein des établissements ou de faire raccrocher aux études un élève ayant quitté le système scolaire prématurément.

Nous avons, dans un premier temps, grâce à la revue de littérature, défini l'échec scolaire ainsi que le décrochage scolaire. Nous avons ensuite fait ressortir deux points de vue : celui des auteurs qui attribuent le décrochage à la nature de l'élève, et celui d'autres qui l'attribuent au milieu social de celui-ci.

Nous avons, par la suite, fait un point sur les décrocheurs actuellement. Nous avons fait ressortir le fait que plusieurs institutions se chargent de répertorier le nombre de décrocheurs. A savoir, les rectorats, les établissements scolaires, des services spécialisés de l'Education Nationale, les CFA, lycées agricoles et autres lycées privés. Le SIEI se charge de centraliser toutes les informations afin de déclarer le nombre officiel de décrocheurs qui était de 156 978 pour 2013. Du bilan de cette année, il ressort que près de 60 % des décrocheurs sont des garçons. 16 ans est l'âge où intervient le plus le décrochage, ce qui correspond à l'âge où la scolarité n'est plus obligatoire. Il faut noter que plus de 50 % du nombre total de décrocheurs sont issus des établissements professionnels et interviennent pour la plus grande part en classe de terminale baccalauréat professionnel.

Puis, nous avons fait ressortir les déterminants au décrochage scolaire, selon des facteurs internes au système éducatif tels que des facteurs organisationnels et structurels et les facteurs liés à l'environnement familial et social du décrocheur tels que les facteurs personnels et internes au jeune à proprement parler. Le mot absentéisme est apparu comme un fait antérieur et annonciateur d'un futur décrochage. Si un élève décroche, c'est qu'il est victime d'un processus allant d'un état où l'incompréhension est banalisée par l'élève, où ne plus comprendre en classe est accepté avec résignation, s'en suit de l'agressivité et de la violence. Cependant, existe le cas de la phobie scolaire qui détourne l'élève de ses objectifs. Ici, le décrochage est le résultat d'une pathologie.

Par la suite, nous avons exposé les recommandations des auteurs afin de limiter le décrochage scolaire en prévoyant de recréer du lien entre les différents acteurs à savoir la famille, l'école et les élèves. Puis, nous avons recherché les réponses des établissements scolaires afin de limiter le

décrochage scolaire en indiquant les actions menées pour limiter les orientations subies, pour lutter contre l'absentéisme, offrir un accueil adapté aux élèves souffrant de phobie scolaire. Nous avons également mis en avant les actions du gouvernement ainsi que les structures spécifiques mises en place afin de raccrocher les élèves sortis de façon précoce du système éducatif telles que les écoles de la deuxième chance, les microlycées, etc...

Par la suite, grâce à l'enquête de terrain interrogeant des enseignants de pratiques au sein des établissements scolaires professionnels hôteliers, nous avons souhaité faire ressortir des tendances, en partant de l'hypothèse générale suivante :

Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel, du secteur hôtellerie-restauration, sont sensibilisés au décrochage scolaire et l'intègrent dans leurs pratiques pédagogiques.

Les hypothèses opérationnelles suivantes ont permis d'éclairer la mise en forme du questionnaire transmis aux enseignants :

- Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel du secteur de l'hôtellerie-restauration, sont informés du décrochage scolaire.
- Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques.
- Les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.

Après retraitement des données collectées, il est ressorti différentes tendances. Les enseignants ont une proportion assez élevée d'élèves en difficultés au sein de leurs classes. Nous avons remarqué que ces enseignants étaient dans 50 % des cas, en début d'année, prévenus sur les cas d'élèves en difficultés scolaires. Cependant, il ressort également que pour l'autre moitié, l'information n'est pas passée et que le professeur doit se rendre compte par lui-même des élèves en état de souffrance scolaire. Des moyens sont mis en œuvre par les enseignants afin de limiter le décrochage tels que l'écoute, l'encadrement, le dialogue, le soutien scolaire,... D'autres moyens sont mis en œuvre par les établissements scolaires avec l'accompagnement personnalisé, les ateliers expérimentaux, les périodes de formation en milieu professionnel, l'utilisation des TICE, la mise en place d'activités extrascolaires... Il est ressorti que l'application de ces différents moyens permet au niveau des classes de s'élever, aux élèves d'avoir une meilleure estime de soi, une meilleure motivation et d'avoir les idées plus claires en ce qui concerne leur projet professionnel.

A la suite de cette étude de terrain, il nous a semblé intéressant de proposer en préconisation, un outil utile aux enseignants en lycées professionnels hôtellerie-restauration permettant de proposer des enseignements variés, destinés aux heures d'accompagnement personnalisé. Pour ce faire, nous avons choisi de proposer un guide pratique de l'accompagnement personnalisé, pour les classes de seconde baccalauréat professionnel hôtelier. Nous avons souhaité mettre en place un guide qui fonctionne par un système de fiches, sur un principe d'atelier expérimental. Les mises en situation sont au maximum liées aux exigences du secteur de l'hôtellerie-restauration. Chaque fiche propose un cours de deux heures, articulée selon un principe de présentation des difficultés de l'élève, présentation de l'objectif général, un premier atelier qui impose une réflexion de l'élève afin qu'il accède lui-même au savoir, un second qui met l'élève en situation afin de travailler sur l'aisance face au groupe et acquérir de la confiance en soi, un troisième qui sert de synthèse. L'année est articulée en phases successives débutant par la phase d'accueil des élèves afin de leur permettre de s'insérer au mieux dans leur nouvel établissement. La phase d'observation permettant de déceler les besoins des élèves. La phase 1 : S'adapter au lycée pour permettre à l'élève de s'adapter aux exigences du lycée. La phase 2 : Raisonner, pour aller plus loin dans la méthodologie. La phase 3 : S'orienter qui permet aux élèves de mettre en place leur projet professionnel. La phase 4 : Acquérir les compétences non maîtrisées afin de permettre aux élèves de renforcer les notions non acquises lors de l'année.

L'élaboration de ce mémoire a permis de mettre en avant que la lutte contre le décrochage scolaire est une bataille de tous les jours et de tous les acteurs du système éducatif. Cependant, nous ne devons pas mettre de côté l'importance de l'échange avec les parents. Il peut sembler important de renforcer le lien jeune – famille – école puisque nous nous sommes rendu compte que ces échanges n'étaient pas optimisés. Les efforts combinés de chacun ne peuvent que contribuer à la limitation du décrochage scolaire.

BIBLIOGRAPHIE :

AJURIAGUERRA J. de. *Manuel de psychiatrie de l'enfant*. Paris : Masson Ed., 1974.

BALAS Guillaume. Lutter contre le décrochage scolaire, Vers une nouvelle action publique régionale. Paris, Edition fondation Jean Jaurès, 2012.

BEAUD Stéphane. L'impensé du débat sur le décrochage scolaire : les conditions sociales d'existence des enfants des milieux populaires. *Journée d'étude Lycéen décrocheur, raccrocheur d'école*. 23 mars 2005. p.11-20.

BECKER Gary. *Human Capital*. Chicago: The national bureau of republic research. 1964.

BEST Francine. *Que sais-je ? L'Échec scolaire*. Paris, PUF 1997.

BLAYA Catherine. *Décrochage scolaire : l'école en difficulté*. Paris, Editions De Boeck, 2010.

BLAYA Catherine. L'association de l'absentéisme et du décrochage scolaire avec la délinquance est-elle pertinente ? in GILLES Luc, POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal. *Les Alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne, Editions scientifiques internationales, 2012.

BOUDON Raymond. Discours sur Les causes de l'inégalité des chances scolaires. *Conférence prononcée à la Fondation Saint-Simon*, 12 février 1990.

BOURDIEU Pierre. Avenir de classe et causalité du probable. *Revue Française de sociologie*, XV, 1974.

BRACONNIER Alain. Les Bleus de l'âme: Angoisses d'enfance, angoisses d'adultes. Paris, LGF (LDP pratique), 1997.

BRONFENBRENNER. *Ecologie du développement humain*. Cambridge, MA, Harvard university press, 1979.

BROUX, DE SAINT DENIS. *Les microlycées, accueillir les décrocheurs, changer l'école*. Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur, 2013.

Equipe de rénovation de la voie professionnelle. Lutter contre le décrochage scolaire, des pistes pour l'accrochage scolaire en lycée professionnel. SCEREN-CRDP du Centre, 2006

FORTIN Laurier & al. Comparaison des facteurs personnels, familiaux et scolaires entre les garçons et les filles décrocheurs en problèmes de comportement au secondaire. in GILLES Luc,

FORTIN, GIRARD. Evaluation des types d'élèves à risque de décrochage scolaire. 9^{ème} colloque des psychoéducateurs en milieu scolaire, novembre 2006.

FORTIN, PICARD. Les élèves à risque de décrochage scolaire : facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants. *Revue de science de l'éducation*, n°2, 1999 p.359.

GILLES Luc, TIECHE CHRISTINAT Chantal, DELEVAUX Olivier. Origine, fondements et perspectives offertes par les alliances éducatives dans la lutte contre le décrochage scolaire. in GILLES Luc, POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal. *Les Alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*, Berne, Editions scientifiques internationales, 2012, p.8 à 10.

GLASMAN Dominique. Qu'est-ce que la déscolarisation. in GLASMAN Dominique et Inspection générale de l'Education Nationale. *L'absentéisme des lycéens*. Paris, Centre National de documentation pédagogique, 1998.

OEUVRAD Françoise. *La Déscolarisation*. Paris, La dispute, 2004.

POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal. *Les Alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne, Editions scientifiques internationales, 2012, p.77. GLASMAN Dominique.

Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle. In Collectif sous la direction de BLOCH et GERDE. *Les lycéens décrocheurs : de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon, Chronique sociale, 1998.

GUIGUE Michèle. Peut-on définir le décrochage ? in *Les Lycéens décrocheurs, chronique sociale*. 1998. p.9.

GUIGUE Michèle. Peut-on définir le décrochage. In Collectif sous la direction de BLOCH et GERDE. *Les lycéens décrocheurs : de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon, Chronique sociale, 1998.

JELLAB Aziz. Décrocher du lycée professionnel ou décrocher en lycée professionnel ? *Journée d'étude Lycéen décrocheur, raccrocheur d'école*. 23 mars 2005. p.21-32

PAIN Jacques. Déscolariser le décrochage. in GILLES Luc, POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal. in *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*, Berne, Editions scientifiques internationales, 2012, p. 197 à 206.

PINELL Patrice, ZAFIROPOULOS Markos. *Un Siècle d'échecs scolaires (1882-1982)*. Paris, Economie et humanisme les éditions ouvrières. 1983.

POTVIN Pierre, PINARD Renée. Deux grandes approches au Québec en prévention du décrochage scolaire : l'approche scolaire et l'approche communautaire. in GILLES Luc,

POTVIN Pierre, TIECHE CHRISTINAT Chantal. *Les Alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne, Editions scientifiques internationales, 2012, p.129 à 149.

TERRAIL Jean-Pierre. *De l'Inégalité scolaire*. La Dispute. SNEDIT. Paris 2002

Le décrochage scolaire

Dans le cadre de mes études au sein de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de Toulouse, je m'intéresse au décrochage scolaire.

Ce questionnaire a pour but de faire ressortir comment les professeurs des matières professionnelles, en lycée hôtelier, réagissent face à des élèves en situation de décrochage scolaire. Le but est également de collecter les impressions des professeurs face aux directives du gouvernement afin de limiter l'augmentation du taux de décrochage scolaire.

Ce questionnaire n'étant pas nominatif, vous pouvez délivrer vos réels sentiments. Le but étant de vérifier l'efficacité des pédagogies actuelles et de les faire évoluer.

Etes-vous ?

- ☐ une femme
- ☐ un homme

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ 26 à 35 ans
- ☐ 36 à 45 ans
- ☐ 46 à 55 ans
- ☐ 56 ans et plus

Quelle est votre spécialité ?

- ☐ Service et commercialisation
- ☐ Cuisine
- ☐ Autres :

Sur quel niveau de classe enseignez-vous ?

- ☐ Seconde Baccalauréat Professionnel
- ☐ Première Baccalauréat Professionnel
- ☐ Terminale Baccalauréat Professionnel
- ☐ CAP

Depuis quand enseignez-vous ?

- ☐ Première année à 3 ans
- ☐ de 4 ans à 10 ans
- ☐ de 11 à 20 ans
- ☐ de 21 ans et plus

Quel est votre niveau d'étude ?

- ☐ Brevet des collèges
- ☐ Baccalauréat
- ☐ Brevet de technicien supérieur
- ☐ Licence
- ☐ Master
- ☐ Autres :

Etes-vous passé par l'IUFM ?

- ☐ oui
- ☐ non

Combien d'élèves suivez-vous approximativement cette année ?

- ☐ de 1 à 15 élèves
- ☐ de 16 à 30 élèves
- ☐ de 31 à 60 élèves
- ☐ de 61 à 100 élèves
- ☐ plus de 101 élèves

Avez-vous dans vos classes des élèves en grandes difficultés scolaires ?

- ☐ oui
- ☐ non

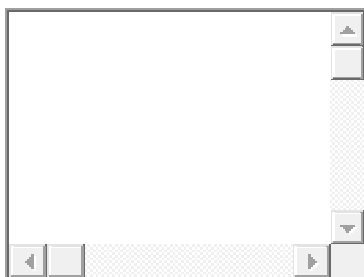
Si oui, quelle est leur proportion face au nombre d'élèves de la classe ?

- ☐ de 1 à 5 %
- ☐ de 6 à 10 %
- ☐ de 11 à 20 %
- ☐ de 21 à 50 %
- ☐ de 51 à 75 %
- ☐ plus de 76 %

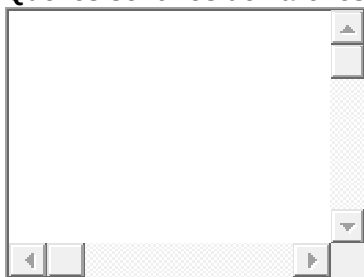
Avez-vous, en début d'année, été alerté sur certains élèves reconnus en grandes difficultés scolaires ?

- ☐ oui
- ☐ non

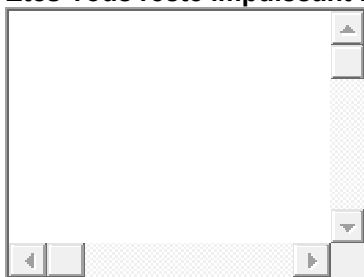
Si oui, qui vous a renseigné ?



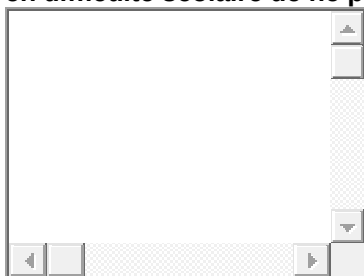
Quelles sont vos démarches afin de permettre à ces élèves de raccrocher aux études ?



Etes-vous resté impuissant face à des élèves en état d'échec scolaire ?



Votre établissement propose-t-il des dispositifs spéciaux afin de permettre aux élèves en difficulté scolaire de ne pas décrocher ?



Etes-vous sensible à la lutte contre le décrochage scolaire ?

- ☐ oui
☒ non

Pourquoi ?

Votre établissement vous permet-il d'instaurer des heures de soutien ?

- ☒ oui
☐ non

Votre établissement vous permet-il d'utiliser à bon escient l'accompagnement personnalisé ?

- ☐ oui
☐ non

Si oui, sur quels axes travaillez-vous en accompagnement personnalisé ?

- ☐ autodiscipline
☐ méthodologies
☐ orientation
☐ révisions
☐ mise en place de projet
☐ Autres :

Votre établissement vous donne-t-il les moyens de mettre en place des ateliers expérimentaux variés ?

- ☐ oui
☐ non

Votre établissement vous permet-il de travailler en groupe restreint d'élèves ?

- ☐ oui
☐ non

Votre établissement vous permet-il de proposer des activités extrascolaires ?

- ☐ oui
☐ non

Votre établissement vous permet-il la bonne utilisation des TICE ?

- ☐ oui
☐ non

Trouvez-vous vos élèves changés après les périodes de formation en entreprise ?

- ☐ oui
- ☐ non

Si oui, sur quoi trouvez-vous les évolutions les plus marquées ?

- ☐ Motivation
- ☐ Estime de soi
- ☐ Meilleurs résultats
- ☐ Autres :

Avez-vous vos propres solutions pour permettre à un élève de rester en éveil face à vos cours ?

- ☐ oui
- ☐ non

Si oui, sur quoi insistez-vous ?

- ☐ Ecoute / dialogue
- ☐ Encadrement
- ☐ Soutien
- ☐ Utilisation des TICE
- ☐ Sorties extra-scolaire
- ☐ Rencontre avec des professionnels
- ☐ Accueil spécifique des nouveaux arrivants
- ☐ Autres :

Constatez-vous une amélioration du niveau des classes grâce à l'un ou plusieurs de ces procédés ?

- ☐ oui
- ☐ non

TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

AFEV	Association de la fondation étudiante pour la ville
AVS	Assistant de vie scolaire
AP	Accompagnement personnalisé
BAC PRO	Baccalauréat professionnel
BEP	Brevet d'études professionnelles
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CARIF-OREF	Centre d'animation et de ressources d'information sur la formation - observatoire régional de l'emploi et de la formation
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA	Centres de formation d'apprentis
CLEPT	Collège et Lycée Elitaire pour tous
COP	Conseiller d'orientation psychologue
CPE	Conseiller principal d'éducation
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
E2C	Écoles de la deuxième chance
EPL	Établissements publics locaux d'enseignement
EDUSCOL	Portail national des professionnels de l'éducation
ESCOL	Éducation, scolarisation
ESPE	École supérieure du professorat et de l'éducation
FOQUALE	Formation qualification emploi
LGT	Lycée général et technologique
LP	Lycée professionnel
PAI	Projet d'accueil individualisé
PPI	Projet pédagogique individualisé
MDPH	Maisons départementales des personnes handicapées

MGI	Mission générale d'insertion
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage
ONICEP	Office National d'information sur les enseignements et les professions
SAIO	Service académique d'information et d'orientation du rectorat
SESSAD	Services de soins et d'éducation spéciale à domicile
SIEI	Système interministériel d'échange d'informations
TICE	Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement
ULIS	Unités localisées pour l'inclusion scolaire

TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ILLUSTRATION ET ANNEXE

Tableau 1 : Origine scolaire par sexe des décrocheurs pour 2013	15
Graphique 2 Répartition des jeunes décrocheurs par tranche d'âge.....	16
Graphique 3 Répartition des jeunes décrocheurs issus des lycées généraux et technologiques	17
Graphique 4 Répartition des jeunes décrocheurs issus des lycées professionnels.....	17
Illustration 5 Le réseau FOQUALE.....	31
Graphique 6 Bilan pour 2013 du réseau FOQUALE.....	32
Annexe 7 Questionnaire enseignants	121

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : REVUE DE LITTÉRATURE ET SYSTHEME D'HYPOTHESES	8
1 Échec scolaire, décrochage : définition et histoire	9
1.1 Qu'est-ce que l'échec scolaire, le décrochage scolaire ?	9
1.1.1 Selon le Ministère de l'Éducation Nationale	9
1.1.2 Selon la littérature	10
1.1.3 Selon des groupes de travail au niveau des académies	10
1.2 L'origine de la lutte contre le décrochage scolaire	11
1.3 Un peu d'histoire : deux points de vue	11
1.3.1 La nature de l'élève le mène au décrochage	12
1.3.2 L'environnement social de l'élève le mène au décrochage	12
2 Les décrocheurs en chiffres	14
2.1 Comment dénombrer les décrocheurs ?	14
2.2 Le décrochage scolaire en chiffres pour l'année 2013	15
2.2.1 Pour 2013, origine scolaire par sexe des décrocheurs	15
2.2.2 Pour 2013, répartition des décrocheurs par tranche d'âge	16
2.2.3 Pour 2013, répartition des décrocheurs par origine scolaire	16
3 Déterminants au décrochage et typologies des décrocheurs	18
3.1 Déterminants au décrochage scolaire	18
3.1.1 Les déterminants internes au système scolaire	18
3.1.2 Les déterminants externes au système scolaire	19
3.1.3 Comorbidité des facteurs	20
3.2 L'orientation subie	21
3.3 L'absentéisme	21
3.4 Cas spécifique de la phobie scolaire, du refus scolaire	22
3.5 Processus menant au décrochage scolaire	23
3.6 Profils prédominants de décrocheurs	23
4 La gestion du décrochage scolaire	25
4.1 Selon la littérature	25
4.2 Au sein des établissements scolaires pour limiter le décrochage	26
4.2.1 Eviter les orientations subies	26
4.2.2 Lutter contre l'absentéisme	26
4.2.3 Accompagner les élèves en état de phobie scolaire	27
4.2.4 Mise en place de l'accompagnement personnalisé	28
4.2.5 De l'internat d'excellence à l'excellence de tous les internats	29
4.3 Actions permettant le retour dans le système éducatif des décrocheurs	29

4.3.1	Actions du gouvernement.....	29
4.3.2	Le dispositif « formation qualification-emploi »	30
4.3.3	Le collège et lycée Elitaire pour tous (CLEPT) de Grenoble.....	32
4.3.4	Les microlycées.....	32
5	La problématique.....	34
6	Système d'Hypothèses	34
PARTIE 2 : PROTOCOLE DE RECHERCHE ET RESULTATS		36
1	Le questionnaire enseignant.....	37
1.1	Echantillonnage	37
1.2	Création du questionnaire	38
1.3	Retour des questionnaires.....	39
1.4	Précisions sur les répondants	40
2	Analyse des résultats	41
2.1	Les enseignants de pratiques, en lycée professionnel hôtellerie-restauration, sont informés du décrochage scolaire.	41
2.1.1	Résultats de recherche	42
2.1.2	Analyse des résultats	49
2.2	Les enseignants intègrent la notion de décrochage scolaire dans leurs démarches pédagogiques.	50
2.2.1	Résultats de recherche	50
2.2.2	Analyse des résultats	57
2.3	Les établissements mettent en place des outils permettant de lutter contre le décrochage scolaire.....	58
2.3.1	Résultat de recherche.....	58
2.3.2	Analyse de résultats	66
PARTIE 3 : PRECONISATION.....		68
1	Le guide de l'AP pour les classes de seconde baccalauréat professionnelle hôtellerie-restauration.....	69
1.1	Pourquoi le choix des élèves de seconde baccalauréat professionnel ?	69
1.2	Quelle réflexion est à l'origine de la construction de ce guide ?	69
1.3	Comment ce guide a t'il été construit ?	70
1.4	Comment fonctionne ce guide ?.....	70
1.5	Comment s'articule t'il sur l'année de seconde baccalauréat professionnel ?	70
2	Déroulement de l'accompagnement personnalisé sur une classe de seconde baccalauréat professionnel au long de l'année	71
2.1	La phase accueil : L'intégration des nouveaux élèves.....	71
2.2	La phase d'observation : le diagnostic élève	71
2.3	Phase 1 : S'adapter au lycée	72
2.4	Phase 2 : Raisonner	72

2.5	Phase 3 : S'orienter	73
2.6	Phase 4 : Acquérir les compétences disciplinaires non maîtrisées.....	73
3	Le guide de l'AP en seconde baccalauréat professionnel hôtellerie-restauration	73
	CONCLUSION	115
	BIBLIOGRAPHIE.....	118
	TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS.....	127
	TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ILLUSTRATION ET ANNEXE.....	129
	RESUME.....	133

RESUME

Comment lutter contre le décrochage scolaire ? Cette question est l'un des axes de réflexion mené par le gouvernement. Ce n'est plus seulement un objectif au niveau de l'État français, mais également au niveau de l'Europe. Ce mémoire tente, à travers une revue de littérature, de mettre en évidence les origines du décrochage scolaire, d'actualiser cette notion et d'identifier les mesures prises par le gouvernement pour enrayer ce phénomène.

Cet écrit abordera la question suivante : comment gérer le décrochage scolaire au sein des lycées hôteliers professionnels ? A travers l'enquête de terrain, nous tenterons de répondre à cette question. Nous avons créé un questionnaire à destination des enseignants de pratiques professionnelles. Celui-ci tente de faire ressortir une tendance des pratiques des enseignants, des établissements, afin de venir en aide aux élèves en difficultés et ne pas leur permettre de décrocher.

Nous tenterons, par la suite, de proposer un outil, afin de parer au décrochage scolaire. Cette démarche permettra aux enseignants de donner des clefs aux élèves, afin qu'ils puissent appréhender au mieux leur métier d'élève.

Mots clés :

Échec scolaire, décrochage scolaire, absentéisme.